

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 30, 2004: 1-33

**THE ADAPTATION OF STRESS IN ENGLISH COMPOUND  
LOANWORDS IN JAPANESE: ANOTHER ARGUMENT  
FOR PHONOLOGICAL ADAPTATION**

Izabelle GRENON  
étudiante de 2<sup>e</sup> cycle  
Darlene LACHARITÉ  
professeure agrégée

Le présent article entend démontrer que le traitement de l'accent dans l'adaptation des emprunts lexicaux, tout comme le traitement des phonèmes, est principalement phonologique; il n'est pas basé directement sur la forme acoustique du mot emprunté (c'est-à-dire sur l'approximation phonétique). Plus spécifiquement, l'adaptation de l'accent de mot dans 558 emprunts de mots composés anglais en japonais nous amène à rejeter toutes les hypothèses proposant des explications en termes d'approximation phonétique. L'adaptation de l'accent dans ces emprunts anglais appuie plutôt le point de vue selon lequel l'adaptation des emprunts s'effectue à partir de leur forme phonologique, telle qu'elle apparaît dans la langue source (L2) avant l'adaptation.

***Langues et linguistique*, n° 30, 2004**

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

[lii.ulaval.ca](http://lii.ulaval.ca)

***Langues et linguistique*, n° 30, 2004**

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

**ISSN 0226-7144**

**lli.ulaval.ca**

**THE ADAPTATION OF STRESS IN ENGLISH COMPOUND  
LOANWORDS IN JAPANESE: ANOTHER ARGUMENT  
FOR PHONOLOGICAL ADAPTATION**

Izabelle GRENON  
Darlene LACHARITÉ

**1. Introduction**

Based on the study of more than 43,000 phonological malformations found in 13 corpora of English and French loanwords in various languages,<sup>1</sup> Paradis & LaCharité (2001; 2002) and LaCharité & Paradis (2002; 2005) argue that loanword adaptation is overwhelmingly based on the accurate perception of a loanword, as it occurs in the source language (L2). That is, on-line loanword adaptation operates on the L2-referenced phonological representation of a borrowed word. They reject the phonetic approximation stance, which assumes that the borrower cannot access an L2 word's phonological form, either because he/she is not a speaker of the L2 or because the phonologies of two languages cannot be active simultaneously, and which attributes the sound changes in loanwords to the borrower's failure to perceive L2 words correctly.

Thus far the focus has been mainly on the adaptation of foreign sounds and syllabic structures in the loanwords of the Project CoPho database; there have been no published studies of the

- 
1. These corpora belong to Project CoPho (under the direction of Carole Paradis at Laval University) and are referred to collectively as the Project CoPho database. A phonological malformation is a sound or phonological structure of L2 that is not permitted in L1 (the native language). For example, in the corpora of English loanwords in French, the English interdentalals are considered malformations.

adaptation of stress in these loanwords.<sup>2</sup> The purpose of the present article is to demonstrate that prosodic adaptation, too, argues for the phonological rather than phonetic viewpoint. We intend to show that the Japanese adaptation of stress in English compound loanwords provides evidence against the two logically possible hypotheses following from the phonetic approximation stance. These hypotheses are stated in (1).

- (1) Hypotheses of the phonetic approximation stance  
Japanese borrowers either
  - a. do not perceive stress in English words or
  - b. perceive and adapt English stress only on the basis of its surface phonetic characteristics.

We will show that neither of these hypotheses is supported by the treatment of stress in 558 English compound loanword forms in Japanese (they are drawn from Goulet 2001 and form part of the Project CoPho database). Instead, the adaptation of stress in these English compound loanwords supports the view that loanword adaptation is generally phonological.

The rest of this article is structured as follows: Section 2 provides some pertinent background information on the syllable structure (2.1), moraic units (2.2), geminates (2.3) and accent (2.4) of Japanese. An overview of the corpus and methodology of the present study is presented in section 3. In section 4 we present arguments against the hypotheses in (1). Section 5 provides a phonological analysis of the adaptation of stress. Our conclusion follows in section 6.

## **2. Syllable structure, moraic units, geminates and accent**

We begin with a brief overview of syllable structure, moraic units, geminates and accent in Japanese, a basic

---

2. However, Savard (in progress) is currently analyzing the adaptation of stress in English loanwords in Calabrese Italian.



understanding of which is vital to the central discussion of the adaptation of stress in English compound loanwords in Japanese.

## 2.1 The syllable structure of Japanese

Japanese has a simple syllable structure compared to that of English. There are no word-initial nor word-final consonant clusters in Japanese, and there are severe restrictions on the single consonants that can occur in the coda. Only the nasal is allowed as a word-final coda (e.g. *Nippon* [nip.pON] 'Japan').<sup>3</sup> Within words, a coda may contain only a nasal that is homorganic to a following onset obstruent (e.g. *onpu* [om.pu] 'musical note'), or the first member of a geminate consonant (e.g. *kappatsu* [kap.pa.tsu] 'briskness'). Japanese does permit onsetless syllables, both word-initially and word-internally (e.g. bisyllabic *iu* [i.u] 'to say').

English loanwords are normally made to comply with Japanese syllable structure constraints. Examples of adaptations under the pressure of Japanese syllable structure constraints are shown in (2) with English and Japanese syllable boundaries indicated by a dot.<sup>4</sup>

### (2) Examples of syllabic structure in Japanese words

	English		Japanese
a. <i>staff</i>	[stæf]	→	[sut.taφ.φu]
b. <i>(to) patrol</i>	[pæ.tɹɔl]	→	[pa.to.ro:ru]
c. <i>bed</i>	[bed]	→	[bed.do]

As these examples indicate, compliance is usually effected by inserting a vowel to break up an ill-formed consonant cluster, thus transforming an illicit coda consonant into an onset. As shown in

3. In the literature, the coda nasal is often designated 'N' (and the first member of a geminate consonant is indicated by 'Q', though we do not use this designation here).
4. For the sake of clarity, we have sometimes standardized the transcriptions of examples taken from various sources.

(2a) and (2c), an English coda consonant sometimes also geminates in the adapted form (we discuss this further in section 4). Owing to the fact that all the English segments (in their adapted form) must be legally syllabified, in accordance with the requirements of Japanese syllable structure, the adapted forms of most English loanwords contain many more syllables than do the English forms of these words.

## 2.2 The moraic units of Japanese

A mora (symbolized by  $\mu$ ) is a subsyllabic unit of metrical weight (Hyman 1985). Vowels are almost universally moraic, while post-vocalic consonants may or may not be, depending on the language. In Japanese they are, which means that the moras, or more properly the moraic units of Japanese include (C)V, the second member of a long (i.e. geminate) vowel or diphthong, or a coda consonant (Haraguchi 1996; Akamatsu 1997; etc.). To illustrate the different moraic possibilities, examples of Japanese words, broken into moraic units, are given in (3).

### (3) Examples of moraic structure in Japanese words

a.	<i>sayonara</i>	'good-bye'	[sa-jo-na-ra] $\vee \vee \vee \vee$ $\mu \mu \mu \mu$
b.	<i>Nippon</i>	'Japan'	[ni-p-po-n] $\vee   \vee  $ $\mu \mu \mu \mu$
c.	<i>iie</i>	'no'	[i-i-e] $     $ $\mu \mu \mu$

It is well established that the moraic unit is fundamental to both production and perception in Japanese. For instance, *Haiku*, a form of Japanese poetry, consists of three lines, each of which contains a rigidly prescribed number of moras (5, 7 and 5, respectively), though the number of syllables may vary somewhat (Otake *et al.*

1993). Some Japanese language games manipulate moras (Katada 1990), and speech errors of Japanese, including stuttering, are often mora-based (Kubozono 1996). Importantly, the rhythm of speech is mora-based in that "...each moraic unit tends to take an equal length of time for it to be pronounced." (Akamatsu 1997: 169).

On the perception side, many studies (such as the several referenced in Cutler & Otake 2002: 296) have shown that Japanese listeners distinguish the boundaries between moras. In fact, Otake *et al.* (1993), Cutler & Otake (1994), Otake *et al.* (1996) and Kubozono (1996) have demonstrated that Japanese listeners are sensitive to moraic structure even in foreign words (specifically English and French). An awareness of moraic structure of foreign words is further evidenced by the fact that the *Kana* writing system, in which one character usually corresponds to one mora, is used to write foreign words, including English loanwords (for a good summary of how the system functions, see Inagaki, Hatano & Otake 2000: 73). All this indicates that even monolingual Japanese listeners should be able to identify the moraic structure of English words, especially if those words have been encountered in their written form in Japanese.

### 2.3 Geminates in Japanese

In Japanese, long and short vowels can be contrastive, as can long and short consonants. This is shown in these examples taken from Akamatsu (1997):

#### (4) Consonant and vowel length contrasts in Japanese

<i>chizu</i>	[çç̥i:zu]	'map'	<i>chiizu</i>	[çç̥i:zu]	'cheese'
<i>to</i>	[t̥o]	'door'	<i>too</i>	[t̥o:]	'tower'
<i>kado</i>	[k̥a:do]	'corner'	<i>kaado</i>	[k̥a:do]	'card'
<i>moto</i>	[m̥o:to]	'source'	<i>motto</i>	[m̥o:to]	'more'
<i>isai</i>	[i:sa:i]	'detail'	<i>issai</i>	[i:sa:i]	'everything'
<i>itsuu</i>	[itsuu:]	'stomach-ache'	<i>ittsuu</i>	[ittsu:]	'a copy'

Because length can be contrastive in their language, Japanese listeners are attuned to the phonetic duration of speech sounds. Akamatsu (1997: 262) says "...the Japanese are crucially sensitive

even in such cases [where accent is also a distinguishing feature] to the distinction between simple vowels and double vowels as a matter of top priority.” He further states (p. 264) that “Just as important as the distinction between a simple vowel and a double vowel is the distinction between a single consonant...and a double consonant...” Given that in Japanese pronunciation each mora is of roughly equal duration, geminate vowels and consonants are not just abstract phonological entities in Japanese, but are distinguished phonetically from simple vowels and consonants by their increased temporal duration.

#### 2.4 Japanese accent versus English stress

Despite phonetic differences that will be discussed shortly, there are a few important parallels between Japanese accent and English stress. First, just as English has free stress, Japanese has, for the most part, free accent. As Vance (1987: 80) remarks, “...the number of potential accent sites in any Japanese word is equal to the number of syllables...” This contrasts with a language such as Swahili, where stress is always on the penultimate mora of the word (e.g. *mbwa* [m'-bwa] ‘dog’; *hapana* [ha-pá-na] ‘no’; *mbili* [m-bí-li] ‘two’; etc.). Nonetheless, accent in Japanese, like stress in English, is not totally unpredictable. There are predictable patterns of accent assignment in Japanese,<sup>5</sup> just as there are patterns within which English stress assignment is predictable (Jensen 1993: 77). Indeed, as may be inferred from the subsequent discussion, English compounds present a good example of pattern predictability in both English and Japanese.

A third parallel between accent in Japanese and stress in English is that, with a few exceptions, words are not distinguished by accent or stress placement. Nevertheless, the correct placement

---

5. There is a long history of the study of Japanese accent. For the interested reader, Vance (1987) and Akamatsu (1997) provide good theory-neutral summaries of the Japanese accent system. Yamada (1990a; 1990b) provides an algorithm within a Principles and Parameters framework.

of stress or accent is important; if words are not accented or stressed correctly, they are not readily understood (see Celce-Murcia *et al.* 1996 for a discussion of the importance of stress in English and Akamatsu 1997 on the importance of Japanese accent).

In Japanese, there are some words that do not bear accent (Martin 1952: 32). This contrasts with English, where only function words are unstressed, and every word from a major lexical category bears stress. Another difference is that, in Japanese, only one accented vowel occurs within a given word (Vance 1987: 80). There is no secondary accent. However, in English, though a word can normally bear only one primary stress, polysyllabic words may bear secondary stress, as well.

There are important differences between Japanese accent and English stress at the phonetic level as well. Japanese accent is manifested principally by higher pitch. English word stress, however, is indicated by increased amplitude and duration as well as pitch change (Ladefoged 1982: 225; MacKay 1987; etc.).<sup>6</sup> Secondary stressed vowels of English are indicated by the same phonetic properties as primary stressed vowels, though in lesser measure, so a secondary stressed vowel is not as long, loud or as marked by pitch change as a primary stressed one.

The net effect of the comparison between English stress and Japanese accent is that, while the phonetics of the two languages are decidedly not identical, Japanese listeners should be able to detect at least primary stress in English words and be predisposed to regard its placement as important.

### 3. Corpus and methodology

As mentioned in the introduction, the compounds analyzed in this study have been drawn from Goulet's (2001) study

---

6. In addition, the mid vowels, in particular, are subject to diphthongization under stress. For instance, *placing* is pronounced [pléjsɪŋ]. However, we will not be concerned with this in the present study.

of the adaptation of 1,167 English loanwords in Japanese. This corpus furnished 2,991 loanword forms, which are the actual pronunciations produced by the three Japanese speakers consulted for Goulet's study. Her corpus contains 197 compound loanwords, yielding 430 compound loanword forms.

The compounds in Goulet's corpus were identified in the following way. First, all loanword items consisting of two words were culled from the corpus. To distinguish the compounds from non-compound complexes such as adjective + noun phrases, we had all two-word loanwords pronounced by three native Anglophone speakers. Compounds are distinguished from non-compounds by their stress pattern; noun compounds, as well as many adjective and verb compounds (e.g. *hómesick* and *hítchhike*), characteristically bear primary stress on the stressable syllable of the first word of the compound and secondary stress on the stressable syllable of the second. We refer to this particular pattern as compound stress. Non-compound complexes are not stressed this way (e.g. compound *Whítehòuse* versus non-compound *whíte hóuse*).

It must be emphasized that stress, not orthography, determines whether or not a word should be considered a compound in English. Orthography is a very unreliable indicator of compoundhood. Some compounds, such as *birthday*, are always written as single words. Others, such as *drive-through* (often spelled <drive-thru>) are usually written with a hyphen, but many common compounds, such as *eye shadow* and *disc jockey* are written as two separate words. In short, if native speakers conceive of a word as a compound, it will be assigned compound stress, regardless of how it is written.

After having the pronunciation of all two-word complexes verified with three native English speakers, we discarded 1) two compounds that were unfamiliar to all three Anglophone consultants (*cheer girl* and *dining kitchen*), as these may be Japanese innovations; 2) complexes that did not exhibit compound stress when pronounced by all three Anglophone consultants. Following the methodology employed by Goulet (2001), items for which there are variant pronunciations in English

were disregarded because one cannot be sure of the input to which the Japanese borrower is exposed. In sum, only those items that were assigned compound stress by all three native English speakers were retained for analysis.

Subsequent to the selection of the compounds, the pronunciation in Japanese was verified with an additional Japanese speaker.<sup>7</sup> Following Goulet (2001), forms were elicited via procedures involving fill-in-the-blanks, picture-naming, definitions, etc. As in Goulet's study, the pronunciations were tape-recorded and subsequently transcribed, though in the present study, accent placement rather than segment adaptation was of primary concern. Since Goulet consulted three Japanese speakers, this means that each compound was pronounced by a total of four Japanese speakers, producing, potentially, four forms for each loanword compound (assuming that all the consultants know that word). Any words that were unfamiliar to all four consultants were disregarded, since Goulet's analysis and ours, as well as the resulting statistics, are based on the study of loanword forms. The net result was that 192 compound loanwords, yielding 558 forms, were retained for analysis. The general statistics are given in (5):

(5) General statistics

Number of:	
Complex loanwords (in Goulet 2001)	270
Japanese innovations (discarded)	2
Complexes uniformly showing non-compound stress (discarded)	55
Complexes exhibiting variable stress (discarded)	16
Compounds unknown to consultants (discarded)	5
Compounds retained for analysis	192
Forms retained for analysis	558

As seen in section 2.1, the adapted form of a loanword usually has more syllables than the English form of the word, due

---

7. Goulet's Japanese consultants and ours are all native speakers of standard Tokyo Japanese.

to the need to satisfy the tighter Japanese restrictions on permitted syllable types. For instance, in the word *stocking*, stress falls on the first syllable of the word ([stɑ́.kɪŋ]), but on the second syllable of the adapted form [sutó.kiŋɰ] due to epenthesis within the initial obstruent cluster. Thus, it makes no sense to count syllables when comparing stress to accent placement in the adaptation of English loanwords in Japanese. Nonetheless, we consider that the placement of English stress and Japanese accent coincide when the surrounding consonant environment (taking into account the usual adaptation of illicit English sounds) remains the same (i.e. just as English stressed /ɑ/ is flanked by /t/ and /k/, so is accented /o/, the adaptation of /ɑ/, flanked by /t/ and /k/ in the Japanese adaptation). This criterion determined whether accent placement in the Japanese adaptation of a loanword form was the same or different from the locus of stress in the English form of the word.

#### 4. Is the adaptation of stress phonetic?

To reiterate, according to hypothesis (1a), English stress is effectively deleted because it is not perceived; accent placement must then proceed according to Japanese rules of accent placement. Under (1b), stress is perceived and adapted, but phonetically, not phonologically. Under either hypothesis, a word's English phonological form is immaterial to the adaptation of stress. The purpose of this section is to show that neither (1a) nor (1b) is tenable.

##### 4.1 Is English stress perceived by Japanese borrowers?

English stressed vowels are phonetically both longer in duration and higher in pitch than unstressed ones (Ladefoged 1982: 225; MacKay 1987; etc.) and, as explained before, Japanese listeners are sensitive to both pitch and segment duration differences. Thus, we have to ask why English stress would go unperceived by Japanese borrowers. If borrowers adapt on the basis of those phonetic characteristics of the signal that are familiar from L1, failing to perceive those phonetic characteristics that are foreign to L1, then Japanese borrowers should perceive at least the pitch change and duration that mark English stress.



An examination of the placement of accent in English simple words shows that Japanese borrowers must indeed perceive at least some aspects of English stress. Consider the examples in (6):

(6) Stressed mora → accented mora in loanword adaptation

	English		Japanese
<i>fashionable</i>	[fæʃənəbəl]	→	[fáʃʃonaburru]
<i>accident</i>	[æksɪdɪnt]	→	[ákuʃidento]
<i>fantastic</i>	[fæntæstɪk]	→	[fantástikkur]
<i>telepathy</i>	[tələpəθi]	→	[terépaʃi]
<i>afternoon</i>	[æftəˈnʌn]	→	[aʃutʌnʌːn]
<i>(to) patrol</i>	[pəˈtrɔːl]	→	[patoróru]

Regardless of where the primary stressed vowel occurs in the English form, its adapted form is selected as the accent-bearing vowel in Japanese. Of 2,165 relevant single-word loanword forms in Goulet's (2001) study, this occurs in 1,633 / 2,165 cases (75.4%). As for the remaining cases, stress is deleted in only 279 / 2,165 cases (12.9%). In another small minority of cases, 253 / 2,165 cases (11.7%), accent surfaces on another vowel (stress shift). Examples of stress deletion and shift in English loans in Japanese are given in (7):

(7) a. stress deletion in English loans in Japanese

	English		Japanese
<i>harmonica</i>	[hɑːmənɪkə]	→	[hɑːmonika]
<i>mail</i>	[meɪl]	→	[me:ru]
<i>stocking</i>	[stɒkɪŋ]	→	[stokɪŋu]

b. stress shift in English loans in Japanese

	English		Japanese
<i>guitar</i>	[ɡɪtɑː]	→	[ɡita:]
<i>heroin</i>	[hɛːrəwɛn]	→	[heróin]
<i>magnet</i>	[mæɡnət]	→	[magunétto]

The aggregate figures for the behavior of stress in simple loanwords within Goulet's (2001) corpus are summed up in the table in (8):

(8) Stress adaptation in simple loans in Goulet (2001)

No. of single-word loanwords	2,165
Primary stressed vowel → accented vowel	1,633 (75.4%)
Stress is deleted	279 (12.9%)
Stress is shifted to another vowel	253 (11.7%)

Accent placement coincides with that of stress more than 75% of the time, despite the fact that accent placement is free in Japanese simple words and could, in principle, surface on any vowel in the Japanese adaptation of a loanword. This seriously challenges the idea that Japanese borrowers cannot perceive English stress. We conclude that hypothesis (1a) of the phonetic approximation stance is not supported, and turn our attention to hypothesis (1b).

#### 4.2 Is stress adapted phonetically by Japanese borrowers?

Given Japanese listeners' sensitivity to higher pitch and increased duration – both attested phonetic properties of English stressed vowels – it could reasonably be assumed that even monolingual Japanese listeners should be able to identify the primary stressed vowel in order to determine where to place accent in the adapted form. Under this view, it might be supposed that there is no need to access an English word's phonological form in order to place accent on the same mora that receives stress in English.

However, the adaptation of stress in English compounds presents three ready arguments against this view. First, the placement of accent in the Japanese adaptations of English compound loanwords is systematically referenced to that of secondary stress, not primary stress. We see this in the following examples:

(9) Stress adaptation in English compounds in Japanese

	English		Japanese
<i>baseball</i>	[bɛsbɑ:l]	→	[be:su <b>bo</b> :ru]
<i>ink cartridge</i>	[ɪŋkɑ:rtɪdʒ]	→	[ɪŋkukɑ:toriddʒi]
<i>boarding pass</i>	[bɔ:rdɪŋpæs]	→	[bo:diŋgɟupɑ:sw]
<i>Christmas tree</i>	[krɪsməstɪ]	→	[kurismastsuɾi]
<i>convenience store</i>	[kənviːnjənsstɔ:ɹ]	→	[kombiniensustuɔ:a]

In fact, the location of accent in the adapted forms of compounds coincides with the location of primary stress in only 41 / 558 forms (7.3%). If we include four cases of compounds where, very atypically, both words are accented, the rate is still only 8% (45 / 558). In 436 / 558 cases (78.1%) the location of accent coincides with the locus of secondary stress in the English forms. The overall figures for the behavior of stress in compound loanwords, including stress deletion and shift, are summarized in (10):

(10) The treatment of stress in English compounds in Japanese

No. of compound loanwords	192
No. of compound loanword forms	558
Only primary stress → accent	41 / 558 (7.3%)
Both words bear accent	4 / 558 (0.7%)
Only secondary stress → accent	436 / 558 (78.1%)
Stress is deleted	14 / 558 (2.5%)
Stress is shifted	63 / 558 (11.3%)

Since only one mora of Japanese words – including compounds – can bear accent, it stands to reason that primary and secondary stress cannot both be adapted to accent. This accounts for the low number of compound adaptations that place accent on both vowels that receive stress in English. However, the fact that primary stress is nearly always overlooked in the adaptation of English compound words presents a challenge to the phonetic approximation view because primary stress is perceptually more salient than secondary stress. Thus, under the phonetic

approximation view, primary stress is expected to be consistently favored in loanword adaptation.

It is clear that primary stress is favored in simple words, not just generally, but in the very same words that make up compounds. Examples of simple words are given in (11a) and of those same words, within the context of a compound, in (11b).

(11a) Stress adaptation in components of English compounds

	English		Japanese
<i>grape</i>	[grɛp]	→	[gure:pu]
<i>fruit</i>	[frut]	→	[furru:tsu]
<i>credit</i>	[kɛdit]	→	[kure:itto]
<i>card</i>	[kɑrd]	→	[kɑ:do]
<i>pocket</i>	[pɑket]	→	[pocketto]
<i>money</i>	[mʌni]	→	[mɑni:]
<i>show</i>	[ʃo]	→	[ʃo:]
<i>business</i>	[biznes]	→	[bizinesu]

(11b) Stress adaptation in compounds containing those words

	English		Japanese
<i>grapefruit</i>	[grɛpfrut]	→	[gure:pufurru:tsu]
<i>credit card</i>	[kɛditkɑrd]	→	[kure:ittokɑ:do]
<i>pocket money</i>	[pɑketmʌni]	→	[pockettomɑni:]
<i>show business</i>	[ʃobiznes]	→	[ʃo:bizinesu]

So the phonetic approximation view must address the issue of why phonetically more salient properties, i.e. greater duration and pitch differences in primary than in secondary stressed vowels, are clearly favored in simple loans, but consistently overlooked in the adaptation of compounds.

It might be thought that secondary stress has an advantage over primary stress in the adaptation of compound loanwords because it occurs on the second element of the compound, in contrast to primary stress, which occurs on the first word of a compound, and whose placement may therefore require the borrower to recall an earlier acoustic event. It is well known that it is harder to remember foreign language material than native

language material and that the less familiar one is with L2, the more severe the problem.

However, if the memory limitations of monolingual speakers were the reason for ignoring the location of primary stress in compounds, while attending to that of secondary stress, we should see a word-length effect. That is, the location of the perceptually more salient primary stress should be retained more often in short (bisyllabic) compounds than in long (polysyllabic) ones. However, primary stress is ignored regardless of whether a compound is short or long. Moreover, the treatment of bisyllabic compounds contrasts with that of bisyllabic simple words. The placement of primary stress is ignored in the former, but respected in the latter. The forms showing stress deletion might possibly be used to support the memory limitations view, but they comprise only 14 / 558 cases (2.5%), and many are short compounds (deletion does not affect only long compounds). Clearly, the length of the word does not explain why the locus of secondary stress is respected in the adaptation of English compounds.

A second argument against the phonetic approximation view is so simple that it might easily be overlooked. The data clearly show that stress in simple English words is treated differently than stress in English compound words. This means that compounds and simple words are distinguished in the mind of the borrower. However, the distinction between simple and compound words is phonological, not phonetic. The general absence of word boundary cues in the acoustic signal is well attested in the scientific literature (e.g. MacKay 1987: 276-292; Fucci & Lass 1999: 169; Fromkin *et al.* 2001: 185), and we can probably all confirm this from our own experience of hearing an unknown language as an unsegmentable string. In sum, just the fact that borrowers distinguish between simple and compound words of English indicates that they have access to more than the phonetic surface of an English word form.

Another serious challenge for the phonetic approximation stance is presented by vowel gemination in the adapted forms of loanwords. Since English stressed vowels are phonetically longer than unstressed ones, and since Japanese

contrasts long and short vowels, we would expect that if the adaptation of stress were purely phonetic, stressed vowels would systematically surface as geminates in the adapted forms. However, the gemination behavior of stressed vowels in compound loanwords does not strongly support this prediction. Out of 724 cases of stressed vowels in the compounds, gemination occurs in only 278 cases (i.e. 38.4%).<sup>8</sup> In fact, if we consider primary and secondary stress separately, gemination occurs more often under secondary stress (156 / 327 = 47.7%) than under primary stress (122 / 397 = 30.7%). This, in itself, is contrary to the idea that adaptation is a process of phonetic approximation. However, in the case of either primary or secondary stress, stress is a poor predictor of gemination in loanword adaptation, which presents a challenge for the phonetic approximation stance.

Instead, the clearly better predictor of gemination is whether the English vowel is tense or lax; the so-called tense vowels surface as geminates in the Japanese adaptations of English loanwords, while lax vowels do not. The qualifier “so-called” is used because no physical property of tenseness or laxness has been clearly identified. It is now generally accepted that the distinction between the two classes of vowel is phonological rather than phonetic. For example, all the so-called tense vowels can occur in word-final open syllables, whereas none of the so-called lax vowels do (e.g. *bee* [bi] but not \*[bɪ], *bay* [be] but not \*[bɛ], etc.).

Even characterizing the phonological distinction between tense and lax vowels has been a matter of some debate (Jensen 1993: 35), though there is an emerging preponderance of opinion that length, counted in moras, is the distinguishing feature between the two classes of vowel. The tense vowels of English are underlyingly bimoraic, while those called lax are monomoraic (Jensen 1993; Harris 1994; Hammond 1999; Durand 2000). Given

---

8. For these calculations we considered the vowel under primary stress and that under secondary stress in compounds. However, we disregarded English diphthongs and vowels followed by coda /r/ in the English form, because coda /r/ systematically disappears in loanword adaptation in Japanese, triggering gemination of the vowel.

that Japanese speakers are sensitive to moras, this might sound promising for the phonetic approximation view, but unlike in Japanese, the English bimoraic vowels are not necessarily phonetically longer than their monomoraic counterparts. As Duchet & Fryd (1997: 19) remark, "...en termes purs de durée, les voyelles 'brèves' se trouvent souvent égal, voire excéder, les voyelles dites 'longues'..." Thus even if what we are calling a tense-lax distinction is more properly regarded as a short-long distinction, calibrated in moraic terms, it is nonetheless phonological, not phonetic.

When we look at the compound loanword data in the light of the phonological tense-lax / short-long distinction, predicting that tense vowels geminate, while lax ones do not, the results are strikingly more robust.<sup>9</sup> Overall, there are 380 pertinent cases of tense vowels /i, e, o, u/ in the compound loanword forms. Gemination occurs in 311 of those cases (81.8%). The figures for the gemination behavior of the tense vowels are presented individually and collectively in (12):

(12) Tense vowel gemination in compound loans

		vowel	cases	geminate	
1 <sup>st</sup> word		[i]	72	56	(77.8%)
		[e]	45	41	(91.1%)
		[o]	38	21	(55.3%)
		[u]	35	33	(94.3%)
		subtotal		190	151
2 <sup>nd</sup> word		[i]	40	34	(85.0%)
		[e]	68	56	(82.3%)
		[o]	32	23	(71.9%)
		[u]	50	47	(94.0%)
		subtotal		190	160
	Total		380	311	(81.8%)

9. For this calculation we considered only English /i, e, o, u/, which are generally accepted to be tense, and /ɪ, ɛ, ʊ/, which are generally considered to be lax. We disregarded vowels before /r/, because the tense-lax distinction is neutralized in this position.

The figures for the non-gemination of English stressed lax vowels provide further support for the view that gemination in the Japanese adaptation of English loanwords is linked to the phonological status of English vowels. Out of 222 cases where they occur in the compound loanword data, stressed lax vowels never geminate ( $0 / 222 = 0\%$ ). Even though stressed vowels are phonetically longer in duration than unstressed ones, while tense vowels are not necessarily phonetically longer than lax ones, support for the view that vowel gemination in loanword adaptation is linked to the phonological tense-lax distinction among English vowels is decidedly better than for the logical prediction of the phonetic view that gemination is linked to stress.

Incidentally, the different treatment of tense and lax vowels further shows that Japanese borrowers can discriminate vowels that do not occur in their language. For instance, though /ɪ/ is ill-formed in Japanese and although both English /i/ and /ɪ/ surface as /i/ in loanword adaptation (Goulet 2001: 94-96), /ɪ/ must be perceived as distinct from /i/. Yet according to the phonetic approximation stance (e.g. Silverman 1992), this and other non-native distinctions should go unperceived by borrowers.

To sum up, neither of the phonetic approximation hypotheses concerning the adaptation of English stress in compounds is tenable. First, the phonetic approximation view cannot explain a crucial reliance on levels of representation to which borrowers purportedly have no access, such as word boundaries to distinguish between simple words and compounds. Also, the phonetic approximation view cannot explain why phonetic details of English that should be perceptible to Japanese borrowers do not appear to be relevant in the adaptation process. Physically-based predictions such as that primary stress should be favored over secondary stress and that stressed vowels will be realized as geminates, are supported poorly or not at all. We conclude, therefore, that the adaptation of stress in English loanwords in Japanese is not guided by the L1-referenced perception of the surface form of English words.



## 5. A phonological analysis of the adaptation of stress

Here we show that the adaptation of stress in English compounds is accounted for by the constraints in (13):<sup>10</sup>

- (13) Japanese constraints on accent placement in compounds
- a. only one word of a compound may bear accent
  - b. accent must occur on the second word of a compound
  - c. accent occurs on the antepenultimate mora
  - d. the locus of stress is maintained

The effect of these constraints is obvious, but the last two constraints nonetheless merit additional comment. To begin with, we consider (13d) to be an effect of the Preservation Principle, which is taken from LaCharité & Paradis (1993: 146) and stated in (14):

(14) Preservation Principle

Preserve as much of the input as possible, according to the constraints of the language.

Though Paradis *et al.* (1993), LaCharité & Paradis (1993) and Paradis & LaCharité (1997) were among the first to formalize the idea that borrowers try to salvage as much of the input as possible in loanword adaptation, subject to the satisfaction of the constraints of the language, other constraint-based theories, such as Optimality Theory (OT), are now in agreement on this point. It is also important to point out that although the Preservation Principle, or its equivalent in other theories, is crucial in accounting for loanword adaptation, it is needed to account for native phonology as well. In short, it has proven to be a fundamental pan-linguistic phonological principle.

---

10. Constraints (13a, b, d) are reminiscent of those proposed by Kubozono (2001) and Tanaka (2001) to account for accent placement in native Japanese compounds.

The other constraint that merits some discussion is (13c), which, for convenience, we call Antepenultimate Accent. It has frequently been noted that Japanese speakers tend to accent the antepenultimate mora of loanwords. However, this constraint may not be specific to loanword adaptation. Vance (1987: 65) observed that the antepenultimate mora seems to be a neutral accent placement in Japanese. Martin (1952: 35) says that native compound nouns of more than four syllables are usually accented on the antepenultimate mora. Both Vance and Martin further point out that, loanword or not, if the antepenultimate mora is what Haraguchi (1996: 48) calls a degenerate mora, i.e. if it is a coda consonant, a postvocalic glide, or the second member of a geminate vowel, accent is placed on the pre-antepenultimate mora of the word.

We have found that accent falls on the antepenultimate mora of the adapted form in  $331 / 558 = 59.3\%$  of the compound corpus. If we take into account cases where accent cannot be placed on the antepenultimate mora (because it is degenerate), the support for Antepenultimate Accent is stronger yet ( $424 / 558 = 76.0\%$ ). Thus, it seems reasonable to conclude that Antepenultimate Accent is active in compound loanword adaptation.

Before continuing, we wish to point out that the constraints in (13) cannot simply be co-opted by the phonetic approximation stance. Constraints (13a) and (13b) presuppose that borrowers distinguish between simple and compound loanwords. Though this is consistent with the phonological view, it is antithetical to both hypotheses (1a) and (1b) of the phonetic approximation stance. The last constraint (13d) is also problematic for both hypotheses in (1). It is straightforwardly at odds with (1a) because one cannot maintain what is not perceived. It is inconsistent with (1b) because, as we have pointed out earlier, the locus of primary stress should be favored if only the surface form feeds loanword adaptation. The only constraint that might be thought to serve the phonetic approximation stance is (13c). One might suppose that English stress is not perceived and that accent is placed on the antepenultimate mora of a compound loanword for reasons having nothing to do with the placement of stress in the English form. We will take up this idea shortly.

Consider now how the four constraints in (13) are all respected in the placement of accent in the compound loanword examples shown in (15):

(15) Examples of English compound loanwords in Japanese

	English		Japanese
a.	<i>airbag</i>	[érbæg]	→ [ɛabákkɯ]
b.	<i>baseball</i>	[bésbâl]	→ [beesubóoru]
c.	<i>doorboy</i>	[dórbòj]	→ [doabóoi]

Like most of the compound adaptations in the corpus, accent is on the second word, and only the second word, of the compound. The locus of accent, which is the antepenultimate mora, coincides with the locus of secondary stress. Out of 558 forms, 362 (64.9%) respect all of the constraints in (13).

As previously mentioned, one might assume that Antepenultimate Accent (13c) is sufficient on its own to account for these cases, but there are a couple of serious problems with this idea. First, in the vast majority of cases (362 / 424 = 85.4%), the antepenultimate mora is the same mora that receives secondary stress in the English form. Without recourse to the Preservation Principle, this constitutes an unexpected coincidence. Second, even the few examples in (15) hint that blind application of Antepenultimate Accent alone overlooks the processes that put the accented vowel in antepenultimate position. In (15a), gemination of the final consonant puts the accented vowel in antepenultimate position. In (15b) gemination of the vowel /a/, not generally recognized as phonologically [+tense] or bimoraic (we return to this point later), puts the stressed vowel in antepenultimate position. The example in (15c) shows that gemination of the first part of the diphthong achieves that effect. The upshot is that being the antepenultimate vowel often does not just happen; it is engineered by borrowers.

Crucially, not all compounds are treated identically in loanword adaptation. Compare, for instance, these adaptations of *cowboy* and *seaside*:

(16) Secondary stressed mora → antepenultimate accent

	English		Japanese
<i>cowboy</i>	[kawboj]	→	[ka:boi]
<i>seaside</i>	[saisajd]	→	[si:sáido]

In *cowboy*, the first part of the diphthong is lengthened and the glide part of the diphthong becomes a full vowel. These operations make what is, in English, the secondary stressed vowel the antepenultimate mora of the adapted form. The word *seaside*, though, requires a different treatment to achieve the same effect. The final consonant /d/, not being a licit word-final coda in Japanese, triggers vowel epenthesis. In other words, adaptation involves the insertion of a mora at the end of the word. Because a mora is inserted, the first part of the diphthong /aj/ does not need to geminate to be in antepenultimate position, in contrast to /oj/ in *cowboy*. In short, the diphthongs in the two words are treated differently in adaptation, though in both cases the vowel that is under secondary stress in English ends up being in antepenultimate position in the adapted form. If Antepenultimate Accent were applied automatically to surface phonetic forms, there should not be such inconsistency in the data and a word like *cowboy* should surface as \*[ká:boi] or \*[kaúboi] (allowing for the degeneracy of the antepenultimate mora).

Compare, too, the adaptations of *fashion model* and *stopwatch* and of *scrapbook* and *coffee break* in (17):

(17) Secondary stressed mora → antepenultimate accent

	English		Japanese
<i>fashion model</i>	[fæʃənɹnádəl]	→	[faʃʃonmóderu]
<i>stopwatch</i>	[stɔpwátʃ]	→	[stoppu wóttʃi]
<i>scrapbook</i>	[skræpbúk]	→	[sukurappubúkkú]
<i>coffee break</i>	[káfi:brék]	→	[ko:çi:bu:re:ku]

In both *fashion model* and *stopwatch* the final consonant triggers vowel epenthesis, i.e. mora insertion word-finally. However, in *stopwatch* vowel epenthesis alone is insufficient; gemination of the final consonant is also necessary to put the stressed vowel in

antepenultimate position. In *fashion model*, this is not required, as the stressed vowel is already antepenultimate. As for *scrapbook*, gemination of final /k/ is required so that the adapted form of the stressed vowel /ʊ/ will be antepenultimate. In contrast, gemination of final /k/ of *coffee break* is not needed, since the English tense vowel /e/ surfaces as a geminate in Japanese. Again, such variation is unexpected if Antepenultimate Accent is applied without reference to the placement of stress.

The apparently unpredictable gemination behavior of English /a/, which is sometimes geminated and sometimes not, also shows that gemination is often used to satisfy Antepenultimate Accent. As already discussed, English tense vowels systematically surface as geminates in Japanese, while lax vowels do not. However, it has not yet been clearly established whether English /a/ should be considered tense or lax. As Jensen (1993: 34) indicates, the problem stems from the fact that General American has neutralized some distinctions among the low back vowels. For example, speakers of standard American English, which has most influenced Japanese since World War II (Goulet 2001: 9 provides several references), pronounce both *balm* and *bomb* identically as [bam]. If we consider the way the English low back vowel behaves in loanword adaptation, it seems that Japanese borrowers regard this vowel as lax (though the status of this sound is by no means as clear for Japanese borrowers as the status of the other lax English vowels). In single-word loans, the low back vowel occurs in 232 cases in Goulet's corpus.<sup>11</sup> Of these, it is adapted as a geminate in only 40 cases (17.2%). Examples are given in (18):

---

11. We have disregarded all cases where /a/ occurs before /r/ in English, since coda /r/ is systematically deleted, or perhaps adapted as length on the vowel. For example, *card* [kɑ:rd] is adapted as Japanese [kɑ:do]. Here, gemination has more to do with /r/-deletion than with the tenseness versus laxness of the vowel, which is, in any case, neutralized before /r/.

(18) Examples showing gemination of adapted English /a/

	English		Japanese
<i>coffee</i>	[kafi]	→	[ko:çi:]
<i>all</i>	[ál]	→	[ó:ru]
<i>auction</i>	[ákʃən]	→	[ó:kuʃon]

In 192 of the 232 single-word cases (82.9%), the low back vowel adapts as a non-geminate, as illustrated by the examples in (19):

(19) Examples showing non gemination of adapted English /a/

	English		Japanese
<i>body</i>	[bádi]	→	[bodi]
<i>blonde</i>	[blánd]	→	[burondo]
<i>comic</i>	[kámik]	→	[kómikku]

Similarly, of the 45 cases where the low back vowel occurs in the first word of a compound (where its gemination behavior is generally irrelevant to Antepenultimate Accent) adapted /a/ geminates in only 11 / 45 (24.4%). Examples of both geminating (20a) and non-geminating (20b) adapted /a/ in the first word of compound loans are given below:

(20) (Non)gemination of adapted /a/ in 1<sup>st</sup> word of compounds

	English		Japanese
a. <i>coffee break</i>	[káfi:brèk]	→	[ko:çi:buré:ku]
<i>coffee shop</i>	[káfi:ʃap]	→	[ko:çi:ʃoppu]
b. <i>bodyguard</i>	[bádigà:d]	→	[bodi:gá:do]
<i>economy class</i>	[ikánəmi:klæs]	→	[ekonomi:kurásu]
<i>hot dog</i>	[hátdàg]	→	[hottodókku]

The total figures for the behavior of the low back vowel in both simple loanwords from Goulet's corpus and compound loanwords in the combined corpus, are summed up in (21):

(21) Gemination vs. non-gemination behavior of adapted /a/

single-word loans	no. of cases	232
	gemination	40 (17.2%)
	no gemination	192 (82.8%)
1 <sup>st</sup> word of compound	no. of cases	45
	gemination	11 (24.4%)
	no gemination	34 (75.6%)

We conclude from these figures, which show the relatively infrequent gemination of adapted English /a/ when Antepenultimate Accent is not at issue, that Japanese borrowers generally regard English /a/ to be underlyingly monomoraic.

However, /a/ gemination in the second word of a compound, where the effects of Antepenultimate Accent are most in evidence, presents a contrast to the normal, non-geminating behavior of adapted English /a/. The low back vowel occurs in the second word of a compound in a total of 64 cases. In 57 / 64 (89%) cases, /a/ gemination or non-gemination, serves the needs of Antepenultimate Accent. To put a finer point on things, /a/ geminates in 22 / 26 cases (84.6%) where gemination results in the stressed vowel being the antepenultimate mora of the compound, and it does not geminate in 35 / 38 cases (92.1%) where /a/ gemination is not required to achieve that effect. The point is that in compounds, /a/, a normally non-geminating vowel, is lengthened when needed to satisfy Antepenultimate Accent.

The upshot of the broader discussion is that the state of being the antepenultimate vowel in the Japanese adaptation of English compounds usually does not just happen. Words are very often adapted such that the locus of English secondary stress and the locus of antepenultimate accent will coincide. Rather than being accidental, the placement of accent represents the simultaneous satisfaction of both Antepenultimate Accent and the Preservation Principle that presses for faithfulness to the placement of stress in the English form.

We must consider, too, the 74 / 436 forms (17%) where the locus of accent coincides with the locus of secondary stress, even though that placement does not comply with Antepenultimate Accent. This residue is unexpected under the view that English stress is not perceived and that Antepenultimate Accent is automatically applied to the surface form of a loanword. However, this body of exceptions to Antepenultimate Accent is expected under the phonological view, because there are cases where not all the constraints can be satisfied simultaneously. In many cases, the stressed vowel occurs early in a polysyllabic word (e.g. *bus terminal*). There, post-stressed moras would have to be deleted – in violation of the Preservation Principle – so that accent could be antepenultimate. In some other cases, gemination cannot achieve the desired effect. For instance, *highway* [hájwè] is adapted as [hajué:]. Epenthesis is not called for, as the word ends in a vowel, and that vowel is already geminated, by virtue of being tense. Thus, Antepenultimate Accent is violated in favor of preserving the original, penultimate, locus of accent.

There are, admittedly, cases of stress shift that are, on the face of things, problematic for the phonological view, since they seem to be cases where Antepenultimate Accent is satisfied without regard for the placement of stress in the English form (e.g. *businessman* → [bizinesúman]). However, we have to bear in mind that there are relatively few stress shift cases in the data (63 / 558 = 11.3%). Moreover, it is normal for exceptions to give way over time. For example, the French loanword *ballet* has come to be stressed on the initial syllable in British English. Similarly, *advertisement* [ædvərtisment], which is derived from [ædvərtájz] is giving way to [ædvərtájzment] in North American English because *-ment* is not usually a stress-shifting suffix. Even in the formation of native Japanese compounds, accent is sometimes shifted when it falls on the final or penultimate mora. This is generally felt to be a process of regularization. Stress-shift in established English compounds could be expected for the same reason.



## 6. Conclusion

We have argued that the adaptation of stress in English compound loanwords in Japanese is phonological, not directly phonetic. We began by laying out what seem to us to be the two logical positions that phonetic approximation might take with respect to the perception and adaptation of stress in English compound loanwords in Japanese. We showed that each of these positions provides an inadequate account of the facts. We further tried to show that the phonological nature of English loanwords interacts with the adaptation of stress and that phonological processes, such as gemination, are employed to bring English compound loanwords into compliance with Japanese constraints. We conclude that the adaptation of stress, like the adaptation of segments in loanwords, is generally a phonological operation performed on the correctly perceived, L2-referenced, phonological form of a loanword.

## REFERENCES

- AKAMATSU, T. (1997): **Japanese Phonetics: Theory and Practice**, Munich, Lincom Europa.
- CELCE-MURCIA, M., D. BRINTON & J. GOODWIN (1996): **Teaching Pronunciation**, Cambridge, Cambridge University Press.
- CUTLER, A. & T. OTAKE (1994): "Mora or phoneme? Further evidence for language-specific listening", **Journal of Memory and Language**, 33, pp. 824-844.
- (2002): "Rhythmic categories in spoken-word recognition", **Journal of Memory and Language**, 46, pp. 296-322.

- DUCHET J.-L. & M. FRYD (1997): **Manuel d'anglais oral pour les concours**, Paris, Didier-Erudition.
- DURAND, J. (2000): **Longueur, tension et système vocalique de l'anglais**, Ms. University of Toulouse-Le Mirail.
- FROMKIN, V., R. RODMAN, N. HULTIN & H. LOGAN (2001): **An Introduction to Language**, 2<sup>nd</sup> Canadian Edition, Scarborough, Ontario, Nelson.
- FUCCI, D. & R. LASS (1999): **Fundamentals of Speech Science**, Boston, Allyn & Bacon.
- GOULET, M.-J. (2001): **L'adaptation phonologique d'emprunts lexicaux anglais en japonais et la faible influence de la graphie**, M.A. thesis, Laval University, Quebec City, Quebec.
- HAMMOND, M. (1999): **The Phonology of English**, Oxford, Oxford University Press.
- HARAGUCHI, S. (1996): "Syllable, mora and accent", in T. OTAKE & A. CUTLER, eds., **Phonological Structure and Language Processing: Cross-linguistic Studies**, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 45-75.
- HARRIS, J. (1994): **English Sound Structure**, Oxford, Blackwell Publishers.
- HYMAN, L. M. (1985): **A Theory of Phonological Weight**, Dordrecht, Foris Publications.
- INAGAKI, K., G. HATANO & T. OTAKE (2000): "The effect of Kana literacy acquisition on the speech segmentation unit used by Japanese young children", **Journal of Experimental Child Psychology**, 75, pp. 70-91.
- JENSEN, J. (1993): **English Phonology**, Amsterdam, John Benjamins.

KATADA, F. (1990): "On the representation of moras: Evidence from a language game", **Linguistic Inquiry**, 21, pp. 641-646.

KUBOZONO, H. (1996): "Speech segmentation and phonological structure", in T. OTAKE & A. CUTLER, eds., **Phonological Structure and Language Processing: Cross-linguistic Studies**, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 77-94.

----- (2001): "Epenthetic vowels and accent in Japanese: Facts and paradoxes", in J. VAN DE WEIJER & T. NISHIHARA, eds., **Issues in Japanese phonology and morphology**, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 111-140.

LACHARITÉ, D. & C. PARADIS (1993): "Introduction: The emergence of constraints in generative phonology and a comparison of three current constraint-based models", **Canadian Journal of Linguistics**, 38, 2, pp. 127-153.

----- (2002): "Addressing and disconfirming some predictions of phonetic approximation for loanword adaptation", **Revue Langues et Linguistique**, n° 28, pp. 73-91.

----- (2005): "Category preservation and proximity versus phonetic approximation in loanword adaptation", à paraître dans **Linguistic Inquiry** 36(2).

LADEFOGED, P. (1982): **A Course in Phonetics**, 2<sup>nd</sup> Edition, New York, Harcourt, Brace Jovanovich.

MACKAY, I. (1987): **Phonetics: The Science of Speech Production**, Boston, Allyn and Bacon.

MARTIN, S. E. (1952): "Morphophonemics of Standard colloquial Japanese", **Journal of the Linguistic Society of America**, 28, 3, part 2, Language dissertation n° 47, Baltimore, Linguistic Society of America.

- OTAKE, T., G. HATANO, A. CUTLER & J. MEHLER (1993): "Mora or syllable? Speech segmentation in Japanese", **Journal of Memory and Language**, 32, 2, pp. 258-278.
- OTAKE, T., G. HATANO & K. YONEYAMA (1996): "Speech segmentation by Japanese listeners", in T. Otake & A. CUTLER, eds. **Phonological Structure and Language Processing: Cross-linguistic Studies**, pp.183-201, Berlin, Mouton de Gruyter.
- PARADIS, C., C. LEBEL & D. LACHARITÉ (1993): "Adaptation d'emprunts: Les conditions de la préservation segmentale," in C. Dyck, ed., **Actes de l'Association canadienne de linguistique**, pp. 461-476, Toronto, University of Toronto Press.
- PARADIS, C. & D. LACHARITÉ (1997): "Preservation and minimality in loanword adaptation", **Journal of Linguistics**, 33, (2), pp. 379-430.
- (2001): "Guttural deletion in loanwords", **Phonology**, 18, pp. 255-300.
- (2002): "Delimiting phonetic approximation in loanword adaptation". Paper presented at the **North American Phonology Conference (NAPhC)**, Concordia University, Montreal.
- SAVARD, M. (in progress): **La nativisation d'emprunts anglais en italien**, Doctoral dissertation, Laval University.
- SILVERMAN, D. (1992): "Multiple scansions in loanword phonology: Evidence from Cantonese", **Phonology**, 9, pp. 289-328.
- TANAKA, S. (2001): "The emergence of the 'unaccented': Possible patterns and variations in Japanese compound accentuation", in J. VAN DE WEIJER & T. NISHIHARA, eds., **Issues in Japanese Phonology and Morphology**, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 159-192.

VANCE, T. J. (1987): **An Introduction to Japanese Phonology**,  
New York, State University of New York Press.

YAMADA, E. (1990a): "Stress assignment in Tokyo Japanese (1):  
Parameter settings and compound words", **Fukuoka  
Daigaku Jinbun Ronsoo** [Fukuoka University Review of  
Literature and Humanities], 21, pp. 1575-1604.

----- (1990b): "Stress assignment in Tokyo Japanese (2):  
Stress shift and stress in suffixation", **Fukuoka Daigaku  
Jinbun Ronsoo** [Fukuoka University Review of  
Literature and Humanities], 22, pp. 97-154.

***Langues et linguistique*, n° 30, 2004**

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

**ISSN 0226-7144**

**[li.ulaval.ca](http://li.ulaval.ca)**

**LES SUITES /Cy/ > /C<sup>j</sup>u/ DANS LES EMPRUNTS EN RUSSE:  
UN PROBLÈME POUR L'APPROCHE PERCEPTUELLE**

Carole PARADIS  
professeure titulaire

LaCharité et Paradis (2005), et Paradis et LaCharité (1997, 2001, 2003), qui soutiennent l'«approche phonologique», ont déjà apporté de nombreux arguments contre l'«approche perceptuelle» comme explication générale à l'adaptation sonore des emprunts lexicaux. Cet article offre un nouveau type de preuve en défaveur de l'approche perceptuelle: le fait que, pour des raisons phonologiques, l'adaptation d'un phonème de la langue source engendre dans la langue cible (L1) une suite phonotactique qui est perceptuellement anormale. C'est le cas de la suite /C<sup>j</sup>u/ issue de la suite étrangère /Cy/ dans les emprunts russes au français, à l'allemand et à diverses langues de la famille turque, où une consonne est palatalisée devant une voyelle arrière (/u/). Or, contrairement aux voyelles d'avant, les voyelles arrière ne constitue pas un contexte de palatalisation en russe. Ce fait contredit l'approche perceptuelle, selon laquelle l'oreille L1 reconstruirait ce qui lui est naturel lors de l'adaptation sonore des emprunts.

***Langues et linguistique, n° 30, 2004***

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

**ISSN 0226-7144**

**[li.ulaval.ca](http://li.ulaval.ca)**



## LES SUITES /Cy/ > /C<sup>i</sup>u/ DANS LES EMPRUNTS EN RUSSE: UN PROBLÈME POUR L'APPROCHE PERCEPTUELLE

Carole PARADIS

### 1. Objectif

LaCharité et Paradis (2002, 2005), et Paradis et LaCharité (1997, 2001, 2003) posent que l'adaptation sonore des emprunts lexicaux est généralement effectuée par la composante phonologique de la langue emprunteuse (L1). Ces auteures, qui s'inscrivent dans ce qu'on appelle l'«approche phonologique», ont déjà apporté de nombreux arguments contre l'approche perceptuelle, aussi appelée «approximation phonétique», comme explication générale à l'adaptation sonore des emprunts lexicaux. Les tenants des deux approches, phonologique et perceptuelle, s'entendent généralement sur le fait que les emprunteurs sont des bilingues. La différence majeure entre les deux approches réside dans le fait que les tenants de l'approche phonologique posent que les emprunteurs ont accès aux deux codes linguistiques, celui de la L1 et celui de la langue source (L2), au moment de l'adaptation active («on-line») d'un emprunt, alors que les tenants de l'approche perceptuelle soutiennent que les emprunteurs n'ont accès qu'au code de la L1 lors d'une telle adaptation. Les différences entre les approches phonologique et perceptuelle sont discutées en détail à la section 3.

Parmi les arguments apportés par les auteurs précités contre l'approche perceptuelle, mentionnons qu'un phonème étranger est adapté par le phonème natif le plus près, qui ne correspond pas, dans bien des cas, au son natif «phonétiquement» le plus près. Ainsi la voyelle anglaise haute relâchée /ɪ/ est adaptée en /i/ en français québécois et européen, même si le /e/ français est phonétiquement plus près du /ɪ/ anglais que ne l'est le /i/ français (voir les auteures précitées pour un exposé détaillé). Dans cet article, nous voulons offrir un autre type de preuve à l'encontre de l'approximation phonétique, qui n'a encore, à notre connaissance,

jamais été discuté: le fait que, pour des raisons phonologiques, l'adaptation d'un phonème de la L2 puisse engendrer dans la L1 une suite phonotactique qui n'est pas perceptuellement naturelle dans la L1. Nous montrerons que c'est le cas des suites /C<sup>j</sup>u/ issues des suites étrangères /Cy/ dans les emprunts russes au français, à l'allemand et à diverses langues de la famille turque.

L'étude présentée ici fait aussi suite à celle de Paradis et Thibeault (2003), dont l'objectif est de montrer que les séquences /C<sup>j</sup>u/ (</Cy/) dans les emprunts en russe ne sont pas le fruit d'une décompression phonologique qui serait due à la biphonémicité sous-jacente de la voyelle /y/, soit à la présence de deux segments dans la forme sous-jacente de /y/. Les auteures montrent que la voyelle /y/ est, comme toutes les voyelles orales, monophonémique (elle ne contient qu'un seul segment en forme sous-jacente) et que son comportement en russe, comme dans les autres langues, est celui d'un segment monophonémique. Paradis et Thibeault (2003) expliquent que la suite biphonémique /<sup>h</sup>u/ dans /C<sup>j</sup>u/ (</Cy/) est le résultat d'une palatalisation consonantique devant voyelle d'avant. Elle ne résulte pas de la présence de deux phonèmes dans la forme sous-jacente de la voyelle d'avant arrondie, soit /j/ + /u/, qui justifierait que la voyelle étrangère *y* (/ju/, [y]) se réalise de façon biphonémique en russe (/jy/ ([y]) > /<sup>h</sup>u/), comme c'est le cas des voyelles nasales. Paradis et Prunet (2000) montrent que les voyelles nasales sont universellement biphonémiques et que c'est ce qui explique qu'elles se décompressent de façon universelle dans les langues qui ne les permettent pas (/VN/ ([∇]) > VN; ex.: français *entente* [ãtãt] > anglais [antant] et français *canton* [kãtõ] > peul [kanton]), plutôt que de simplement se dénasaliser (\*∇ > V).

Dans cet article, nous nous attacherons à rejeter l'hypothèse d'un autre type de décompression: la décompression perceptuelle, par laquelle la voyelle étrangère /y/ serait perçue par les emprunteurs comme une suite de deux phonèmes (/j/ + /u/) même si la voyelle /y/ n'est phonologiquement qu'un phonème simple. Nous montrerons que l'hypothèse d'une décompression perceptuelle ne permet pas plus de rendre compte des suites /C<sup>j</sup>u/ (</Cy/) dans les emprunts en russe que ne le permet l'hypothèse de la décompression phonologique, réfutée par Paradis et Thibeault

(2003). L'article sera organisé de la façon suivante. À la section 2, nous présenterons notre argumentation contre l'approche perceptuelle ainsi que les faits nécessaires à la compréhension de notre argumentation. À la section 3, nous discuterons plus en profondeur de la problématique théorique quant aux approches phonologique et perceptuelle. À la section 4, nous présenterons brièvement le corpus constitué par Paradis et Thibeault (2003) et les résultats qu'elles ont obtenus quant à la palatalisation devant la voyelle /u/ (</y/). Ces résultats seront comparés au taux de palatalisation qu'elles ont observé devant d'autres voyelles de leur corpus ciblé, soit les voyelles d'avant non arrondies, d'une part, et les voyelles d'arrière autres que /u/ (</y/), d'autre part. Il sera montré que la palatalisation est rarissime devant les voyelles arrière alors qu'elle est systématique devant les voyelles d'avant.

## 2. Principaux faits et argumentation

La voyelle d'avant arrondie /y/ est, dans la majorité des cas, adaptée en /ʲu/ derrière une consonne palatalisable (définie plus loin) dans le corpus d'emprunts en russe annexé à Paradis et Thibeault (2003). Des exemples de cette adaptation sont présentés en (1).

(1) Adaptation de la voyelle étrangère /y/ en /ʲu/ dans les suites /Cy/ en russe

<i>emprunts</i>		<i>origine</i>	<i>API</i>	<i>palatalisation en russe</i>
costume		français	[kɔstym]	→ [kɔstʲúm]
étude		français	[etyd]	→ [etʲúd]
ouverture		français	[uvertyr]	→ [uvʲertʲúra]
peluche		français	[p(ə)lyʃ]	→ [pʲʲuf]
volume		français	[vɔlym]	→ [volʲúm]
nüster	'tricheur'	allemand	[ny:stər]	→ [nʲúxətʲ]
bitük	'hooligan (sorte de)'	turc	[bityk]	→ [bitʲúk]
tuk	'ballot'	turc	[ty:k]	→ [tʲuk]
lülkä	'berceau'	turkmène	[lylka]	→ [lʲúlʲka]

Le corpus de Paradis et Thibeault (2003), qui sera plus amplement décrit à la section 4, comprend 202 cas phonologiquement pertinents de /y/ provenant de 218 formes d'emprunt. Une «forme d'emprunt» est un emprunt prononcé par un consultant locuteur natif de la langue étudiée (en l'occurrence, russophone). L'adaptation /Cy/ > /C<sup>j</sup>u/ pose un sérieux problème à l'hypothèse de l'approximation phonétique, selon laquelle les emprunts seraient adaptés par le son perceptuellement le plus proche, non phonémiquement le plus proche. Comme nous le verrons plus en détail à la prochaine section, l'approche phonétique émet l'hypothèse que l'oreille reconstruit ce qui lui est naturel. Le problème réside ici dans le fait que la voyelle /u/ est une voyelle arrière. Or les voyelles arrière ne sont pas des voyelles qui entraînent naturellement la palatalisation d'une consonne, ni en russe ni dans aucune langue.<sup>1</sup> Les rares cas où une consonne palatalisée apparaît intramorphémiquement devant une voyelle arrière en russe sont majoritairement des cas d'emprunts, dont ceux qui contiennent la suite /C<sup>j</sup>u/ (< /Cy/) sont les plus nombreux.

Paradis et Thibeault (2003) ont effectué une recherche exhaustive sur les suites /bV/, /dV/, /pV/ et /tV/ en début de mot dans le dictionnaire de Golovinsky (1912). Elles ont choisi ce dictionnaire parce que l'auteur présente des transcriptions phonétiques dans ses entrées lexicales. Bien que les symboles utilisés dans ces transcriptions ne soient pas l'alphabet phonétique international (il ne semble malheureusement pas exister de dictionnaire russe qui rapporte la prononciation des mots dans cet alphabet) et qu'ils soient basés sur la graphie cyrillique, le dictionnaire de Golovinsky offre néanmoins un bon aperçu de la prononciation des mots en russe. Comme le font remarquer Paradis et Thibeault, même si elles sont normatives (voir Lychyk 1994: 143), les représentations graphiques dans cette langue sont généralement phonétiquement transparentes. Les résultats de leur recherche devant les voyelles arrière /u/, /o/ et /a/ sont présentés au

- 
1. Bien qu'il existe des langues comme le japonais et le kinyarwanda où les consonnes palatalisées se trouvent devant tous les types de voyelles (arrière et avant), il n'existe pas de langue où la palatalisation ne se produit que devant les voyelles arrière, à l'exclusion des voyelles d'avant. L'inverse constitue la norme.

tableau (2). Il en ressort que les occlusives /b/, /d/, /p/ et /t/ ne sont que très rarement palatalisées dans ce contexte, soit 96 / 4 489 cas, 2,1% seulement des cas (1,4%, 3,5%, 1,2% et 7,4% des cas, respectivement).

(2) Consonnes palatalisées / non palatalisées devant voyelles arrières à l'initiale de mot

b		d	
<sup>j</sup> u = 8	u = 147	<sup>j</sup> u = 7	u = 54
<sup>j</sup> o = 0	o = 219	<sup>j</sup> o = 0	o = 337
<sup>j</sup> a = 1	a = 287	<sup>j</sup> a = 8	a = 40
<b>9 (1,4%)</b>	653	<b>15 (3,5%)</b>	431
p		t	
<sup>j</sup> u = 0	u = 157	<sup>j</sup> u = 10	u = 93
<sup>j</sup> o = 1	o = 2 536	<sup>j</sup> o = 1	o = 278
<sup>j</sup> a = 33	a = 199	<sup>j</sup> a = 27	a = 142
<b>34 (1,2%)</b>	2 892	<b>38 (7,4%)</b>	513

Total: 96 / 4 489 cas (2,1%) de consonnes palatalisées devant voyelle arrière.

Comme on peut le voir en (3), les occlusives du tableau (2) sont palatalisées derrière la voyelle arrière /u/ dans 25 / 476 cas, soit 5,2% des cas. Ce pourcentage est plus élevé que la moyenne (2,1%), mais la suite /C<sup>j</sup>u/ provient principalement d'emprunts contenant la voyelle étrangère /y/, comme *tuk* > [t<sup>j</sup>uk] en (1).

(3) Résumé de la palatalisation de /b, d, p, t/ à l'initiale de mot devant les voyelles /u, o, a/

<sup>j</sup> u	= 25 / 476	5,2%
<sup>j</sup> o	= 2 / 3 372	0,06%
<sup>j</sup> a	= 69 / 737	9,4%

Notons également que certains cas sont dans les faits prononcés [Cu], pas [C<sup>j</sup>u]; leur notation <C<sup>j</sup>u> est alors un artefact de translittération. Comme l'indiquent Gleichen et Reynolds (1956: 39), le graphème cyrillique <Ю> est systématiquement utilisé pour

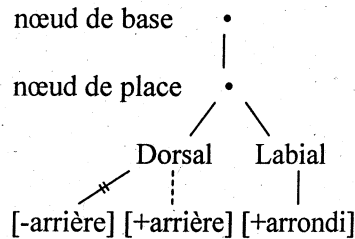
transcrire la voyelle étrangère /y/ en russe, que cette voyelle soit importée telle quelle, c'est-à-dire /y/ comme dans la langue donneuse, ou qu'elle soit adaptée en <sup>h</sup>u/ ou en /u/.<sup>2</sup> De manière générale, les tableaux (2) et (3) nous indiquent à quel point la suite /C<sup>h</sup>u/ est peu naturelle / fréquente en russe. Cette suite, où une consonne est palatalisée devant /u/, ne peut de toute évidence pas être le produit d'un filtre perceptuel qui tente de reconstruire une structure phonétique attendue en russe.

La suite /C<sup>h</sup>u/, bien que phonétiquement non naturelle, est néanmoins justifiée par la phonologie. Comme l'expliquent Paradis et Thibeault (2003), elle résulte de la dissociation du trait [-arrière] de la voyelle /y/. Cette dissociation entraîne deux transformations: premièrement, le recul de la voyelle /y/ à /u/; deuxièmement, la palatalisation de la consonne précédente si celle-ci est palatalisable. La première transformation (le recul de la voyelle /y/ à /u/) s'explique par le fait que le russe, comme beaucoup de langues, ne permet pas la combinaison des traits [-arrière] ~ [+arrondi] que l'on retrouve dans la structure des voyelles d'avant arrondies /y/; /ø/ et /œ/. Une fois la dissociation de [-arrière] accomplie, la voyelle arrondie reçoit alors le trait [+arrière] (illustré en pointillé en (4a)), qui est le trait par défaut pour les voyelles arrondies. La deuxième transformation s'explique par la réassociation du trait [-arrière] (en pointillé en (4b)) de la voyelle /y/ à la consonne précédente, lorsque celle-ci est palatalisable. Autrement dit, le trait [-arrière], une fois devenu flottant, est récupéré par la consonne précédente. Cette récupération est l'effet du principe de préservation, présenté dans Paradis, Lebel et LaCharité (1993), entre autres, selon lequel l'information phonémique doit être préservée maximale ment lors de l'adaptation phonologique des emprunts; pour plus de détails sur le fonctionnement et la représentation de la palatalisation en russe, le lecteur est prié de consulter Paradis et Thibeault (2003).

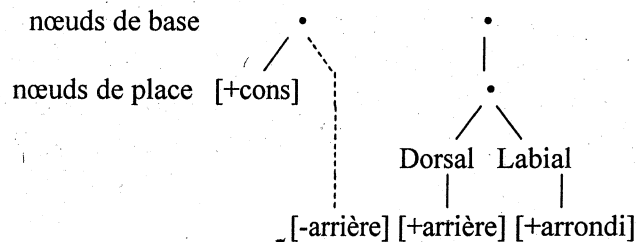
---

2. «<IO> renders French *u*, German *ü*, and Turkish *ü*, and Chinese *ü*, *yu*, *yü* and *iu*.» Gleichen et Reynolds (1956: 39).

(4) a) *dissociation de [-arrière] et insertion de [+arrière] par défaut*



b) *réassociation régressive de [-arrière] (palatalisation)*



Pour que les faits du russe aient été compatibles avec l'approche phonétique, il aurait fallu que la voyelle étrangère /y/ ait été simplement adaptée en /u/ derrière une consonne palatalisable, pas en /<sup>h</sup>u/. Or /y/ n'est normalement adapté en /u/, c'est-à-dire sans palatalisation, que derrière une consonne qui ne peut pas être palatalisée, comme /ts/ et /ʒ/, ou derrière les consonnes /k/, /g/ et /x/, qui ne sont palatalisables que devant une voyelle d'avant, pas devant une voyelle arrière (ex.: français (fr.) *discuter* [diskyte] > russe [d<sup>h</sup>iskut<sup>h</sup>irovat<sup>h</sup>] \* [d<sup>h</sup>isk<sup>h</sup>ut<sup>h</sup>irovat<sup>h</sup>]). Enfin, la voyelle /y/ est adaptée en /u/ lorsqu'elle n'est précédée d'aucune consonne (ex.: fr. *unitaire* [yniter] > [un<sup>h</sup>itar<sup>h</sup>i] \* [jun<sup>h</sup>itar<sup>h</sup>i]). Le fait que /y/ ne soit pas décompressé (en /<sup>h</sup>u/, /ju/ ou /uj) en début de mot derrière une consonne non palatalisable indique bien que /<sup>h</sup>/, qui est d'ailleurs entendu comme un demi yod ou, pour utiliser la terminologie traditionnelle russe, une « mouillure », est bien le fruit d'une palatalisation consonantique, pas celui d'une confusion perceptuelle entre la voyelle étrangère /y/ et la suite segmentale /ju/. La mouillure de la consonne est en fait ici la trace phonologique de la voyelle étrangère /y/.

Précisons toutefois que ce n'est pas la décompression de /y/ en /<sup>h</sup>u/ qui pose problème à l'approche perceptuelle. On peut aisément imaginer que la combinaison interdite \*[+arrondi] ~ [-arrière], contenue dans la voyelle /y/, soit perçue par des monolingues ou des apprenants L2 comme étant répartie dans deux phonèmes, soit /<sup>h</sup>/ ou /j/ (la portion [-arrière]) et /u/ (la portion [+arrondi]). Ce qui pose problème à l'approche perceptuelle, c'est le fait que /<sup>h</sup>/ dans la suite /C<sup>h</sup>u/ constitue la palatalisation de la consonne précédente et que, cette palatalisation étant localisée devant la voyelle /u/, une voyelle non palatalisante, il en résulte la suite anormale /C<sup>h</sup>u/. Si la décompression de la voyelle /y/ en russe se produisait aussi en début de mot ou si cette décompression résultait, par exemple, en /uj/ derrière une consonne non palatalisable, la suite /C<sup>h</sup>u/ des exemples (1) pourrait s'avérer moins problématique pour l'approche perceptuelle (elle ne serait alors pas le fruit d'une palatalisation devant une voyelle non palatalisante). C'est le fait que le yod n'apparaisse pas en début de mot ou derrière une consonne non palatalisable, bien que soit permise en russe la suite /ju/ en début de mot (ex.: *juk* 'sud') et que soit aussi permise en russe la suite /uj/ dans n'importe quelle position (ex.: *uj*ʹ*i* 'sortir' et *kuj!* 'forge!'), qui infirme l'hypothèse d'une décompression perceptuelle (voir Paradis et Thibeault 2003: (31), (32) pour plus d'exemples de ce type). Si la voyelle étrangère /y/ se décompressait pour des raisons perceptuelles en russe, plutôt que pour des raisons phonologiques reliées à la palatalisation consonantique, elle devrait le faire en début de mot et devant n'importe quelle consonne, tenant compte que /ju/ et /uj/ sont aussi des décompressions perceptuellement possibles.

Notons que l'explication phonologique de Paradis et Thibeault (2003), que nous venons de récapituler, est aussi la seule capable de relier les faits du russe à ceux de l'ensemble de la base d'emprunts du projet CoPho,<sup>3</sup> laquelle constitue, à notre connaissance, la plus vaste base d'emprunts étudiés d'un point de

---

3. Le projet CoPho, qui est dirigé par C. Paradis à l'Université Laval, étudie le rôle des contraintes (Co) en phonologie (Pho).



vue phonologique au monde.<sup>4</sup> En effet, comme on peut le voir en (5), dans les autres langues emprunteuses de la base où la voyelle étrangère /y/ est mal formée tout comme en russe, on n'observe aucune décompaction (0 / 546 cas). Si jamais la suite /C<sup>j</sup>u/ (< /Cy/) devait être le produit d'une confusion perceptuelle en russe – une position intenable pour les raisons que nous venons de voir – comment pourrait-on expliquer que cette confusion ne se produise jamais dans les emprunts français en kinyarwanda, en peul, en lingala non plus qu'en arabe marocain, malgré le fait que ces langues permettent toutes au moins une des suites phonémiques présentées dans la colonne de droite du tableau ci-dessous (*ju*, *wi*, *uj* ou *iw*), que ce soit sous forme de diphtongues ou de séquences de monophthongues?

(5) Adaptation de la voyelle d'avant arrondie /y/ dans la base du projet CoPho (Paradis et Prunet 2000: 330)

<i>langues</i>	<i>nombre de cas</i>	<i>types d'adaptation</i>	<i>cas de décompactage (ju, wi, uj, iw)</i>
kinyarwanda	174 cas	y → i (121/174 = 69,5%) y → u (48/74 = 27,6%)	0
peul	72 cas	y → i (56/72 = 77,8%) y → u (14/72 = 19,4%)	0
lingala	155 cas	y → i (142/155 = 91,6%) y → u (13/155 = 8,4%)	0
arabe marocain	145 cas	y → i/ɨ (66/145 = 45,5%) y → u/ɔ (69/145 = 47,6%)	0
total	546		0

4. La principale base d'emprunts du projet CoPho contient quelque 45 000 malformations phonologiques contenues dans plus de 30 000 formes d'emprunts provenant de treize corpus différents d'emprunts anglais et français dans diverses langues.

Le comportement monophonémique (c'est-à-dire sans décompression) de la voyelle /y/ en (5) est conforme à celui des autres phonèmes mal formés de la base d'emprunts du projet CoPho. Si nous excluons les 2 445 cas de voyelles nasales de la base, qui nécessitent un traitement particulier (Paradis et Prunet 2000), il reste 25 769 cas de phonèmes mal formés, lesquels ne se décompressent jamais.

### 3. Précisions sur la problématique théorique: les approches phonologique et perceptuelle

Comme nous l'avons déjà dit, deux points de vue s'affrontent en ce qui a trait à l'adaptation sonore normale des emprunts: celui de l'adaptation phonologique (un phonème étranger est adapté dans la langue emprunteuse (L1) par le son «phonologiquement» le plus près) et celui de l'approximation phonétique (un son étranger est adapté par le son «phonétiquement» le plus près). Nous excluons ici les emprunts dont la réalisation sonore est influencée par des facteurs non phonologiques / phonétiques comme l'influence de l'orthographe. Notons toutefois que, contrairement à ce que l'on croit souvent, ce facteur est peu influent (voir Paradis et Prunet 2000, et LaCharité et Paradis 2005). La base d'emprunts du projet CoPho ne présente qu'un très faible taux d'influence de l'orthographe dans les adaptations sonores d'emprunts en malformations, soit 1,94% (867 / 44 643 cas provenant d'emprunts anglais ou français dans treize corpus différents: espagnol mexicain, italien calabrais, arabe marocain, lingala, peul, français québécois, français européen, kinyarwanda, japonais, etc.).

L'approche phonologique dans l'adaptation sonore des emprunts est celle qui a été le plus souvent explicitement adoptée au cours des années 60 à 90 (voir Hyman 1970 et Lovins 1975, notamment). C'est aussi le point de vue qui est défendu par Paradis (1995a,b), Paradis et LaCharité (1997, 2001, 2003), Paradis et Prunet (2000), Ulrich (1997), et LaCharité et Paradis (2005) dans le cadre de la théorie des contraintes et des stratégies de réparation. Selon cette approche, un output phonologique de la L2 devient une forme sous-jacente dans la L1, à laquelle l'adaptateur applique les stratégies de réparation phonologiques nécessaires pour rendre

l'emprunt conforme aux contraintes phonologiques de la L1. Ainsi, la voyelle française d'avant arrondie /y/, qui est mal formée en russe, devient /u/ dans cette langue par l'effet d'un changement de catégorie phonémique effectué par l'adaptateur, qui, comme il est posé dans cette approche, est un bilingue. Comme l'indiquent LaCharité et Paradis (2005), le rôle de la phonétique se limite aux ajustements non catégoriels (c'est-à-dire sans changement de catégorie phonémique) comme l'adaptation du /b/ anglais au /b/ français, dont le VOT (*voice onset time*) est négatif, donc plus court que celui de l'anglais. Les changements, les insertions ou les élisions de phonèmes ou de structures sont dus à des adaptations phonologiques, non à des problèmes de perception qui feraient que certains sons de la L2 seraient mal ou pas entendus par l'emprunteur. Dans l'approche phonologique, il est posé que l'emprunteur est non seulement bilingue, mais qu'il a, en outre, accès au code de la L2 lors de l'adaptation d'un emprunt dans la L1. Comme le font remarquer LaCharité et Paradis (2005), et Paradis et LaCharité (2003), notamment, seule cette prémisse permet d'expliquer les importations (les non-adaptations), lesquelles représentent 21,9% des cas de malformations de la base d'emprunts du projet CoPho, soit 9 500 / 42 393 cas pertinents à la phonologie. Par exemple, comment pourrait-on expliquer l'importation /ə/ dans des emprunts comme *buffer* [bɔfə] ou *dealer* [di:lə] en français québécois (de l'anglais [bʌfə] et [di:lə]) si les emprunteurs ne pouvaient avoir accès à la L2 lorsqu'ils sont en mode L1?<sup>5</sup> L'approche phonologique pose que les changements phonémiques de la L2 à la L1 sont le résultat d'adaptations catégorielles effectuées par une ou des opérations impliquant simultanément l'aire phonologique cérébrale des deux codes, pas le résultat de distorsions perceptuelles entre deux codes parce que l'adaptateur ne peut accéder qu'à un code à la fois.

Sur le plan sociolinguistique, lorsqu'un emprunt sort d'un milieu socio-culturel bilingue, il est le reflet d'un consensus phonologique effectué dans ce milieu quant à cet emprunt; il est

- 
5. Les adaptations accentuelles indiquent qu'il s'agit bien dans les deux cas d'emprunts et non d'alternances de code, c'est-à-dire des cas où le locuteur alterne dans les codes (L1, L2, L1) sans incorporer d'élément lexical L2 dans le lexique de la L1.

dans la vaste majorité des cas phonologiquement conforme à ce que l'ensemble des bilingues de ce milieu accepte comme norme d'adaptation (pour plus de détails sociolinguistiques sur la dynamique des emprunts linguistiques, voir Grosjean 1982 et Poplack *et al.* 1988, et l'ensemble des références fournies dans Paradis et LaCharité 1997).

À l'opposé, l'approche phonétique pose que les adaptations sonores d'emprunts sont uniquement phonétiques, non phonologiques. Cette approche a été celle qui a prévalu jusqu'à la fin des années 50, plus ou moins explicitement. Elle sous-tendait l'affirmation courante et vague que «un son étranger est adapté par le son le plus proche dans la langue emprunteuse». À cette époque, on ne spécifiait pour ainsi dire jamais s'il était question de proximité phonétique ou de proximité phonologique, la phonologie étant souvent confondue avec la phonétique ou pas encore identifiée comme une science distincte de la phonétique. Cette approche a connu un regain d'intérêt dans les années 90 avec l'essor de la *Grounded Phonology* de Archangeli et Pulleyblank (1994), où une plus grande place a été accordée à la phonétique dans les études phonologiques, et celui de la théorie de l'optimalité (*Optimality Theory*) de McCarthy et Prince (1993). Comme le montrent Paradis (1996) et LaCharité et Paradis (2000), l'adaptation phonologique des emprunts pose à la théorie de l'optimalité des difficultés importantes. Il est permis de penser que ce fait ait pu jouer un rôle dans l'attrait qu'exerce l'approche perceptuelle sur les tenants de ce modèle, dont Yip (1993) et Kenstowicz (2001). Si les adaptations d'emprunts sont le fruit de distorsions perceptuelles, elles cessent d'être un problème pour la théorie de l'optimalité, dont l'objet d'étude n'est pas la phonétique (la perception) mais la phonologie.

Bien que Silverman (1992) ait été le premier à formellement présenter une analyse de l'adaptation des emprunts dans le cadre d'une approche perceptuelle, son modèle n'est pas sans contradictions (voir Paradis et LaCharité 1997 pour une critique détaillée de ce modèle). Les auteurs les plus explicites et les plus cohérents quant à leur position théorique sont Peperkamp et Dupoux (2003). Comme Silverman, ces auteurs affirment que les emprunteurs, même s'ils sont bilingues, n'ont pas accès à la L2.

lorsqu'ils sont en mode L1. Un emprunteur en mode L1 perçoit alors les sons de la L2 à travers son décodeur perceptuel natif, qui l'empêche d'entendre adéquatement les sons ou les structures de la L2. Ceci le mène vers le son «phonétiquement» le plus près dans la L1:

«loanword adaptations take place during perception and are due to the automatic process of phonetic decoding, which maps nonnative sound patterns onto the phonetically closest native ones» (Peperkamp et Dupoux 2003: 369).

Cette «surdité» à la L2, pour employer leur propre terme, peut s'étendre aux suites de sons ou à toute information supraphonémique. Peperkamp et Dupoux (2003) soutiennent explicitement que sont dus à la «surdité perceptuelle» non seulement les changements phonémiques mais aussi les élisions et les insertions de phonèmes. Ainsi, l'épenthèse d'une voyelle entre deux consonnes est causée par le décodeur perceptuel de l'emprunteur, qui n'est pas capable d'entendre deux consonnes de suite (CC). Étant sourd à la structure CC, l'emprunteur entend naturellement la suite qu'il devrait entendre dans sa langue maternelle, soit CVC, qui respecte ainsi les contraintes phonologiques de la L1. L'emprunteur ne perçoit que ce qui lui est phonologiquement naturel dans sa langue maternelle. Selon ces auteurs, la surdité perceptuelle est responsable de grandes différences acoustiques: «even large acoustic differences can be ignored when it comes to recognizing words ».

Par définition, la «surdité perceptuelle» ne peut rendre compte de la suite /C<sup>j</sup>u/ qui résulte de l'adaptation de la voyelle étrangère /y/ derrière consonne palatalisable en russe puisqu'il s'agit d'une suite perceptuellement anormale. Selon nous, l'erreur des tenants de l'approche perceptuelle tient en grande partie au fait qu'ils confondent les adaptations d'emprunts avec les «surdités perceptuelles» des apprenants L2. Comme le montrent LaCharité et Paradis (2002, 2005), qui documentent statistiquement plusieurs types d'erreurs en interlangue, la comparaison des erreurs en interlangue et des adaptations d'emprunts n'est pas validée par les résultats de la base d'emprunts du projet CoPho. Les erreurs des

apprenants L2 causées par l'approximation phonétique devraient se retrouver dans les adaptations de la base d'emprunts du projet Copho si les emprunteurs n'avaient pas accès à la L2 au moment de l'adaptation des emprunts. Or ces erreurs ne sont pas reflétées de façon significative dans la base. Quant à Peperkamp et Dupoux, il est impossible de vérifier la validité de leurs hypothèses théoriques d'après leurs résultats, si résultats il y a, puisque ces auteurs ne présentent ni corpus ni statistiques.

Notre but ici n'est toutefois pas de nourrir une critique de Peperkamp et Dupoux (2003). Nous sommes intéressée par leurs positions théoriques générales au sujet de l'approche perceptuelle parce que ces auteurs les explicitent de façon exceptionnellement claires. Ceci nous permet de présenter en (6) un aperçu synthétique plus étoffé des deux approches, phonologique et perceptuelle.

(6) Synthèse des approches phonologique et perceptuelle

- a) l'approche phonologique:
  - i. l'information distinctive d'un output de la L2 est bien perçue par les emprunteurs, qui connaissent et ont accès à la L2 au moment de l'adaptation phonologique d'un emprunt dans la L1;
  - ii. l'output phonologique de la L2 constitue une forme sous-jacente dans la L1, à laquelle s'applique les contraintes phonologiques de la L1, au moins celles qui sont absolues (inviolables);
  - iii. les différences phonémiques entre l'output de la L2 et celui de la L1 sont causées par des stratégies de réparation, lesquelles sont des réponses aux contraintes phonologiques.
  
- b) l'approche perceptuelle:
  - i. l'information distinctive d'un output de la L2 n'est pas nécessairement bien perçue par les emprunteurs, lesquels n'ont pas accès à la phonologie de la L2, soit parce que leur connaissance de la L2 est trop limitée (monolingues et apprenants L2), soit parce qu'ils n'ont pas accès à la L2 lorsqu'ils sont en mode L1 (bilingues);

- ii. l'output de la L2 ne devient une forme sous-jacente dans la L1 qu'après avoir été «reconstruit» par les filtres perceptuels de la L1;
- iii. les différences phonémiques entre l'output de la L2 et celui de la L1 sont causées par des surdités perceptuelles avant que ne soit établie la forme sous-jacente L1, à laquelle s'appliqueront les processus de la L1.

Dans cet article, notre objectif est de montrer que la suite anormale /C<sup>j</sup>u/ (< /Cy/) dans les emprunts en russe représente une autre «épine dans le pied» de l'approche perceptuelle car les filtres perceptuels de la L1 auraient dû bloquer la production d'une consonne palatalisée devant une voyelle arrière, un type de voyelle qui ne constitue pas un contexte naturel de palatalisation. Dans la prochaine section, nous verrons, entre autres, que le pourcentage de cas où les filtres perceptuels de la L1 sont incapables de bloquer la suite anormale /C<sup>j</sup>u/ (< /Cy/) dans la base d'emprunts russes est élevé.

#### **4. Corpus et résultats de Paradis et Thibeault (2003) sur la palatalisation**

##### **4.1 Le corpus**

Le corpus d'emprunts en russe annexé à Paradis et Thibeault (2003) constitue un des corpus ciblés de la base d'emprunts du projet CoPho. Les corpus ciblés se distinguent des corpus généraux par le fait que les premiers sont plus petits que les deuxièmes et qu'ils sont construits dans le but d'étudier un phénomène particulier, ici le comportement des voyelles d'avant arrondies en russe, dont principalement /y/. Comme nous pouvons le voir en (7), ce corpus contient 371 formes d'emprunt, tirées de 152 emprunts russes au français, à diverses langues de la famille turque et à l'allemand. Rappelons qu'une «forme» est la réalisation d'un emprunt par un consultant locuteur natif de la langue étudiée. Les emprunts du corpus russe ont été présentés à trois consultants russophones, qui ont prononcé les emprunts qu'ils connaissaient (voir Paradis et Thibeault 2003 pour des détails sur la méthodologie). Les formes d'emprunt de ce corpus contiennent 601 cas de phonèmes phonologiquement pertinents à notre étude, dont 223

cas pertinents de phonèmes mal formés. Ceux-ci sont les voyelles /y/, 202 cas, et /ø/, 21 cas, des voyelles qui sont, comme nous l'avons vu, non permises en russe. Nous nous concentrerons ici sur la voyelle /y/, qui nous fournit la majorité des cas, dont 122 provenant du français, 66 de diverses langues de la famille turque et 14 de l'allemand.<sup>6</sup> Afin de permettre une comparaison du comportement de la voyelle /y/ avec celui d'autres voyelles, le corpus contient aussi 137 cas pertinents de voyelles d'avant non arrondies – donc ne comportant pas la combinaison \*[+arrondi]~ [-arrière] interdite en russe – et 241 cas pertinents de voyelles arrière autres que /u/ provenant de /y/. Tous les cas répertoriés de voyelles d'avant non arrondies et de voyelles d'arrière proviennent d'emprunts français. Paradis et Thibeault (2003) se sont en effet limités au français pour cette recherche, le corpus d'emprunts français en russe étant suffisamment important pour permettre une comparaison valable.

(7) Corpus d'emprunts français, turcs et allemands en russe

	français	famille turque	allemand	total
<b>voyelle */y/</b>				
emprunts	48	32	10	90
formes	130	62	26	218
total des cas	130	76	26	232
cas pertinents	122	66	14	202
cas non pertinents	8	10	12	30
<b>voyelle */ø/</b>				
emprunts	-	7	3	10
formes	-	15	7	22
total des cas	-	15	7	22
cas pertinents	-	14	7	21
cas non pertinents	-	1	0	1

6. Les cas de /ø/ suivent le patron de /y/. Ils sont toutefois trop peu nombreux après une consonne palatalisable pour que nous en discutons ici (voir Paradis et Thibeault 2003 pour des exemples et une discussion).



	français	famille turque	allemand	total
<b>voyelles d'avant (non arrondies)</b>				
emprunts	56	-	-	56
formes	144	-	-	144
total des cas	174	-	-	174
cas pertinents	137	-	-	137
cas non pertinents	37	-	-	37
<b>voyelles arrière</b>				
emprunts	70	-	-	70
formes	181	-	-	181
total des cas	267	-	-	267
cas pertinents	241	-	-	241
cas non pertinents	26	-	-	26
<b>total</b>				
emprunts	102	37	13	152
formes	265	73	33	371
total des cas	571	91	33	695
cas pertinents	500	80	21	601
cas non pertinents	71	11	12	94

#### 4.2 La palatalisation devant /u/ (</y/)

Le tableau (8) résume les résultats que Paradis et Thibeault (2003) ont obtenus dans les emprunts contenant la voyelle /y/ derrière une consonne palatalisable. Ces résultats nous indiquent que l'adaptation /C<sup>j</sup>u/ (> /Cy/) est loin de constituer un cas isolé dans le corpus de Paradis et Thibeault (2003), même si cette suite est rare de manière générale en russe et qu'elle se trouve principalement dans les emprunts. On voit que la palatalisation se produit dans la majorité des cas (59%, soit 79 / 134 cas), allant jusqu'à 74% dans les emprunts au français (54 / 73 cas). Comme on pouvait s'y attendre, elle ne se produit jamais lorsque /y/ apparaît derrière une consonne non palatalisable (0 / 34) ou en début de mot (0 / 12); le lecteur est prié de consulter Paradis et Thibeault (2003) pour plus de détails.

(8) Palatalisation d'une consonne palatalisable devant la voyelle étrangère /y/

langues	cas pertinents de /y/ après C palatalisable	palatalisation (C <sup>j</sup> u)	% de palatalisation
français	73	54	74%
famille turque	48	22	46%
allemand	13	3	23%
total:	134	79	59%

Paradis et Thibeault (2003) expliquent que les suites /Cu/ (< /Cy/), où la consonne est palatalisable mais non palatalisée, proviennent d'emprunts plus vieux. C'est le cas de la majorité des emprunts turcs et aussi allemands en russe, qui sont plus anciens que ceux du français.<sup>7</sup> Les auteures supposent que ces emprunts ont davantage été exposés à la normalisation du temps, qui consiste à rendre perceptuellement plus naturelle une suite qui ne l'est pas, c'est-à-dire ici à faire d'une suite /C<sup>j</sup>u/ une suite /Cu/, où le trait [-arrière] associé à la consonne (la trace phonologique de la voyelle originelle /y/) est éliminé.

---

7. Beyer (2001: 607) nous informe que les emprunts turcs ont précédé ceux à la famille des langues de l'Europe de l'ouest: «Historically, Russian has been enriched by its neighbors (Greek, Turkish, and in the 17<sup>th</sup> century, Polish). During the 18<sup>th</sup> century Western European languages were an influence, in particular German, French and Dutch. Veyrenc (1970) est plus précis. Veyrenc (1970: 120) rapporte que, durant la période du russe ancien, l'influence des Turcs et notamment des Petchénègues a laissé des traces dans le vocabulaire de l'habitat, de l'habillement et de l'administration. À la période classique, l'auteur (p.1) note que «c'est sous Pierre le Grand (1682-1725) que commence l'eupéanisation du lexique russe, avec une prépondérance des mots allemands [...]». C'est toutefois au temps de Catherine II (1762-1796) que « les transformations du lexique prennent un caractère nouveau: on copie la langue de Versailles et les gallicismes se multiplient» (Veyrenc (1970: 122)).

### 4.3 La palatalisation devant les voyelles d'arrière

Comme nous pouvons l'observer au tableau (9), l'anormalité de la suite /C<sup>j</sup>u/ est aussi mise en lumière par le fait que, dans les emprunts, la palatalisation ne se produit presque jamais (seulement 13,6% des cas, soit 3 / 22) devant un véritable /u/, soit un /u/ provenant de la voyelle /u/ dans la L2, pas un /u/ provenant de l'adaptation de la voyelle étrangère /y/. La palatalisation est d'ailleurs rare devant toutes les voyelles arrière, encore plus devant les voyelles /o/-/ɔ/-/ɔ̃/ (5,8% des cas, 3 / 22) et /ɑ/-/a/-/ã/ (2,2%, 2 / 91) que devant la voyelle /u/. Le taux de palatalisation général n'est que de 4,8%, soit 8 / 165 cas. Le patron systémique est clairement celui de la non-palatalisation (95,2%). Les cas de palatalisation devant voyelles arrière, lesquels obscurcissent légèrement les résultats, peuvent être causés par divers facteurs non phonologiques (analogie, emprunts indirects, influence de l'orthographe, etc.), qu'il n'est pas possible ni souhaitable de contrôler au cas par cas ici.

(9) Palatalisation / non-palatalisation devant voyelle d'arrière (corpus français)

voyelles d'arrière	cas pertinents	contexte palatalisant	
		palatalisation	non-palatalisation
/u/	22	3 (13,6%)	19 (86,4 %) ex.: <i>mouche</i> [mu <sup>j</sup> ] > [mu <sup>j</sup> ka] <sup>8</sup>
/o/-/ɔ/-/ɔ̃/	52	3 (5,8%)	49 (94,2%) ex.: <i>protocole</i> [pɾɔtɔkɔl] > [pɾɔtɔkol]
/ɑ/-/a/-/ã/	91	2 (2,2%)	89 (97,8%) ex.: <i>partisan</i> [partizã] > [partizã]
total:	165	8 (4,8%)	157 (95,2%)

8. La terminaison /-ka/ représente le suffixe du diminutif féminin.

#### 4.4 La palatalisation devant les voyelles d'avant non arrondies

Le très faible taux de palatalisation obtenu en (9), de 4,8%, tranche avec celui que Paradis et Thibeault (2003) ont obtenu en (8) pour la voyelle /u/ (< /y/) dans le corpus d'emprunts français, qui est de 74%. Comme nous pouvons le voir en (10), ce taux tranche aussi avec celui qu'elles ont obtenu pour les voyelles d'avant non arrondies, qui est presque identique (73,3%, soit 85 / 116 cas) à celui obtenu pour /u/ (< /y/) en français (74%). Évidemment, si la voyelle apparaît dans un contexte non palatalisant, la palatalisation ne se produit pas ou pour ainsi dire pas, que la voyelle soit d'arrière (0 / 76 cas) ou d'avant (2 / 21 cas); voir Paradis et Thibeault (2003) pour plus de détails.

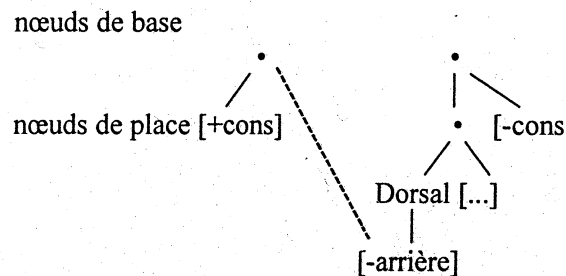
(10) Palatalisation / non-palatalisation devant voyelle d'avant (corpus français)

voyelles d'avant non arrondies	cas pertinents	contexte palatalisant	
		palatalisation	non-palatalisation
/i/	61	50 (82%) ex. : <i>métis</i> [metis] > [m <sup>h</sup> it <sup>h</sup> is] <sup>9</sup>	11 (18%)
/e/	15	9 (60%) ex. : <i>bécasse</i> [bekas] > [b <sup>h</sup> ekas]	6 (40%)
/ɛ/	40	26 (65%) ex. : <i>cassette</i> [kaset] > [k <sup>h</sup> is <sup>h</sup> et]	14 (35%)
	116	85 (73,3%)	31 (26,7%)

9. La voyelle /e/ se réalise [i] en syllabe non accentuée en russe, ce qui est le cas de la première syllabe de l'emprunt français *métis*. De manière générale, les voyelles du russe subissent de nombreux changements de timbre à cause, entre autres, de l'emplacement de l'accent, de l'adjacence de consonnes palatalisées et de leur position dans le mot. Il ne sera toutefois pas possible d'en discuter davantage ici pour des raisons de cohésion et de limite d'espace (voir Paradis et Thibeault 2003 pour plus de détails).

Les taux presque identiques obtenus dans le corpus d'emprunts français pour les voyelles d'avant /i/, /e/ et /ɛ/, d'une part, et la voyelle /u/ (< /y/), d'autre part, renforcent l'hypothèse que la palatalisation causée par la voyelle /u/ (< /y/) n'est pas le résultat d'une distorsion perceptuelle, mais plutôt le résultat de l'association du trait [-arrière] de la voyelle d'avant à la consonne précédente, lorsque celle-ci est palatalisable. La seule différence entre le comportement de /u/ (< /y/) et celui des voyelles d'avant non arrondies réside dans le fait que, dans le dernier cas, le trait [-arrière] demeure associé à la voyelle d'avant non arrondie – puisqu'il s'agit d'une voyelle bien formée en russe – même s'il est partagé avec la consonne précédente. C'est ce que Rubach (2000), entre autres, appelle une harmonie sur [-arrière] entre la consonne palatalisable et la voyelle d'avant suivante. Cette harmonie est illustrée en (11).

- (11) Harmonie de [-arrière] entre une consonne et la voyelle d'avant suivante (palatalisation)



Il est plausible de penser, comme le font Paradis et Thibeault (2003), que les cas où l'harmonie ne se produit pas entre la voyelle d'avant et la consonne palatalisable précédente (31 / 116 cas, 26,7%) proviennent d'emprunts qui sont moins bien intégrés en russe. Ces emprunts français en russe sont comparables aux emprunts anglais en français québécois où l'affrication d'une occlusive dentale ne se produit pas, ou pas systématiquement, devant une voyelle haute d'avant alors qu'elle est systématique dans les mots natifs. Par exemple, dans *teenager* [tineɪdʒə] 'adolescent' (de l'anglais [tineɪdʒə]), l'affrication ne se produit pas

(\*[t<sup>s</sup>ineidzə]), bien qu'elle devrait avoir lieu si l'emprunt était mieux intégré, l'affrication étant un processus obligatoire en français québécois. Il est à remarquer toutefois que la cause de la non-palatalisation devant une voyelle d'avant non arrondie diffère de celle de la non-palatalisation devant la voyelle /u/ (</y/). Dans le premier cas, on s'attend à ce que plus l'emprunt est assimilé, plus grandissent ses chances que les voyelles d'avant qu'il contient entraînent la palatalisation d'une consonne palatalisable précédente (ex.: /Ce/ > /C<sup>j</sup>e/). Dans le deuxième cas, c'est l'inverse: la suite /C<sup>j</sup>u/ étant anormale en russe, on s'attend à ce que les suites /C<sup>j</sup>u/ soient progressivement normalisées en /Cu/.

Si les suites /C<sup>j</sup>u/ ne sont pas plus souvent normalisées en /Cu/ – on se souviendra que la suite étrangère /Cy/ entraîne la suite atypique /C<sup>j</sup>u/ devant consonne palatalisable dans 59% des cas dans les emprunts en russe (tableau (8)) – il se peut que la raison en soit l'harmonie que subit souvent la voyelle /u/ en surface en russe, dans les emprunts comme dans les mots natifs. En effet, la voyelle /u/ se réalise fréquemment comme un [y] français bien tendu entre deux consonnes palatalisées (Jones 1959: 166). Lorsque l'une des deux consonnes seulement est palatalisée, la voyelle peut se réaliser [u], [y] ou entre les deux timbres, ce que Paradis et Thibeault (2003) ont noté [ɥ] dans leur corpus. Des exemples sont présentés en (12).

(12) Adaptation de la voyelle française /y/ en <sup>h</sup>u/ ([<sup>h</sup>y]) derrière une consonne palatalisable

<i>mots français</i>	<i>transcriptions</i>	<i>harmonie de la voyelle /u/ en [y] ou [ɥ]</i>
buste	[byst]	→ [b <sup>h</sup> yst]
Dumas	[dyma]	→ [d <sup>h</sup> yma]
surprise	[syrpriz]	→ [s <sup>h</sup> ypriz]
coqueluche	[køklyʃ]	→ [køk <sup>h</sup> lyʃ]
brunette	[brynet]	→ [br <sup>h</sup> yn <sup>h</sup> etka]

L'harmonie rend la suite anormale sous-jacente /C<sup>j</sup>u/ phonétiquement plus acceptable en russe puisque, en surface, la consonne palatalisée ne se trouve plus devant une voyelle arrière, [u], mais devant une voyelle d'avant, [y]. La suite /C<sup>j</sup>u/ devient

ainsi plus naturelle sur le plan perceptuel. Néanmoins, cette harmonie étant un processus de surface, qui varie beaucoup d'un locuteur à l'autre et chez un même locuteur, il ne saurait être question de poser la suite /C<sup>j</sup>y/ en forme sous-jacente. Les russophones produisent la variante [y] de façon tout à fait inconsciente, et ils nient la produire lorsqu'on la leur fait remarquer. La séquence /C<sup>j</sup>y/ est clairement perçue comme étrangère et mal formée en russe par les russophones. De toute évidence, la forme sous-jacente est /C<sup>j</sup>u/, une suite anormale sur le plan perceptuel, mais qui est explicable par une stratégie de récupération phonologique du trait [-arrière] de la voyelle dans la consonne précédente, comme nous l'avons vu à la section 2.

## 5. Conclusion

De manière générale, les faits présentés dans cet article, lesquels sont tirés de Paradis et Thibeault (2003), montrent que la suite étrangère /Cy/ produit, sur le plan phonologique en russe, la suite perceptuellement anormale /C<sup>j</sup>u/, où une consonne se trouve palatalisée devant une voyelle arrière. Nous avons aussi vu que cette suite n'est pas le résultat d'une décompression perceptuelle de la voyelle étrangère /y/, mais celui d'une palatalisation consonantique causée par la dissociation du trait [-arrière] de la voyelle /y/ (voir les exemples (1) et la discussion à la section 2). Les statistiques présentées à la section (4) montrent que cette opération n'est pas le fait d'un cas isolé, mais qu'elle constitue l'adaptation principale de la suite étrangère /Cy/ (59% dans l'ensemble du corpus de Paradis et Thibeault 2003 et jusqu'à 74% dans le corpus d'emprunts français) bien que la suite /C<sup>j</sup>u/ soit atypique dans la langue russe en général (moins de 5,2% des cas si l'on se base sur le relevé partiel en (3) et si nous excluons les faux cas de /C<sup>j</sup>u/).

Le taux de palatalisation dans ce contexte est presque identique à celui que l'on observe devant l'ensemble des voyelles d'avant du corpus d'emprunts français (73,3%). Cette similarité de taux appuie l'hypothèse que la palatalisation est causée dans tous les cas par la présence d'une voyelle d'avant, à un stade ou à un autre de la dérivation.

La palatalisation dans la suite /C<sup>j</sup>u/ (</Cy/), qui s'explique aisément sur le plan phonologique, pose un problème épineux à l'approche perceptuelle, selon laquelle les filtres perceptuels natifs empêcheraient d'entendre ce qui n'est pas naturel dans la L1. Selon cette approche, la suite /C<sup>j</sup>u/ ne devrait jamais être produite dans les emprunts en russe. Nous avons vu que, bien qu'elle soit le fruit d'une adaptation phonologique, il est justifié de penser que la suite /C<sup>j</sup>u/ pose en effet problème sur le plan perceptuel en russe, ce qui expliquerait qu'elle tende à être normalisée en surface. Nous posons l'hypothèse que cette normalisation prend la forme d'une harmonie en synchronie (/C<sup>j</sup>u/ > [C<sup>j</sup>y]) et d'une dépalatalisation en diachronie (/C<sup>j</sup>u/ > /Cu/).

### Remerciements

Nous sommes extrêmement reconnaissante à nos collègues Lionel Meney et Alexandre Sadetsky pour tous les renseignements qu'ils nous ont fournis sur le russe lors de la rédaction de Paradis et Thibeault (2003). Merci tout particulièrement à Lionel Meney pour les recherches qu'il a si gracieusement effectuées pour nous à la bibliothèque dans les ouvrages rédigés en alphabet cyrillique. Soulignons que nous avons bénéficié des commentaires et questions de plusieurs personnes, dont ceux de Kathy Beaulieu, Isabelle Grenon, Marie-Claude Harnois, Ulysse Hubert, Darlene LaCharité, Gérard Ntwari, Jean-François Prunet, Mélanie Savard, Mélanie Thibeault et Antoine Tremblay. Nous remercions aussi les consultants russophones qui ont participé à la constitution du corpus annexé à Paradis et Thibeault (2003) de leur collaboration ainsi que nos assistants de recherche pour leur précieux dévouement. Nous voulons témoigner notre gratitude tout particulièrement à Marie-Claude Harnois et Ulysse Hubert pour leur minutie dans les écoutes d'enregistrements, la vérification des transcriptions, l'informatisation des données, les compilations statistiques, la confection des tableaux de cet article et de Paradis et Thibeault (2003) ainsi que pour les nombreuses heures supplémentaires. Un gros merci aussi à Mélanie Thibeault pour avoir éveillé notre intérêt à la phonologie du russe et nous avoir permis de corédiger Paradis et Thibeault (2003). Enfin, nous remercions le rédacteur et les évaluateurs de la revue pour leurs commentaires et suggestions. Nous sommes évidemment la seule responsable pour toute erreur que pourrait contenir cet article. Les recherches nécessaires à sa rédaction ont été rendues possibles grâce à une subvention du Conseil de recherches du Canada # 410-2003-1459.



**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ARCHANGELI, D. & D. PULLEYBLANK (1994): **Grounded Phonology**, Cambridge, MIT Press.
- BEYER, T. R. (2001): «Russian», **Facts about the World's Languages**, sous la dir. de Jane Garry and Carl Rubino, New York, New England Publishing Associates, pp. 605-607.
- GLEICHEN, E. & J. H. REYNOLDS (1956): **Alphabets of Foreign Languages**, Londres, Permanent Committee on Geographical Names for British Official Use [1933.]
- GOLOVINSKY, M. (1912): **A New English-Russian and Russian-English Dictionary**, Philadelphia, D. McKay.
- GROSJEAN, F. (1982): **Life with Two Languages: An Introduction to Bilingualism**, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- HYMAN, L. (1970): «The Role of Borrowings in the Justification of Phonological Grammars», **Studies in African Linguistics**, 1, pp. 1-48.
- JONES, L. G. (1959): «The Contextual Variants of the Russian Vowels», **The Sound Pattern of Russian**, sous la dir. de Morris Halle, La Haye, Mouton, pp. 159-167.
- KENSTOWICZ, M. (2001): «The Role of Perception in Loanword Phonology», A Review of *Les emprunts linguistiques d'origine européenne en fon* by Flavien Gbeto. À paraître dans **Linguistique africaine** 20.
- LACHARITÉ, D. & C. PARADIS (2000): «Derivational Residue: Hidden Rules in Optimality Theory», **Optimality Theory: Phonology, Syntax, and Acquisition**, sous la dir. de Joost Dekkers, Frank van der Leeuw et Joroen van de Weijer, Oxford, Oxford University Press, pp. 211-233.

----- (2002): «Addressing and Disconfirming Some Predictions of Phonetic Approximation for Loanword Adaptation», **Langues et linguistique**, 28, pp.73-91.

----- (2005): «Category Preservation and Proximity versus Phonetic Approximation in Loanword Adaptation», à paraître dans **Linguistic Inquiry** 36, 2.

LOVINS, J. (1975): **Loanwords and Phonological Structure of Japanese**, Bloomington, Ind., Indiana University Linguistics Club.

LYCHTK, V. (1994): «English Borrowings in Recent Soviet Russian», **Papers and Studies in Contrastive Linguistics**, 29, pp. 141-156.

MCCARTHY, J. & A. PRINCE (1993): «Prosodic Morphology I: Constraint Interaction and Satisfaction», Ms, University of Massachusetts at Amherst and Rutgers University.

PARADIS, C. (1995a): «Native and Loanword Phonology as one: The Role of Constraints», **Proceedings of the XIII<sup>th</sup> International Congress of Phonetic Sciences**, sous la dir. de K. Elenius et P. Branderud, Stockholm, Stockholm University, pp. 74-82.

----- (1995b): «Derivational Constraints in Phonology: Evidence from Loanwords and Implications», **Proceedings of the 31<sup>st</sup> Chicago Linguistic Society Meeting**, sous la dir. de A. Dainora *et al.*, Chicago, Chicago University Linguistic Society, University of Chicago, pp. 360-374.

----- (1996): «The Inadequacy of Faithfulness and Filters in Loanword Adaptation», **Current Trends in Phonology: Models and Methods**, sous la dir. de J. Durand et B. Laks, Salford, University of Salford Publications, pp. 509-534.

PARADIS, C. & D. LACHARITÉ (1997): «Preservation and Minimality in Loanwords Adaptation», **Journal of Linguistics**, 33, pp. 379-430.

----- (2001): «Guttural Deletion in Loanwords», **Phonology**, 18, pp. 255-300.

----- (2003): «English Loanwords in Old Quebec French: Fewer Bilinguals does not mean a Great Increase in Naive Phonetic Approximation», Texte d'une communication présentée au colloque international *Des représentations aux contraintes / From representations to constraints*, Université de Toulouse-Le Mirail. À paraître dans **Issues in Phonological Theory**, sous la dir. de Mark Hale et Charles Reiss, Oxford, Oxford University Press.

PARADIS, C., C. LEBEL & D. LACHARITÉ (1993): «Adaptation d'emprunts: les conditions de la préservation segmentale», **Actes de l'Association canadienne de linguistique**, sous la dir. Carrie Dyck, Toronto, University of Toronto Press, pp. 461-476.

PARADIS, C. & J.-F. PRUNET (2000): «Nasal Vowels as two Segments: Evidence from Borrowings», **Language**, 76, 2, pp. 324-357.

PARADIS, C. & M. THIBEAULT (2003): «L'adaptation de la voyelle /y/ en /ju/ dans les emprunts en russe: un cas de palatalisation, non de biphonémicité», Ms., Université Laval, 65 p.

PEPERKAMP, S. & E. Dupoux (2003): «Reinterpreting Loanword Adaptations: The Role of Perception», **Proceedings of the 15<sup>th</sup> International Congress of Phonetic Sciences**, pp. 367-370.

POPLACK, S., D. SANKOFF & C. MILLER (1988): «The Social Correlates and Linguistic Processes of Lexical Borrowing and Assimilation», **Linguistics**, 26, pp. 47-104.

- RUBACH, J. (2000): «Backness Switch in Russian», **Phonology**, 17, pp. 39-64.
- SILVERMAN, D. (1992): «Multiple Scansions in Loanword Phonology: Evidence from Cantonese», **Phonology**, 9, pp. 289-328.
- ULRICH, C. (1997): «Loanword Adaptation in Lama: Testing the TCRS Model», **Canadian Journal of Linguistics**, 42, 4, pp. 415-463.
- VEYRENC, Ch. J. (1970): **Histoire de la langue russe**, Paris, Presses universitaires de France.
- YIP, M. (1993): «Cantonese Loanword Phonology and Optimality Theory», **Journal of East Asian Linguistics**, 2, pp. 261-291.

**LA COORDINATION EN TERMES SCHÉMATIQUES:  
QUELQUES ENJEUX ET OUVERTURES**

Frédéric TORTERAT  
Docteur en linguistique  
Paris IV-Sorbonne

Un des buts fondamentaux de la recherche en grammaire générative a toujours été de résoudre la tension entre (l'exigence de couverture empirique et celle de synthèse théorique). On peut en caractériser informellement les différentes phases par l'accent qu'elles mettent sur l'un ou l'autre de ces deux pôles.

(Pollock 1998 [1997]: 200)

Cet article, en prolongement des dernières tentatives de formalisation schématique de la coordination grammaticale depuis Goodall 1987 jusqu'à Zoerner 1999 et Lin 2001, en termes de projections et de module X-barre génératifs, tente pour sa part de mettre en place une synthétisation des dispositifs coordinatifs. Par ailleurs, cette démarche propose d'intégrer la schématisation générative dans la description d'ensemble des opérations de coordination, laquelle est présentée comme une marque de jonction explicite en Structure-S. Dans une vision plus didactique, l'ensemble détermine la position méthodologique des formalisations de sensibilité chomskyenne au milieu des approches syntagmatiques (généralisées ou non), qui se sont multipliées depuis ces dernières années dans le domaine des représentations linguistiques de la phrase et des relations entre propositions.

***Langues et linguistique*, n° 30, 2004**

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

**ISSN 0226-7144**

**lli.ulaval.ca**

## LA COORDINATION EN TERMES SCHÉMATIQUES: QUELQUES ENJEUX ET OUVERTURES

Frédéric TORTERAT

### 1. Présentation sommaire

Qu'il s'agisse de dégager une approche pédagogique des constructions grammaticales, ou d'induire un champ de recherche sur l'organisation du discours par exemple, le recours aux schématisations s'impose comme un passage incontournable. Sans abus de formalisme, les schémas permettent alors de matérialiser une construction là où l'explication et l'exemplification se révèlent insuffisamment concrètes. À ce propos, et tout débat d'ordre épistémologique mis à l'écart, on se posera à bon droit la question de savoir la place qu'il convient de ménager aux schématisations de sensibilité chomskyenne dans le fourmillement des modélisations envisageables en linguistique contemporaine. Dans cette vue, la coordination demeure un support thématique sur lequel se sont essayés de nombreux apports théoriques, comme ceux extraits des *Lexical and Functional Grammar*, *Generalized Phrase Structure Grammar*, ou encore *Head driven Phrase Structure Grammar* et les données en *merge* et *move* génératifs, pour n'énumérer qu'eux<sup>1</sup>.

1. Au-delà des recherches portant plus particulièrement sur les marqueurs monosyllabiques ou bisyllabiques, voire les interjections en général (Mosegaard Hansen 1998, Caron-Prague et Caron 2000, Ferrer et Pons 2001, Torterat 2003b), on se reportera aux travaux de Laurendeau 1983, Schiffrin 1987, Moortgat 1987, Shieber 1989, Miller et Torris 1990, Van Benthem 1991, Lecomte et Rétoré 1997 ou Bickel 2000 *inter alii*, lesquels contribuent tous à leur manière à dégager des approches qui font la liaison entre la description formelle *stricto sensu* de l'objet, et le contexte interpersonnel (ou le système cognitif) dans lequel il s'insinue. D'autre part, un certain nombre de travaux sont laissés à disposition sur internet par Livia Polanyi (de Berkeley et Chicago), Robert Franck (de Delaware), ainsi que Dani

Ainsi, après Dik 1968, qui revisitera l'ensemble des constructions concernées, nombreuses ont été les contributions ultérieures, entre 1968 et 2000, apparues sous la forme de questionnements d'ensemble, de résumés, de commentaires ou de remises à jour *terminologiques* des problématiques précédentes, comme celles de Van Oirsouw 1987, 1993; Johannessen 1998 ou Haspelmath 2000 par exemple, lesquels mettent variablement à profit les recherches de leurs contemporains.

Entre temps, l'analyse de la coordination a été complétée par des notions plus générales ou plus exactement linguistiques telles que la *jonction* (Feuillet 1988, 1990; Raible 1992, Zoerner 1999, Torterat 2002a) ou la *co-jonction* (Rebuschi 2001, 2002), lesquelles, si elles ne la contredisent pas, la délestent toutefois de quelques unes de ses apories (comme ses intrications dans les champs de l'adjonction nominale et de la subordination).

D'autre part, ce serait une erreur sans doute d'imposer l'idée d'une contradiction généralisée entre les théories (linguistiques) chomskyenne d'un côté, et notamment culiolienne de l'autre, même s'il est vrai qu'un certain nombre de conférenciers s'ingénient à présenter ces théories comme singulièrement divergentes (Culioli 1989, 1990; Groussier 2000). Il semblerait plus porteur d'inscrire cette démarche dans des domaines plus restreints, comme l'a fait Milner sur la question des effacements (1992: 31 *sqq*), et nous dirons donc plutôt, avec Fuchs 1992 (222), que chez Culioli, contrairement à Chomsky, «le domaine privilégié n'est pas celui de la combinatoire syntagmatique des constituants de la phrase, mais celui du fonctionnement syntagmatique et paradigmatisé des

---

Byrd (USC) et Elliot Saltzman (Boston / lab. Haskins). On notera, en outre, les présentations généralistes de James P. Blevins, de l'Université de Cambridge, qui résument assez bien les démarches contemporaines sur le même support à l'occasion de sa contribution à la *Linguistic Encyclopedia*, éditée il y a peu par K. Malmkjaer (Routledge).



marqueurs constitutifs de l'énoncé»<sup>2</sup>. Par conséquent, nous avons moins là deux matériaux théoriques intégralement contradictoires que deux appareils méthodologiques et terminologiques distincts, tandis que, dans le courant générativiste, les faits de (co-)jonction plus particulièrement coordinative tarderont à intégrer le principe de projection ainsi qu'une représentation schématique ouvertement mise en débat.

## 2. Les représentations HPSG et TAG

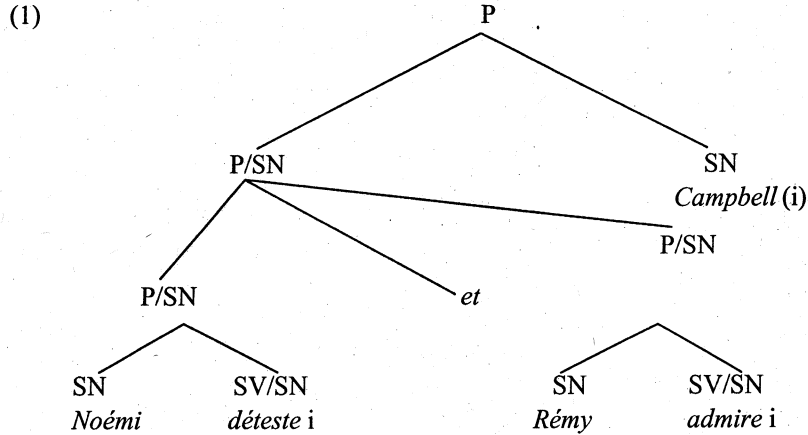
En particulier dans les années 1990, un certain nombre d'auteurs ont été portés à conduire la description linguistique de la coordination dans une vision récursive et modulaire: c'est ce qu'on appelle l'approche syntagmatique. D'autres formalisations demeurent bien entendu envisageables, mais ce type de représentation schématique présente des facilités non négligeables: ainsi les grammaires syntagmatiques guidées par la tête (HPSG) et les grammaires d'adjonction d'arbres (TAG) permettent-elles de résumer les dispositifs de la coordination grammaticale sur les plans de la combinaison des arguments, mais aussi de leur composition (comme les SUBCAT, ou sous-catégorisations). En HPSG, ces sous-catégorisations indiquent par exemple la distribution des accords dans les segments coordonnés (Paritong 1992, Rollin 1999). Pour compte d'opportunité explicative, et comme le rappelle Mela 1998 (161):

Le succès de l'approche syntagmatique dépend avant tout du choix des catégories syntagmatiques. Les critères distributionnels donnent des résultats indiscutables pour les catégories majeures, P, SN, SP, SA, SV, et ont été largement adoptées. Jointes à des critères phonologiques (possibilité d'élision ou de contraction) ou prosodiques (intrusion ou placement parenthétique), ils constituent l'essentiel des critères de constituants classiques.

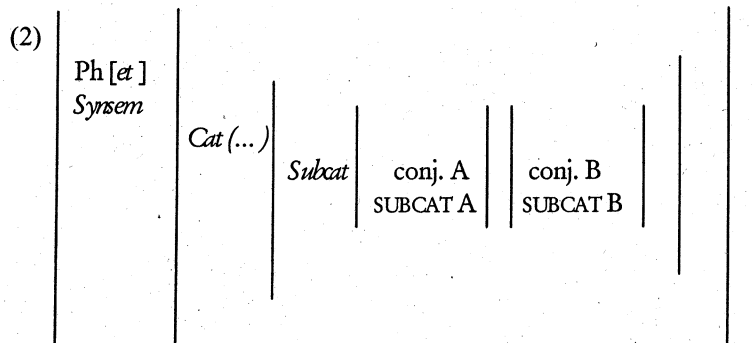
---

2. Cf. à ce sujet Bégin *et alii* 1984, ainsi que Laurendeau 1990.

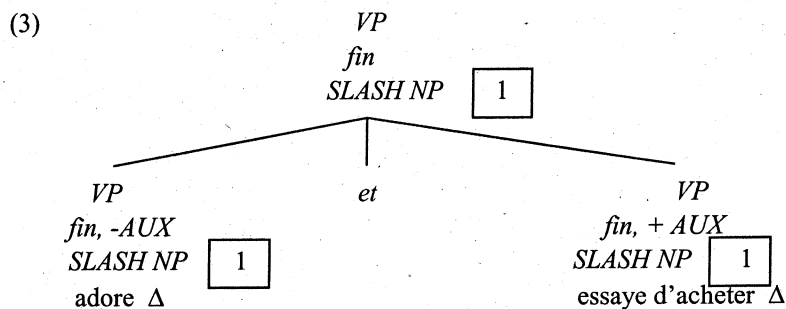
Les propriétés combinatoires sont par conséquent l'une des indications principales des HPSG, dont les spécifications syntagmatiques ne sont que l'une des composantes (la composante catégorielle). Contrairement aux représentations en *merge* et *move* génératifs, qui éliminent en partie l'ordre linéaire et les relations de dominance transphrastiques (auxquelles on ne peut restreindre toutefois les autres représentations), l'avantage des HPSG est qu'elles nous incitent à cerner non seulement les constituants syntagmatiques dans la phrase, mais aussi les contraintes qui pèsent sur leur emploi et sur leur position. Bien sûr, pour que cette schématisation conserve une représentativité satisfaisante, les sous-catégorisations dégagent plus favorablement des dominances locales, mais ce n'est pas toujours vrai, surtout quand il s'agit de l'extraction et de la coordination. C'est pourquoi des tournures du type *Les gens, je m'en moque bien* pour le premier cas et *Noémi et Martin détestent le chocolat noir et les friandises trop sucrées* pour le second, réclameront quelques aménagements. Dans cette vue, la modélisation HPSG s'ingéniera à abstraire le niveau représentatif où les arguments loin de la tête sont adjacents ou «frères», afin de les décrire comme elle le ferait de relations moins distantes. De cette manière, cela permet de schématiser ces relations sans attribuer un type commun (*slash*) aux suites coordonnées de plus d'un constituant (contrairement aux GPSG et CG), tout en les composant en *n-uplets* sous la portée d'une tête fonctionnelle (le coordonnant). Effectivement, avec le mécanisme *slash* (une distribution schématique des constituants de la phrase par des traits communs entre eux), une suite telle que *Noémi déteste et Rémy admire Campbell* donnerait:



Le mécanisme *slash*, comme on peut le voir ci-dessus, nous invite à considérer les relations de dominance argumentale à distance comme des caractéristiques combinatoires, et d'assigner aux constituants syntagmatiques la marque la plus concrète possible des relations d'opérateur à argument(s). En HPSG, le coordonnant constituera cette fois-ci la tête argumentale, dans la portée de laquelle les sous-catégorisations des segments conjoints auront au minimum un trait commun (catégoriel – deux SN par exemple –, mais aussi d'autres ordres). Ce qui fait qu'en premier temps apparaîtra la sous-catégorisation commune au deux (ou plus) constituants conjoints, après quoi viendront les sous-catégorisations distinctes entre constituants (nous résumons au minimum une suite de deux constituants *A et B*):



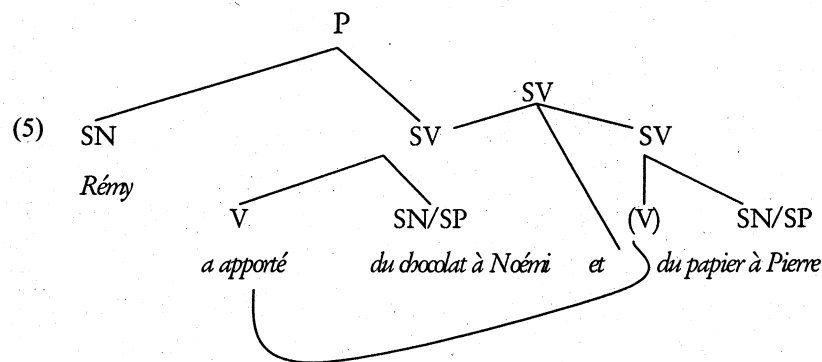
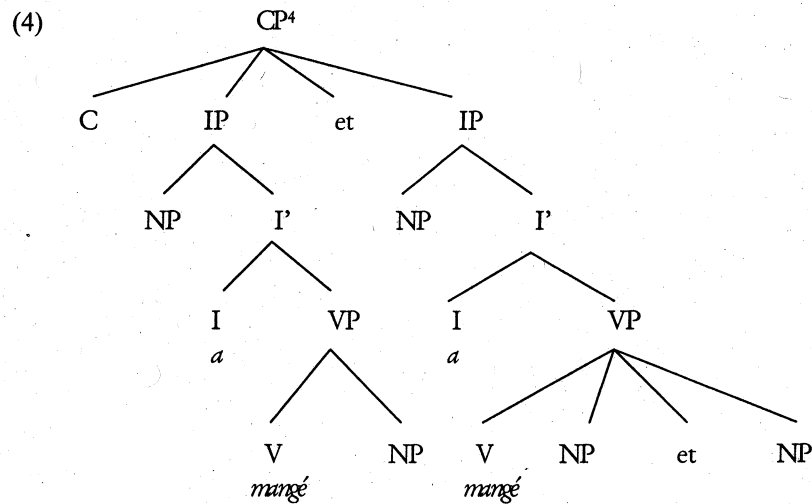
Comme on le notera facilement, le coordonnant est indiqué à la tête de tous les constituants de la suite, et domine ainsi l'ensemble des traits catégoriels qui leur reviennent (par exemple, le caractère nominal ou verbal de A et B, ou bien leur relation commune à un autre segment). Cette formalisation sommaire permet de rendre compte de la coordination de constituants syntagmatiques de catégories différentes, mais aussi des problèmes d'effacement ou d'ellipse, de même qu'elle n'écarte en rien les chaînes de plus d'un constituant coordonné. Par ailleurs, le fait que la catégorie (non locale) de chaque conjoint (*daughter*) puisse être subsumée par celle de la catégorie mère (*mother*), favorise la schématisation de la coordination effectuée à travers un arbre aux dérivés simplifiés, comme ci-après, où le schéma reprend le *dummy* (segment factice) désormais classique en le combinant avec le mécanisme SLASH (l'exemple nous vient de Doug Arnold, de l'Université d'Essex, pour la phrase (*Sam*) adore  $\Delta$  et (*il*) essaye d'acheter  $\Delta^*$ ):



Cela étant, la formalisation HPSG, garante en partie de l'ordre linéaire, nous contraint de ménager des sous-catégorisations différentes dans les cas de coordination différée (*Franz et Zoé sont partis, et Chloé aussi*), mais aussi en cas de coordination analytique (*J'y ai vu et Franz et Zoé*), dont elle s'est peu préoccupée. D'autre part, elle implique de constants réaménagements, lesquels consistent pour la plupart en un réseau extensible de sous-catégorisations.

Concernant les grammaires d'arbres adjoints, l'approche dans ce cas mise en place favorise de son côté une schématisation

encore plus concrète de la coordination, comme nous le voyons ci-après (avec les suites *John a mangé une pomme et Fred a mangé des pêches et des bombons*, puis *Rémy a apporté du chocolat à Noémi et du papier à Pierre*<sup>3</sup>):



3. Le premier exemple (ainsi que le schéma) est repris de Robert Frank (Université de Delaware), qui l'a inclus dans sa contribution au 3<sup>e</sup> Colloque international sur les Grammaires d'Arbres Adjoints (TAG+3), Paris 7, 1994.

Ce type de représentation schématique rend plus visible les problématiques de l'effacement du verbe en récurrence, ce qui, en HPSG, s'avère plus difficile à formuler dans la mesure où le verbe-tête spécifie les sous-catégorisations de l'ensemble de ses arguments. Dans ce sens, comme l'indique encore Mela (*op. cit.*: 180), «en posant que le verbe absent a les mêmes propriétés phonologiques, syntaxiques, et notamment la même sous-catégorisation que le verbe présent dans la coordonnante, on ne fait rien d'autre que transposer au cas d'ellipse verbale le traitement des compléments (localement) absents du mécanisme SLASH». De cette manière en TAG, l'arbre peut représenter autant de structures argumentales qu'il y a de SV effectivement présents.

On comprend ainsi l'apport à la fois terminologique et méthodologique de ces constructions formelles (quelquefois passablement compliquées), notamment à l'occasion des présentations d'ensemble pratiquées dans les premiers cycles universitaires en linguistique. Les complications envisageables de ces représentations demeurent bien entendu, pour les HPSG, la profusion des sous-catégorisations, qui résistent aux schémas trop sommaires, et pour les TAG, une possible lourdeur dans les dérivations indiquées. C'est là, sans doute, que la modélisation générative a toutes les chances de défendre sa position épistémologique, d'autant qu'il n'y a pas une criante incompatibilité de fond entre les problématiques abordées.

- 
4. Les notations C, I, V et N renvoient à la désignation des constituants (complémenteur, inflexion (qui résume tous les autres constituants phrastiques), verbe et nom), qu'elles projettent dans le schéma. Ces éléments sont *phasals* (P, dans IP, VP notamment) quand ils dominent plusieurs constituants. Par exemple, un V et un N donneront un VP qui pourra faire partie lui-même d'une phrase, soit un réseau de constituants (IP), dont I' est une projection intermédiaire (cela permet de dégager de la place dans le schéma afin d'y positionner toutes les indications).

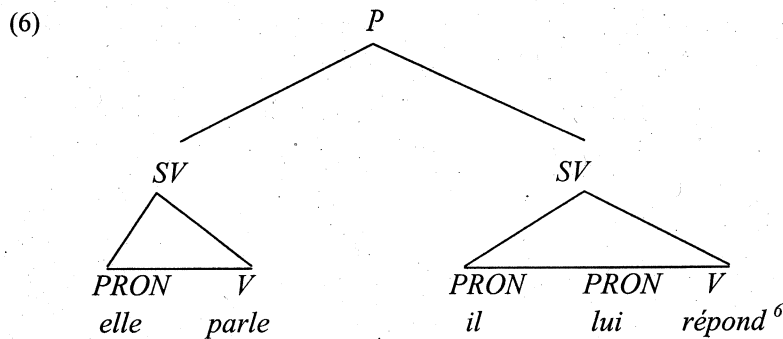
### 3. La modélisation générative

Les représentations de sensibilité chomskyenne, pour leur part, procèdent par l'intermédiaire de niveaux et de relations entre les constituants et les têtes (par exemple les relations modifieur-modifié, spécifieur-spécifié), tout en restant très modulables. Le constituant supérieur (au plan argumental), y est notamment indiqué par la relation de c-commande, à laquelle se substitue chez certains auteurs celle de o-commande, courante en HPSG (concernant donc une relation d'oblicité entre les compléments de la tête). Les dérivations obtenues en grammaire générative assimilent donc le coordonnant à une tête, comme en HPSG, mais en insistant pour leur part sur les positions argumentales des constituants syntagmatiques.

Effectivement assimilable aux autres catégories fonctionnelles telles que l'inflexion, le temps ou la négation (avec leurs projections maximales *IP*, *TP* et *NegP*), la coordination se saisira de ce principe d'abord par l'intermédiaire de *et*, sans que des prolongements plus généralisables, encore en voie de particularisation, ne viennent par la suite. D'un autre côté, Gleitman 1965, non plus que Goodall 1987, qui réduisent la gamme des conjonctions de coordination respectivement à *et*, *ou*, *mais* (cf. Johannessen *op. cit.*), exceptions mises à part, n'expliquent correctement ni les motifs, ni les fondements théoriques de ces réductions. C'est à ce titre que le module X-barre apportera bientôt une solution, notamment pour la représentation linéaire des suites comportant une chaîne coordinative explicitement marquée par un coordonnant: en tant que catégorie fonctionnelle, la jonction coordinative a donc la possibilité de devenir la tête d'une projection fonctionnelle, suivant le schéma  $XP:ZP - X' / X': X - YP$ , soit  $JP: ZP - J' / J': J - YP$ , et de ce fait, il devient envisageable de la traiter en termes de projections maximale, intermédiaire et minimale.

Avant d'y recourir, rappelons que dans la chaîne des constituants coordonnables, qu'il s'agisse de termes ou de membres phrastiques, de propositions ou même de phrases, le segment

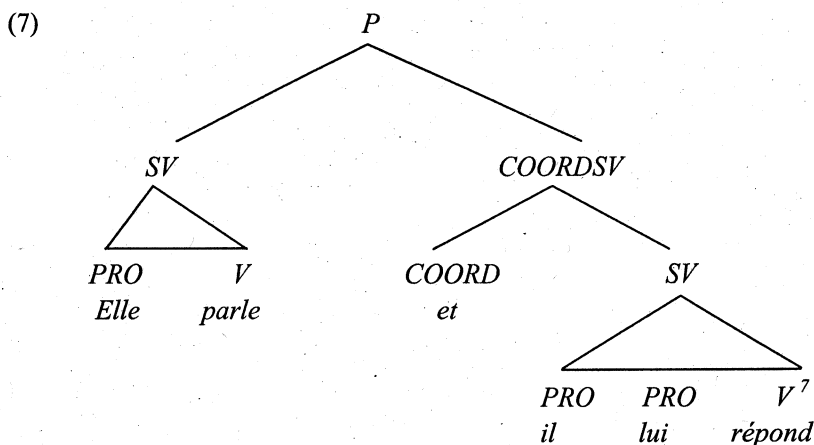
coordonné, au plan structural, est entendu comme endocentrique, c'est-à-dire comme ayant des segments «de même rang parmi ses constituants immédiats» (Marcotte 1997: 17), et comme se construisant autour d'un ou de plusieurs noyau(x) prédicateur(s). Dans ce sens, la possibilité de commutation avec la juxtaposition étant généralement alléguée, la coordination se distingue en cela de la subordination<sup>5</sup>. Ainsi, la phrase *elle parle, il lui répond* comporte deux segments propositionnels, soit ici deux SV, juxtaposés l'un à l'autre ( $P (SV - SV)$ ), ce qui, dans un schéma qui correspondrait aux termes d'une analyse en constituants immédiats (ACI), donnerait ceci:



5. On comprend facilement d'où viennent d'éventuelles confusions dans ce domaine de description grammaticographique: n'importe qui, devant certaines suites d'énoncés  $E_N$ , verra une certaine *ordination*, un ordre même pourrait-on dire, qui nous porte à déduire qu'il existe une jonction implicite, en cela qu'elle ne disposerait d'aucun marqueur qui serait susceptible de l'expliciter (ce qu'on verra dans le cas d'une phrase telle que *Paul, Martin, Rémy sont partis à Paris*). Mais si, dans l'exemple qui précède, l'énonciateur décide de ne pas *coordonner* les noms propres concernés, autrement dit s'il les *juxtapose*, cela n'est pas sans motif. Peut-être tient-il à insister sur une idée sous-jacente, sur une distinction impliquée, ou tout simplement sur l'ipséité de l'un (ou de plusieurs) des individus concernés, comme suit: *Paul, Martin, Rémy (lui-même/eux-mêmes) sont partis à Paris* (Allaire 1996, Touratier 1990, 2001; Cormack et Smith 2001).



Cette schématisation réduite suit l'ordre linéaire de la phrase en n'indiquant pour ainsi dire que le fait que deux SV sont ordonnés l'un après l'autre, ce qui segmente l'ensemble en deux parties distinctes, sans plus. Or, les deux SV (en l'occurrence propositionnels tous deux) présentent une endocentricité *de re*, alors qu'aucune coordination entre eux n'est véritablement marquée: nous avons plutôt ici une consécution des deux propositions, alors qu'en cas de jonction coordinative, laquelle ne modifiera pas l'ordre des branches de l'arbre, l'intercalaison d'un marqueur de la coordination s'impose comme CI (soit linéairement  $P (SV - COORD - SV)$ ):



Or, en ce cas toutes les conditions d'équivalence entre les constituants coordonnés sont remplies (d'une part catégorielle – il s'agit de deux SV, et en outre de deux propositions –, d'autre part positionnelle – les deux SV sont placés sur un même support d'incidence –, et enfin sémantique – ni tournure zeugmatique, ni hétérogénéité de sens véritable –). Ce qui ne sera pas le cas de l'exemple suivant: *ma sœur va bien, mais bien!*, où *mais* ne se comporte plus tout à fait comme une conjonction coordinative, mais

6. Sur les limites de l'ACI, voir notamment Soutet 1995 (307-309).
7. On reconnaîtra ici les versions antérieures des TAG, mais aussi du mécanisme SLASH.

vraisemblablement plutôt comme un adverbe quasi-prédicatif (Moignet 1981, Torterat 2003b), ce qui perturbe ouvertement l'exigence d'endocentricité de la construction coordinative<sup>8</sup>. Plus généralement, les analyses contemporaines des séquences coordinatives, par exemple de Touratier (revisitées notamment par Marcotte *op. cit.* (39 sqq)), et la théorie des équivalences nous embarrassent dans ce qu'elles ont d'arrêté et de contradictoire, ce que la paraphrase démontrerait facilement<sup>9</sup>. En revanche, rien ne nous empêche de nous figurer qu'idéalement, celle-ci existe (ce qui est d'ailleurs l'opinion de Touratier, que nous rejoindrons sur ce point). Cela revient à dire qu'il suffit que cette endocentricité soit constitutive de la construction coordinative, pour que l'on puisse envisager une coordination effective, même si, en structure S, celle-ci n'apparaît pas, ou semble outrepassée, dans la construction ainsi formée. Nous en concluons que les mouvements que connaît l'énoncé en contexte sont postérieurs à cette endocentricité constitutive.

Cette position théorique, déjà préconisée par Goodall, nous permet de revenir plus ouvertement sur la problématique de la jonction coordinative opérée, dans une tension qui va de l'explicite à l'implicite, dans la mesure où, dans une proportion inverse, l'endocentricité de la coordination apparaît plus ou moins visiblement en contexte. Mais s'en tenir là reviendrait à nier un autre problème: celui de l'éventuelle polysémie de sens, mais aussi d'acceptions des opérateurs concernés, lesquels ont leur comportement propre, suivant d'une part l'emploi synthétique (*Franz et Zoé*) ou analytique (*et Franz et Zoé*) qui en est pratiqué dans certaines configurations cotextuelles, et suivant, d'autre part,

- 
8. Sa (quasi)prédicativité tient au fait qu'il se comporte presque comme un adverbe de phrase, formant phrase à lui seul, tout comme le feraient des adverbes d'assertion ou des mots-phrases interjectifs.
  9. Remplaçons *ce n'est pas moi, mais lui* par sa paraphrase *ce n'est pas lui, mais moi*, et déjà nous remarquons que les deux suites ne sont pas tout à fait équivalentes.

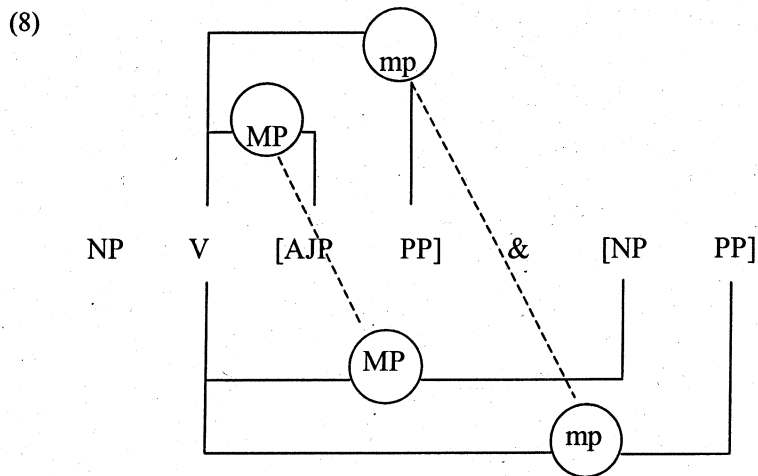
leur éventuelle prédicativisation. Comme on le remarque, les termes ci-dessus constituent un paradigme réduit, hyponymique, mais dont le champ dérivationnel permet de désigner plus exactement la variété configurative de ce que ceux de *coordination*, et de *coordonnant*, qui sont grammaticaux avant tout, ne désignent que de manière allusive, et surtout très générale (d'où les dichotomies des années 1980-2000). La terminologie ici employée correspond donc à une classification qui a pour objet de concrétiser linguistiquement ce que la grammaticographie classique a eu pour inconvénient d'abstraire en partie. À ce titre, la distinction «coordonnants purs» et «jonctifs» (Moignet *op. cit.*, Serbat 1990, Badiou-Monferran 2000), procède d'un même objet, et constitue en soi une première tentative de concrétisation linguistique, mais demeure sans voix devant certaines constructions intersegmentales et extrasegmentales pour lesquelles, jusqu'ici du moins, il n'a encore été question que de parler d'*écarts* ou de structures anomales. Par conséquent, et en vue, pourquoi pas, d'un classement d'ordre statistique des emplois des coordonnants, ces notions nous prédisposent, à notre sens, à matérialiser variablement la coordination, et, d'autre part, à envisager les emplois des conjonctions concernées à travers ce qu'elles *opèrent* dans un cotexte, et à l'intérieur d'un contexte particuliers (Bar Hillel 1970, Kleiber 1998). Au demeurant, parmi les procédures d'analyse exposées ces dernières années dans des publications généralistes (Van Zonneveld 1992, Grootveld 1994, Progovac 1998 *inter alii*), celles de Grootjen, Kamphuis et Sarbo 1999 et de Lin 2000-2001 méritent sans doute qu'on s'y arrête quelques instants.

Grootjen, Kamphuis et Sarbo préconisent effectivement de recadrer le module X-barre dans un réseau simplifié de relations, à l'appui d'une démarche innovante, et qui, à notre sens, n'a pas été suffisamment saluée jusqu'ici. Nous reconnaissons avec eux que ce module, malgré les critiques qui ont été formulées à son sujet, permet de traiter favorablement le cas problématique de la coordination entre constituants non instanciés (*non constituent coordination*), et celui de l'effacement (*gapping*). Convenons que

les modèles de Dik *op. cit.*, de même que les représentations dégagées en GPSG ou HPSG (voire les deux combinées) n'apportent pas toujours des conclusions satisfaisantes devant les cas de conjoints coordonnés qui ne contiendraient que des versions réduites, et qui compliquent la construction établie. C'est pourquoi le module X-barre peut être maintenu malgré son caractère abstrait: tout en prenant pour supports plusieurs constructions binaires avec *et*, Grootjen, Kamphuis et Sarbo nous expliquent que le trait SLASH des GPSG et HPSG pour les constituants réduits n'est pas toujours applicable ni très explicite, par exemple quand il apparaît qu'un SPREP modifieur est adjoint, plutôt qu'intégré dans un constituant (dans ce cas, les constituants sont complets, mais ne sont pas en relation d'endocentricité catégorielle)<sup>10</sup>. Quand, dans deux segments coordonnés, plusieurs nœuds sont représentés, ces derniers ne sont pas forcément en relation directe les uns avec les autres: les conjoints demeurent sous la portée de la coordination, mais il s'établit entre eux tout un réseau de relations sélectives. En réponse à ce problème, les auteurs en viennent donc à ménager un niveau d'abstraction approprié pour cerner, parmi les conjoints, ce qui relie les uns aux autres, sans que les cas d'effacement ne correspondent obligatoirement à une non répétition de sous-constituants. Grootjen, Kamphuis et Sarbo appliquent alors un module de relation (*relational modelling*) dans lequel toute unité est associée à un réseau de relations possibles. Suggérée par Sleator et Temperley 1993, cette approche nous conduit à indiquer les types de relations opérées dans des cellules (*cells*), parmi des conjoints qui peuvent ainsi contenir des nœuds multiples (*multiple nodes*) dans un rapport de contiguïté. Dans cet esprit, Grootjen, Kamphuis et Sarbo établissent trois types de relations: la *sous-catégorisation* (relation

- 
10. Voici leurs exemples: 1. The change from *belief in, and fear of*, an awe-inspiring and vindictive God to a conviction (...) that there is no God provides a feeling of relief. 2. Thus a worker may be *lazy and slow in a firm where he feels victimized, and a keen and enthusiastic labourer in one that he likes*. 3. *The primary, and in some respects the secondary groups are exactly the opposite in their characteristics*. 4. *Mesodermal cells characteristically migrate to the centre of the mass and ectodermal ones to the outside*.

entre la tête et les arguments contraints), la *modification* (avec les arguments occasionnels non contraints), et la *spécification* (de spécifieur à tête). Dans ce cadre, la mise en réseau porte sur une prédication majeure (sous-catégorisation), mineure (modification), et enfin une forme, quelle qu'elle soit, de qualification (par la spécification)<sup>11</sup>. Sans reprendre l'intégralité de leur démonstration, nous insisterons sur le fait que c'est bien la représentativité de l'algorithme ainsi dégagé qui présente le principal enjeu de la démarche explicative. Ci-après un exemple:

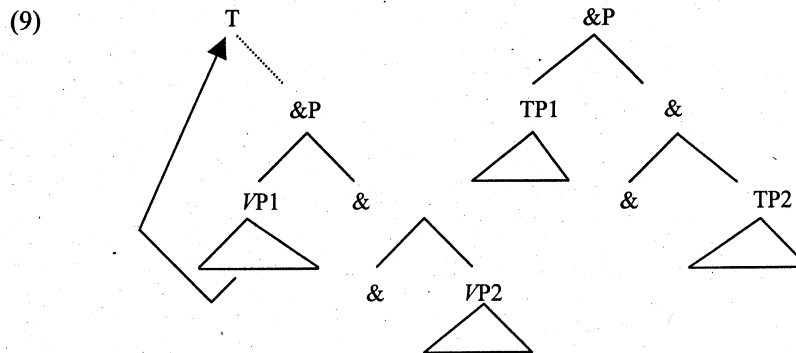


Ce genre de représentation schématique nous invite à admettre qu'il peut y avoir plusieurs types de relations entre les constituants coordonnés, ainsi que plusieurs nœuds dans un même constituant. Celle-ci, à travers son réseau de relations, rend compte non seulement de la coordination de plusieurs à plusieurs (à unités multiples), mais économise aussi le report des parties des constituants qui ne sont pas à mettre en relation les unes avec les autres. La discontinuité des constructions coordinatives est alors intégralement schématisée, et si nous prenons par exemple la suite *Noémi les a vus et elle et lui*, ce jeu de mise en réseau permettra

11. (soit MP, mp, et Q).

facilement de relier *elle* et *lui* au pronom *les* qui les précède, ou de montrer que ces trois constituants sont dominés par le verbe de la même manière, quelle que soit leur position.

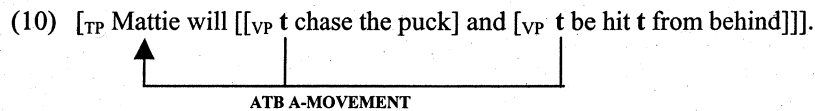
En revanche, cette discontinuité pose la question de savoir quelles sont les caractéristiques communes qui se rattachent aux conjoints coordonnés (ou les fragments mis en relation). Pour répondre à cette question d'ensemble, Lin 2000 revient d'abord sur les positions de Mc Cawley 1993 et de Sportiche 1997, d'après lesquels il est possible d'analyser la coordination sur un plan restreint d'une part (*small-constituent analysis*), et d'autre part sur un plan plus large (*large-constituent analysis*). Lin dégage à leur suite deux caractéristiques principales de la coordination: d'un côté, il existe bien une relation contrainte entre les éléments conjoints et, en contrepartie, il y a obligatoirement une caractéristique commune aux constituants coordonnés, en tout ou en partie (*necessary T-sharing*). La violation de la CSC (*coordinate structure constraint*) de Ross relèverait alors d'une forme d'apriorisme, que récuse justement ces caractéristiques communes aux conjoints, et que Lin représente de la manière suivante (275)<sup>12</sup>:



12. La *Coordinate Structure Constraint* (CSC), établie par Ross, consiste à déclarer que toute extraction effectuée dans la portée d'une construction coordinative doit concerner tous les conjoints et demeurer dans leurs limites communes (*across the board*, soit *ATB*).

Dans le premier schème, en *small-constituent analysis*, on voit nettement que le A-mouvement asymétrique renvoie à ce qu'il y a de commun entre les constituants, tandis que le deuxième (*large-constituent analysis*) n'indique pas formellement cette asymétrie. Quoi qu'il en soit, ce mouvement, qui va au-delà des limites des conjoints coordonnés, permet de rendre compte d'une coordination qui, contextuellement, peut être elle-même placée sous la portée d'un autre trait fonctionnel, comme le serait la négation ou un quantifieur quelconque. Plusieurs schémas sont envisageables en ce cas, mais, qu'il s'agisse de replacer les conjoints coordonnés dans la portée d'un complémenteur ou d'un spécifieur par exemple, c'est aux branches de l'arbre de distribuer les caractéristiques communes aux constituants (et notamment sur l'axe thématique<sup>13</sup>). Le mouvement alors spécifié (*move*) se combine éventuellement avec une fusion de ces caractéristiques (*merge*), lesquelles apparaissent pour leur part un peu plus haut dans l'arbre.

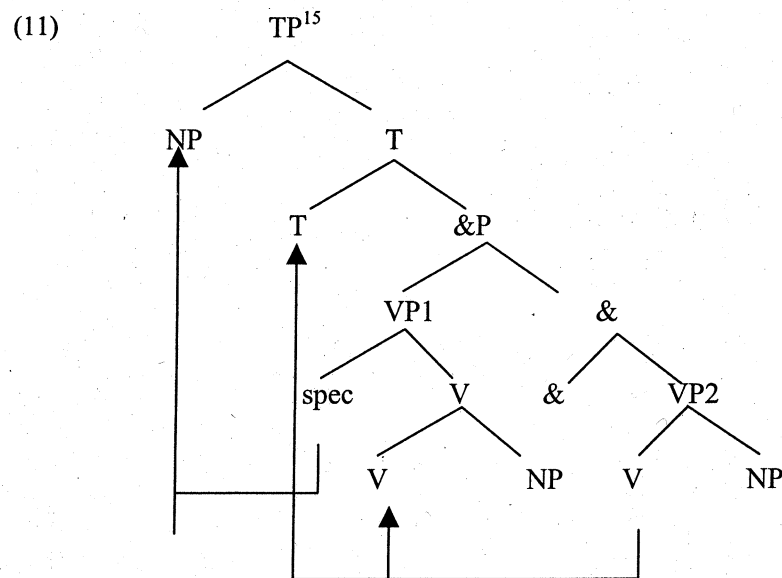
Avec Lin 2001, nous revenons, cette fois-ci à l'appui de Burton et Grimshaw 1992 et de Mc Nally 1992, sur le fait de savoir si le sujet interne aux SV (*VP-internal subject*) entre en contradiction avec la CSC. L'auteur choisit de replacer le sujet interne dans un A-mouvement qui n'entre pas davantage en contradiction avec cette contrainte. Linéairement, cela donne par exemple (359)<sup>14</sup>:



13. Cf. Van Voorst 1988.

14. L'asymétrie revient aux problèmes d'équivalence(s). Les constituants coordonnés peuvent ne pas présenter la même construction verbale, la même portée prépositive par exemple, la construction d'ensemble, elle, n'en est pas atteinte dans son mouvement coordinatif de fond.

La CSC mérite toutefois d'être réaménagée en partie. Dans cette vue, Lin rejoint plutôt l'hypothèse de Fox 2000, laquelle se résume dans le fait que la CSC ne constitue pas une contrainte spécifique à la coordination, mais relève plutôt d'une manière d'aborder l'interface lexicale / fonction, ce qui modifie notablement la représentation qu'on pourrait donner des éventuelles asymétries. Un schéma simplifié ressemblera donc à ce que nous aurions ci-après:



Dans une phrase du type *Chloé a voulu qu'on lui réponde et qu'on lui parle*, la caractéristique T (temps) se répartit de même sur l'ensemble des deux syntagmes verbaux subordonnés à *vouloir*. Il est donc normal de l'indiquer au-dessus de ces constituants. La coordination, elle, préexiste à l'instanciation des deux SV: elle apparaît par conséquent au deuxième plan, avant VP1 et VP2, au-

15. La notation T projetée, dans le schéma, le Temps, et concerne l'ensemble des VP (les syntagmes verbaux de la phrase (ou de la partie représentée de la phrase, laquelle serait résumable en IP)).



delà de cette caractéristique temporelle à laquelle sont renvoyés les verbes instanciés. C'est ce que Lin appelle le *cross-conjunct binding sentence*, lequel renvoie à une relation modulable (*variable binding*) à travers une liaison de c-command qui s'établit, comme on s'en doute, entre l'opérateur concerné et ses variables. La distinction, de premier ordre, entre mouvements implicite et explicite (*covert/overt movement*) permet de replacer la CSC sur le plan d'un mouvement explicite dans la chaîne coordinative (362 *sqq*)<sup>16</sup>. A la suite de Ruys 1992, Lin démontre que n'importe quel déterminant ou quantifieur peut extraire un élément au-delà des limites des conjoints, aussi loin qu'il aura la capacité d'établir une relation commune entre eux (d'où le recours à une chaîne coordinative qui va au-delà (*ATB-like Chain*: 363)). La conclusion à laquelle en vient Lin consiste à formuler l'existence d'une chaîne où la portée variable du coordonnant (*operator variable chain*, 370) a la possibilité de figurer sur un plan linéaire (Fox *op. cit.*), mais aussi multilinéaire (Muadz 1991, Moltmann 1992).

On remarque facilement où mènent les démarches, il est vrai par moments intermédiaires, des linguistes de sensibilité générativiste: il s'agit, sans les rejeter pour autant, de relativiser les contraintes qui ont été précédemment dégagées sur la coordination (comme la CSC) en incitant la recherche à les répartir à travers des caractéristiques et des relations qui recadrent les rapports quelquefois distants que les constituants coordonnés entretiennent entre'eux.

#### 4. Le cas des schématisations simplifiées: lesquelles envisager?

Dans une démarche généraliste, on appellera *coordinatifs*, par conséquent, les emplois des joncteurs qui matérialisent une coordination explicite simple, admissible cotextuellement, et généralement non différée, comme ici, avec *mais*:

---

16. Nous choisissons les termes d'*implicite/explicite* pour les *covert/overt movements*, conformément à notre description d'ensemble.

Cette personne est sympathique, *mais* il n'empêche.

Quand bien même les deux syntagmes verbaux ne présenteraient pas une «tournure» grammaticale tout-à-fait analogue, la coordination, explicite, non discutable, correspond à un emploi coordinatif (synthétique) simple du joncteur, contrairement au cas où il y aurait coordination analytique avec *et*:

Paul m'a dit *et* qu'il est venu, *et* qu'il est reparti aussitôt.

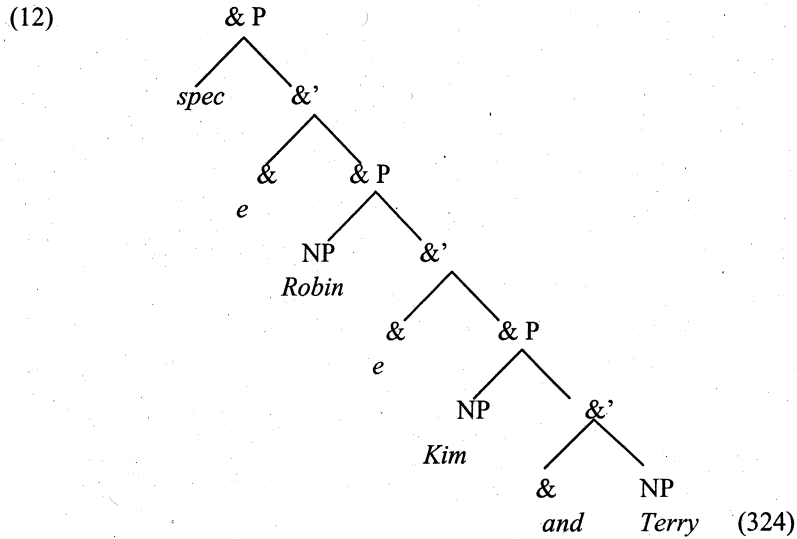
Là encore, deux syntagmes verbaux sont coordonnés, tandis que la coordination n'est plus simple, singularisée pourrait-on dire, mais plurielle, c'est-à-dire que se suivent linéairement au moins deux occurrences du même coordonnant pour une même chaîne de coordonnables ainsi pluralisée (ce que *et*, à proprement parler, partage avec *ou* et *ni*), où les syntagmes verbaux ne sont pas les plus couramment sollicités (contrairement aux caractérisants épithétiques et aux syntagmes nominaux). Cette multicoordination a sans aucun doute une portée stylistique non négligeable. Quoi qu'il en soit, elle nous reporte à une matérialité linguistique qui n'est pas toujours strictement *stylisée*, dans ce sens où elle renvoie aussi à une disposition à construire de manière caractéristique une coordination analytique qui peut être *énumérative* bien sûr, mais aussi simplement *numérative* (*et dix et neuf*, pour *dix-neuf*), laquelle a pu présenter d'autres enjeux.

Le caractère numératif, mais aussi analytique ou synthétique de la jonction coordinative, du côté chomskyen (où l'on connaît aussi une approche maximaliste et une minimaliste de la coordination) se confronte facilement au module X-barre, et notamment dans la contribution de Zoerner 1999, dont nous voudrions ici discuter les propositions.

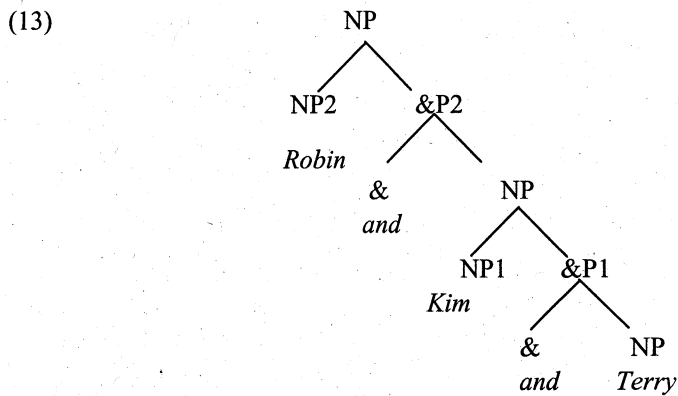
Zoerner pose en effet que «toute jonction, quel que soit le nombre des coordonnants qu'elle implique, se réduit en

profondeur à un seul coordonnant» (322)<sup>17</sup>. Le coordonnant, toutefois, se répercute sur l'ensemble de la série, qu'il apparaisse comme tel ou en coordination synthétique; ce qui fait que, pour une phrase du type *Robin, Kim and Terry walk to school* (*Robin, Kim et Terry marchent vers l'école*), nous aurons au regard de la séquence *Robin, Kim and Terry* en termes de projections maximale, intermédiaire et minimale du coordonnant:

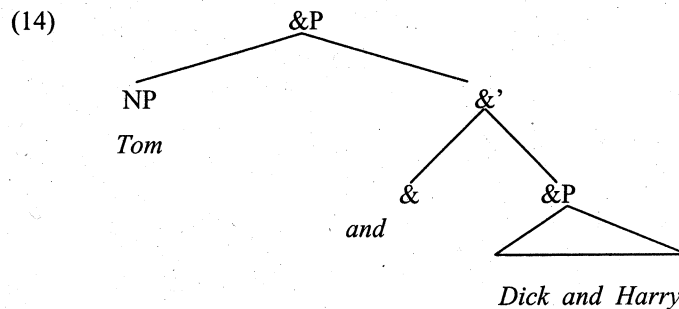
- 
17. Pour un exposé de l'«*union of phrase markers*» dans la théorie du gouvernement et du liage, nous nous reporterons à Badiou-Monferran, qui nous a précédé (*op. cit.*: 131 sqq). L'auteur nous explique la position théorique de Goodall, dont les hypothèses rompent définitivement avec les deux approches précédentes (*phrasal conjunction* et *derived conjunction*), avec pour mérite principal celui de la «simplicité» (133). Comme elle le dit sous forme de commentaire, «l'hypothèse de l'«*union of phrase markers*» est certes plus totalisante que celle de la «*phrasal conjunction*», dans la mesure où elle permet de rendre compte, grâce à l'unité élastique que constitue la «phrase», de tous les cas de coordination infrapropositionnelle, et non pas seulement de la coordination des catégories majeures» (132). D'autre part, «comme la «*derived conjunction*», l'«*union of phrase markers*» décrit et explique la coordination des «sous-ensembles signifiants» dans la structure réalisée en recourant à l'idée de «propositions sous-jacentes», quand dans la «théorie standard», la structure profonde se présente comme une suite morphémique ordonnée linéairement, préjugeant partiellement de ce que sera l'ordination des séquences coordonnées dans la suite terminale de surface, alors que dans la «théorie du gouvernement et du liage», elle laisse libre l'ordre des conjoints, n'établit entre eux aucune hiérarchie, ne les lie par aucun effet de sens consécutif: c'est à la conjonction, posant un avant et un après, qu'il sera donné, en surface, d'ordonner linéairement des unités qui jusque là entretenaient entre elles un rapport d'autonomie réciproque. (...) Cette absence d'ordination en profondeur constitue la grande originalité de l'approche considérée. Il n'est alors besoin de faire appel qu'à une seule règle pour se représenter les structures réalisées: la règle de linéarisation, dite «*linearization derived*» (voir là-dessus Goodall (22-23)). (132-133).



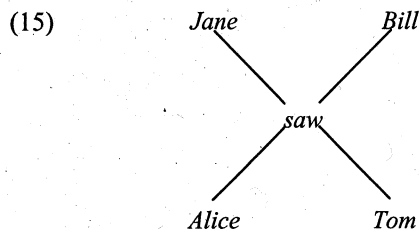
De la sorte, chaque coordonnant, dans une jonction ainsi marquée (*multitermed conjunction*, 325), sera véritablement distinct des autres dans la suite de base, alors que, dans un même temps, la coordination analytique n'aura aucune peine à s'inscrire dans une représentation arborescente de ce type (avec pour exemple *Robin and Kim and Terry*, 327):



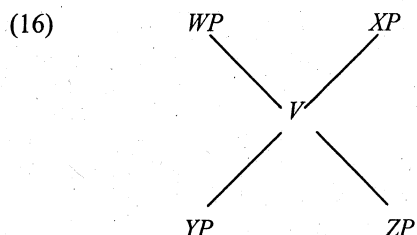
Soit donc la projection intermédiaire est spécifiée par une catégorie vide (*e*), soit elle l'est par une projection minimale du coordonnant. Sous forme linéaire, cette représentation distributive procède d'une segmentation similaire aux segmentations désormais *classiques* de la syntaxe générative (Dougherty 1970-1971, Hudson 1988, Matsumoto 1999, Lopez 2000 et Torterat 2002b), mais conserve la possibilité, représentable schématiquement, d'indiquer à la fois le non marquage de la jonction coordinative (synthétique ou non), et de délimiter les termes de la segmentation, tout en permettant par ailleurs de différencier des constructions du type *Tom, Dick and Harry lifted the piano* de *Tom and Dick and Harry lifted the piano*, cette dernière n'étant par exemple pas analytique, et donnant ainsi figurativement, dans l'arbre (337) :



Au sujet du problème des coordinations combinées, on se rappellera que la théorie de Goodall consiste à reformuler en partie la règle de linéarisation (*linearization derived*), et à représenter en croix la combinaison des deux chaînes coordinatives. De cette manière, et à l'exemple de la suite *Jane and Alice saw Bill and Tom* :

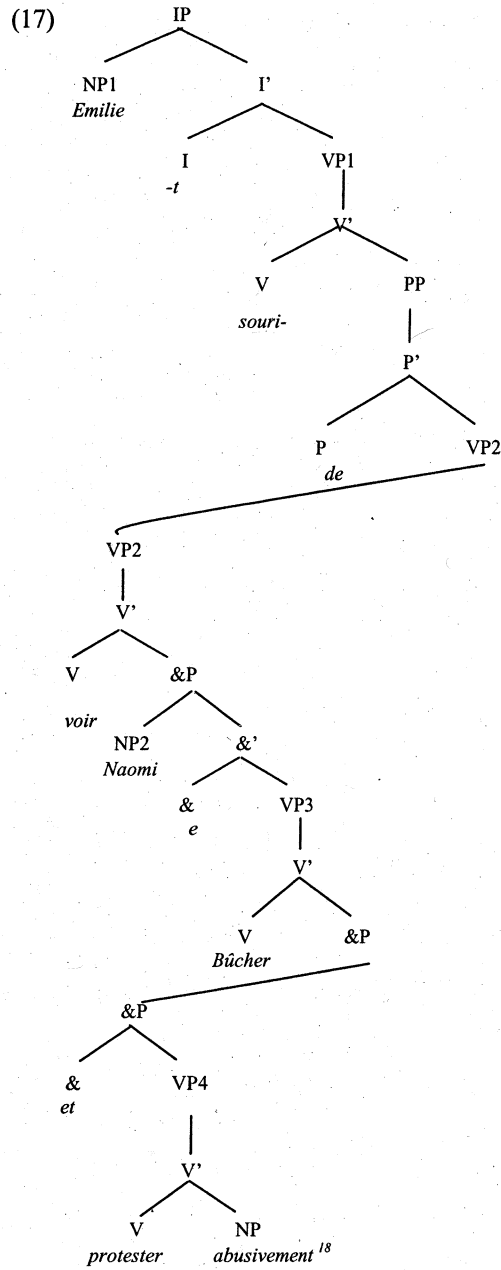


La schématisation donnée ci-dessus rend effectivement compte des suites *W-Z* et *X-Y* (et autres combinatoires) en coordination plurisynthétique. Cela étant, même si cette schématisation alourdit la représentation effectuée, elle n'en est pas moins pourvue d'une certaine économie, et peut se généraliser ainsi :



Il n'y a donc pas d'inconvénient à ce que les variables *W*, *X*, *Y* et *Z*, lesquelles renverront cotextuellement à des *N*, *A*, *P*, voire à *V* par exemple, correspondent à des projections maximales, mais celles-ci doivent converger vers une projection minimale (ici *V*), à défaut de quoi le schéma s'éparillerait et se disperserait.

Plus spécifiquement, une suite placée sous la dominance d'une *IP*, comme par exemple la phrase *Emilie sourit de voir Naomi bûcher et protester abusivement*, donnerait donc:



18. Soit, à l'appui d'un autre indicateur syntagmatique, où nous spécifions par liage la  $t_i$  ayant pour antécédent *Noami* (*Naomi*): [IP

L'ellipse du *NP2 Naomi* n'apparaît pas nettement dans la structure coordinative, mais le fait de le monter comme spécifieur de *&P* met en évidence l'endocentricité des dérivés dégagés. Plus théoriquement, cette représentation renvoie à la présence, dans l'indicateur sous-jacent, de la coordination comme projection maximale, au même titre que le seraient *NegP* ou *AGRP*. Pour le moment, peu de linguistes de sensibilité chomskyenne (et dissidences) ont abordé ce domaine, qui demeure ouvert à toutes les initiatives. D'autre part, de nombreuses questions, non pas tant celle des constructions sylleptiques que celles de la coordination extrasegmentale, de la portée des ellipses constitutives et de l'incidence des catégories vides dans la projection *AGRP* sous la dominance de *& P*, réclament des réponses dont on se féliciterait d'avoir la contribution. En revanche, on ne négligera pas cet apport génératif dans son ensemble, quand bien même il présenterait des incomplétudes dans certains cas de formalisation, car il nous invite à déterminer dans quelle mesure exacte il s'agit, ou non, d'une coordination analytique ou synthétique, ou encore plurisynthétique, là où d'autres emplois des coordonnants deviennent problématiques à partir du moment où la coordination grammaticale est difficilement ou pas du tout admissible. Dans le même temps, nombre de constructions *extrasegmentales* procéderont par l'intermédiaire d'une unité dont la contrepartie (minimale) est plus ou moins renvoyée à *l'avant*, ce qui lève la question de savoir si, oui ou non, il y a coordination effective. En outre, nul n'est sans savoir que la plupart des grammaires descriptives et des ouvrages de stylistique parlent de juxtaposition quand il n'y a pas de coordination, mais justement là où la norme admise voudrait qu'il y en ait une, ce que le module X-barre de la théorie des principes et paramètres permet de figurer facilement, à l'appui, concernant d'éventuels effacements en particulier, de celui des traces. C'est ce que nous voyons dans cet exemple repris de Dupriez 1984 (84):

---

[NP1 *Emilie* <sub>i</sub> [I -t [VP1 <sub>v</sub> [V *souri-* [PP <sub>p</sub> [P *de* [VP2 <sub>v</sub> [V *voir* [&P [NP2 *Naomi* <sub>i</sub> & [& e [VP3 <sub>v</sub> [V *t<sub>i</sub>* *bûcher* [&P [& et [VP4 <sub>v</sub> [V *t<sub>i</sub>* *protester* [NP *abusivement*]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]].



La pluie, le vent, le trèfle, les feuilles sont devenus des éléments de ma vie. Des membres réels de mon corps.

(A. Hébert, *Le Torrent*, p. 37)

L'auteur du *Gradus*, qui nous explique que l'*asyndète* est «caractérisée par l'absence de conjonction et la virgule», nous renvoie notamment au dictionnaire de Quillet et au *Robert*, ainsi qu'à plusieurs théoriciens qui ont un avis similaire, tout en nous invitant à ne pas considérer le terme de juxtaposition comme synonyme (85), ce sur quoi nous le rejoignons<sup>19</sup>. Or, plus retorses sont les constructions où *q* par exemple, syntagme verbal, et quoique pris en tant que segment d'un plus grand ensemble, est *joint* à un *p* qui n'appartient pas directement au cotexte de gauche, ou bien s'en voit séparé par plusieurs segments non coordonnables avec lui, apostrophes ou autres, ou encore à un *p* qui, tout simplement, n'existe pas linguistiquement. Une première phrase de l'*incipit* d'un roman, d'une annonce, d'un titre ou d'une manchette journalistique qui commencerait par *et* ou *mais*, si nous prenons les marqueurs les plus représentés dans ce type d'emploi, procède effectivement d'une jonction, mais où *q* ne dispose pas d'un avant-texte instancié<sup>20</sup>. D'autre part, une jonction linguistique pourra s'effectuer avec un *cri* à peine *parlé*, une mimique ou un bruit de l'«interlocuteur», qui sont autant de manifestations paralinguistiques. En cela, une coordination grammaticale n'est pas envisageable, ce qui portera certains à conclure à une *a*-coordination. Or cette fois-ci, il n'y aura pas *asyndète* par l'absence de «coordonnant» ni de «conjonction», mais par l'absence d'un matériau avant-textuel. Il est impossible de rendre compte d'emplois de ce type d'un joncteur quelconque sans considérer auparavant plus exactement ce qui fait l'objet d'une jonction ou, dans les cas les plus implicites, de transition. Dans le cas d'une affiche n'ayant d'énoncé que celui-ci: *Et un de plus, un!*, il est aussi délicat de parler de coordination que de non

---

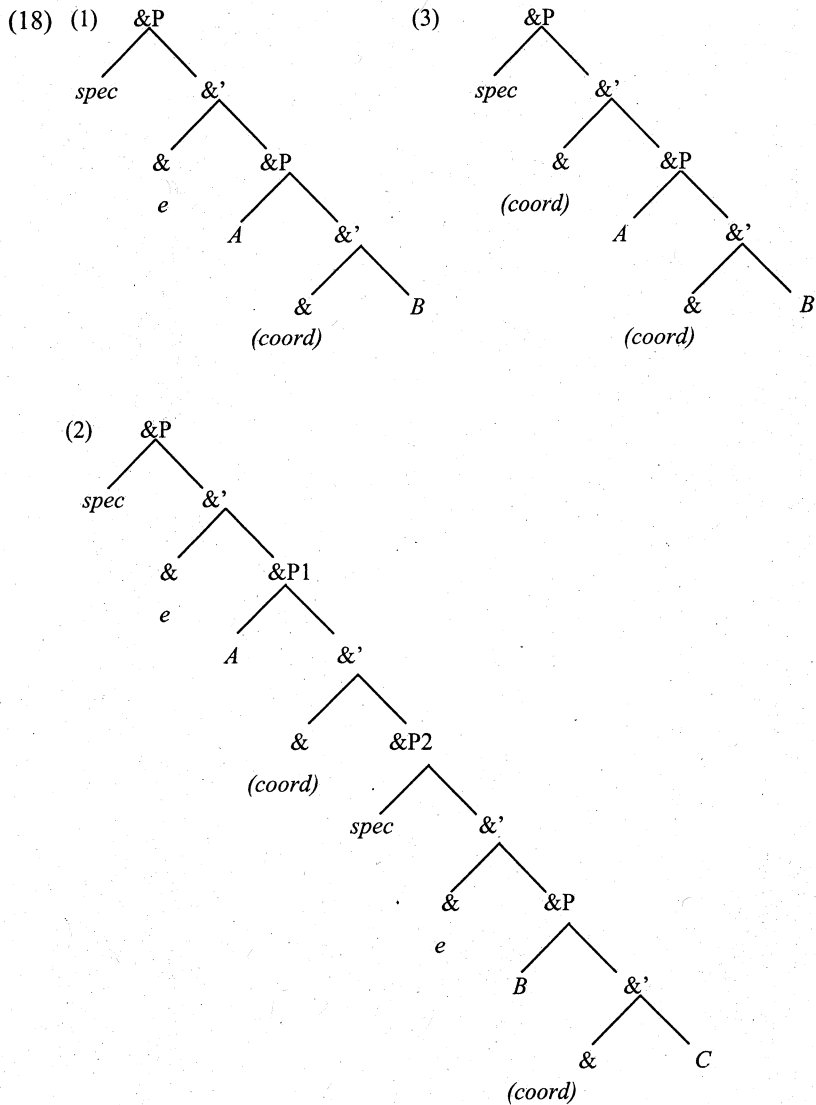
19. Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 (82) y voient un synonyme irréfutable. Cf. Tellier 1995.

20. La première phrase de l'*incipit* de *Sido*, de Colette, commence par *et*.

coordination, ce qui renvoie en partie la formule exclamative dans le domaine des expressions phraséologiques. Cela étant, le fait de conclure un phraséologème ne résoudra pas – et expliquera moins encore – la présence d'un joncteur au début de l'énoncé *E*.

### 5. Vers une généralisation des dispositifs

Pour conclure sur le formalisme génératif, on admettra que la formalisation de la coordination correspond premièrement à la mise en place d'un dispositif dans la chaîne. Cette chaîne, aux plans segmental et suprasegmental, implique une linéarité que nous ne discuterons pas ici, même s'il convient dans certains cas de parler, à la suite de Sauzet, de multilinéarité (par exemple en cas de coordination combinée: Gazdar 1981, Barss 1986, Demirdache 1991). En revanche, il nous paraît vraisemblable de présumer l'existence de trois types de configurations: (1) un dispositif univoordinatif (du type [*e A et B*], [*e A, e B et C*]), (2) un dispositif multivoordinatif synthétique (du type [*e A et [e B et C]* ], et (3) un dispositif multivoordinatif analytique (du type [*e A et B et C*], [*et A et B*], [*et A et B et C*]). (1) et (2) sont synthétiques, alors que (3) est analytique, sans compter que des combinaisons restent bien entendu envisageables dans la chaîne coordinative. De ce point de vue, chacun des dispositifs bénéficiera, suivant le principe général du minimalisme programmatique de Chomsky et Lasnik 1993 et Chomsky 1995, d'un indicateur syntagmatique approprié, à savoir, comme suites prolongeables:

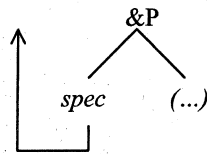


Les reports des catégories vides dans l'indicateur ne vont pas sans l'alourdir, mais restent incontournables tant au point de vue de la cohérence de l'indicateur sous-jacent que de celle de ses dérivés. En définitive, même si (1) et (3) semblent plus proches l'un de l'autre que (1) (ou (3)) de (2), il ne s'agit ici que d'un apriorisme optique, car (2) ne constitue jamais qu'une complication de (1), dont

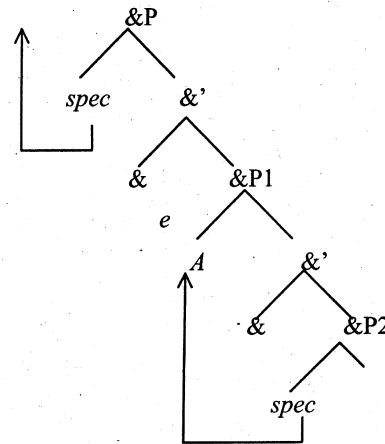
(3) se distingue exactement pour la même raison que de (2). Reste la question du spécifieur: selon la théorie du *multitermed conjunction*, qu'il est possible d'intégrer au module X-barre, il s'agira du segment (éventuellement nul) précédant la projection maximale de la chaîne coordinative &P. Entendons, par &P, un hyponyme de ce que serait l'hyperonyme *COORDP* (ou *JP*, pour *junction phrasal*). Ainsi pourra-t-on relier le spécifieur comme suit:

(19)

(1) et (3)



(2)



Une autre construction enfin, plus exceptionnelle, présente des contours tout à fait singuliers, suivant lesquels une coordination grammaticale coexiste avec la subordination, toutes deux étant normalement incompatibles entre elles. Considérons par exemple ces deux syntagmes verbaux:

Paul la vit venir à lui.  
Il lui fit un sourire.

Le locuteur peut décider d'*ordonner* ces deux segments par une coordination synthétique, ainsi:

Paul la vit venir à lui, *et* il lui fit un sourire.

Mais aussi par la subordination, à savoir:

*Quand Paul la vit venir à lui, il lui fit un sourire.*

Jusqu'ici, ces deux manières d'ordonner les syntagmes verbaux représentés n'ont rien de problématique en soi, et se prêtent même autant à la parataxe qu'à l'hypotaxe. Or, l'ancien et le moyen français, tout comme le bas-latin d'ailleurs, connaissent des constructions du type:

*Quand Paul la vit venir à lui, et il lui fit un sourire.\*<sup>21</sup>*

Comme c'est le cas des joncteurs *et* et de *si* préclassique (Torterat 2000b, Rebuschi 2002), coordination et subordination grammaticales simples, et dans le même temps explicites, sont employées simultanément dans une structure qui, par là même, devient problématique. L'avis général, à ce sujet, parlera plus volontiers de défaut, d'écart, mais en portant l'ensemble de ses critiques (et depuis longtemps) sur la coordination (cf. Torterat 2003a)<sup>22</sup>.

- 
21. En voici des illustrations, la première tirée du bas latin, la deuxième de l'ancien français, et la dernière du moyen français:
- Cum Incuboni pilleum rapuisset, *et* thesaurum invenit. (Pétrone, 38.8)  
Que que son conte contoit, *et* la reine l'escoutoit. (*Charroi de Lyon*, 61-62)  
Puisque vous le voulez, dirent les deulx autres, *et* nous vous ensuyvrons. (*Cent Nouvelles Nouvelles*, 206)
22. À vrai dire, les linguistes ne touchent pas à la subordination, qui leur paraît correcte, mais font remarquer, dans le cas présent, une «fausse coordination», ou même une «pseudo-coordination», autrement dit une coordination erronée, superfétatoire et déplacée. Il est pourtant possible de discuter autrement de ces *tournures* prétendument incorrectes, passablement idiomatiques, que nombre de variantes (voire la plupart) n'ont pas normalisées au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Ce sont ces structures que nous pourrions appeler, en cohésion avec l'ensemble des notions que nous avons employées précédemment, *co-subordinatives* (Van Valin et LaPolla 1997),

On pourra donc désigner comme emplois *non coordinatifs* ceux où les opérateurs ne paraissent pratiquer aucune coordination véritable, alors qu'ils le font ordinairement (par exemple *mais* dans *Mais amuse-toi un peu!*, ou *et* dans *Et d'un!*). Il s'agit bien sûr de cas où l'opérateur en question, dont on a l'habitude de le voir marquer une jonction coordinative, n'en fait rien, et prend à son compte d'autres mécanismes de construction, dont certains sont si usuels que les dictionnaires n'ont pas hésité, dans une problématique de polysémie d'acceptions, à leur ménager une entrée complémentaire, et à les faire passer, en général, du champ de la conjonction à celui de l'adverbe ou du substantif par dérivation, comme cela s'est produit pour *mais*<sup>23</sup>. Dans ce sens, rien ne nous prive d'imaginer le *et* de la locution *et d'un!* comme un *adverbe intensif*, ou un *intensificateur*<sup>24</sup>, de même que le *mais* de *il y a un mais* comme un substantif. Quoi qu'il en soit, les deux joncteurs ne seront plus employés, dans les cas concernés, comme des conjonctions catégorisées comme telles, ou le seront sensiblement moins. C'est pourquoi un paradigme tel qu'exposé en (18) permet de délimiter les constructions les plus caractéristiques de la jonction, de manière à ce que, devenues schématiques, elles contribuent avec économie à dégager les invariants mécaniques des joncteurs. À ce titre, les dissidences formulées par rapport à la théorie chomskyenne peuvent, sinon se combiner, du moins se compléter les unes les autres, et notamment en prolongement, comme a pu l'expliquer Fontanille 2001, d'une présentation graduelle de la signification. Enfin, qu'on aborde ce type de schématisations à l'appui du mécanisme *slash* (1, 3), des sous-

---

lesquelles seront susceptibles d'ailleurs, en termes générativistes, de figurer par la combinaison simultanée des projections maximales CP - &P.

23. Le *Trésor de la Langue Française*, par exemple, mais aussi le *Grand Robert*, ménage pour *mais* conjonction une entrée complémentaire pour les cas particuliers où il ne se comporte pas, en contexte, comme une conjonction de coordination.
24. Sur cette notion, voir par exemple Torterat 2000a.

catégorisations (2), des adjonctions d'arbres (4, 5), des nœuds multiples (8) ou des mouvements (9-17), l'enjeu principal consiste à fournir une représentation appropriée à cette démarche à la fois descriptive et explicative, à la fois notionnelle et opérationnelle, qui devrait caractériser, à notre sens, les protocoles d'analyse à venir.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLAIRE, S. (1996): «Y a-t-il un *et* coordonnant?», **Dépendance et Intégration syntaxique**, *Linguistische Arbeiten* 351, Niemeyer, pp. 15-23.
- ARRIVÉ, M., F. GADET & M. GALMICHE (1986): **La Grammaire d'aujourd'hui**, Paris, Flammarion.
- BADIOU-MONFERRAN, C. (2000): **Les Conjonctions de coordination, ou «l'art de lier ses pensées» chez La Bruyère**, Paris, Champion.
- BAR-HILLEL, Y. (1970): **Aspects of language**, Jérusalem - Amsterdam.
- BARSS, A. (1986): **Chains and anaphoric Dependence**, dissertation de doctorat, MIT.
- BÉGIN, L. *et alii* (1984): **Pragmatisme et Pensée contemporaine**, *Cahiers de Philosophie* 2, Université de Sherbrooke.
- BICKEL, B. (2000): «Grammar and social Practice: the role of «culture» in linguistic relativity», **Evidence for linguistic relativity** (éd. R. Dirven et S. Niemeier), Amsterdam, Benjamin.
- BRES, J. (1994): **La Narrativité**, Paris, Duculot.

- BURTON, S. & J. GRIMSHAW (1992): «Coordination and VP-internal subjects», **Linguistic Inquiry** 23, pp. 305-313.
- CARON-PRAGUE, J. & J. Caron (2000): «Les Interjections comme marqueurs du fonctionnement cognitif», **Cahiers de Praxématique** 34, pp. 51-76.
- CHOMSKY, N. (1995): **The minimalist Program**, MIT University Press.
- CHOMSKY, N. & H. LASNIK (1993): «The Theory of principles and parameters», **Syntax: an international handbook of contemporary research** (éd. J. Jacobs, A. Von Stechow, W. Sternefeld et T. Vennemann), Berlin, éditions de Gruyter.
- CORMACK, A. & N. SMITH (2001): «What is Coordination?», **Conférence internationale sur la coordination**, Stanford (U.K.) / London, University College.
- CULIOLI, A. (1989): **Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe**, Paris, ERA 642 (Paris VII).
- (1990): **Pour une linguistique de l'énonciation (I)**, Paris, HDL, Oprhys.
- DEMIRDACHE, H. (1991): **Resumptive Chains in restrictive relatives, appositives and dislocation structures**, doctorat MIT, MIT Press.
- DIK, S.C. (1968): **Coordination, its Implication for the theory of general linguistics**, Amsterdam, North Holland Publishing Company.
- DOUGHERTY, R.C. (1970-1971): «Grammar of coordinate conjoined structures», **Language** 46 et 47, resp., pp. 850-898 et 298-339.
- DUPRIEZ, B. (1984): **Gradus**, Paris, 10/18.



- FERRER, H. & S. Pons (éd.) (2001): **Quaderns de filologia. Estudis Linguistics VI, La Pragmatica de los conectores y las particulas modales**, Université de Valence.
- FEUILLET, J. (1988): **Introduction à l'analyse morphosyntaxique**, Paris, PUF.
- (1990): «Place de la coordination», **L'Information Grammaticale** 46, pp. 4-7.
- FONTANILLE, J. (2001): «La Sémiotique est-elle générative?», **LINX** 44, pp. 107-132.
- FOX, D. (2000): **Economy and semantic Interpretation**, Cambridge, MA, MIT Press.
- FUCHS, C. (1992): «De la Grammaire anglaise à la paraphrase: un parcours énonciatif», **La Théorie d'Antoine Culioli**, Paris, HDL, Ophrys, pp. 222-226.
- GAZDAR, G. (1981): «Unbounded Dependencies and coordinate Structure», **Linguistic Inquiry** 12, pp. 155-184.
- GLEITMAN, L. (1965): «Coordinating Conjunctions in English», **Language** 4, pp. 260-293.
- GOODALL, G. (1987): **Parallel Structures in syntax. Coordination, Causatives and Restructuring**, Cambridge UP.
- Grand Robert de la langue française (1985-1992) – Le Robert.**
- GROOTJEN, F., V. KAMPHUIS & J. Sarbo (1999): «Coordination and Multi-relational Modelling: X and X' revisited», **Conférence au TALN 1999**, Cargèse, University of Nijmegen.
- GROOTVELD, M. (1994): **Parsing Coordination generatively**, Ph D Dissertation, Université de Leyde.

- GROUSSIER, M.L. (2000): «On Antoine Culioli's theory of enunciative operation», *Lingua* 110, pp. 157-182.
- HASPELMATH, M. (2000): «Coordination», **Language Typology and linguistic Description** (dir. T. Shopen), Cambridge, CUP.
- HUDSON, R. (1988): «Coordination and grammatical Relations», *Journal of linguistics* 24, pp. 303-342.
- JOHANNESSEN, J.B. (1998): **Coordination**, Oxford, OUP.
- KLEIBER G. (1998): «Dimensions du contexte: écrit vs oral», **Analyse linguistique et Approches de l'oral**, Louvain, Peeters, **Orbis Supplementa** 10, pp. 123-134.
- LAURENDEAU, P. (1983): «Sur la Systématique et la Combinatoire du joncteur *pi* en québécois», **Travaux de linguistique québécoise** 4, pp. 13-37.
- (1990): «Vers une Typologie des tendanciels discursifs», **Protée** 18, 2, pp. 125-133.
- LECOMTE, A. & C. RÉTORÉ (1997): «Words as modules: a lexicalised grammar in the framework of linear logic proof nets», **International Conference on Mathematical Linguistics II** (éd. C. Martin-Vide), Amsterdam, Benjamin.
- LIN, V. (2000): «Determiner Sharing», **WCCFL 19 Proceedings** (éd. Billerey et Lillehaugen), Somerville, Cascadilla Press, pp. 274-287.
- (2001): «A Way to Undo A-movement», **WCCFL 20 Proceedings** (éd. K. Megerdooian et L.A. Barel), Somerville, Cascadilla Press, pp. 358-371.
- LOPEZ, L. (2000): «Ellipsis and discourse Linking», *Lingua* 110, pp. 183-213.

- MC CAWLEY, J.D. (1993): «Gapping with shared Operators», **Berkeley Linguistics Society** 19.
- MC NALLY, L. (1992): «VP Coordination and the VP-internal Subject hypothesis», **Linguistic Inquiry** 23, pp. 336-341.
- MARCOTTE, S. (1997): **La Coordination des propositions subordonnées en moyen français**, Genève, Droz.
- MATSUMOTO, K. (1999): «*And*, prefaced question in institutional discourse», **Linguistics** 37-2, pp. 251-274.
- MELA A., 1998: «L'Approche syntagmatique à l'épreuve de la coordination», **Linx** 39-2, pp. 159-184.
- MILLER, P. & T. TORRIS (éd.) (1990): **Formalismes syntaxiques pour le traitement automatique du langage naturel**, Paris, Hermès.
- MILNER, J.C. (1992): «De quelques Aspects de la théorie d'Antoine Culioli projetés dans un espace non énonciatif», **La Théorie d'Antoine Culioli**, Paris, HDL, Ophrys, pp 19-38.
- MOIGNET, G. (1981): **Systématique de la langue française**, Paris, Klincksieck éditions.
- MOLTMANN, F. (1992): **Coordination and Comparatives**, Ph. D Dissertation, Cambridge MA, MIT Press.
- MOORTGAT, M. (1987): «Compositionality and the Syntax of words», **Foundations of Pragmatics and Lexical Semantics** (éd. J. Groenendijk, D. de Jongh et M. Stokhof), *Groningen-Amsterdam Studies in Semantics (GRASS)* 7, Dordrecht, Foris, pp. 41-62.
- MOSEGAARD HANSEN, M.B. (1998): **The Function of discourse particles**, Amsterdam, Benjamin.

- MUADZ, H. (1991): **Coordinate Structures: a planar representation**, Ph. D Dissertation, Tuscon, University of Arizona.
- PARITONG, M. (1992): «Constituent Coordination in HPSG», **Actes de Konvens 92**, Springer Verlag, Berlin, pp. 228-237.
- POLLOCK, J.Y. 1998 [1997]: **Langage et Cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative**, Paris, PUF (Psychologie et Sciences de la pensée).
- PROGOVAC, L. 1998: «Structure for Coordination», I-II, **Glott international** 3.7, pp. 3-8, resp. pp. 3-6 et 3-9.
- RAIBLE, W. (1992): **Junktion. Eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration**, Heidelberg, Winter.
- REBUSCHI, G. (2001): «Coordination et Subordination, I: la conjonction restreinte», **BSLP XCVI**, 1, pp. 23-60.
- (2002): «Coordination et Subordination, II: vers la conjonction généralisée», **BSLP XCVII**, 1, pp. 37-94.
- ROLLIN, J. (1999): **Coordination et Accord dans les grammaires syntagmatiques GPSG et HPSG**, mémoire de maîtrise, Montréal, Québec, Université de Montréal.
- RUYS, E.G. (1992): **The Scope of Indefinites**, Utrecht, OTS dissertation series.
- SCHIFFRIN, D. (1987): **Discourse Markers**, Cambridge, CUP.
- SERBAT, G. (1990): «Et «jonctif» de propositions: une énonciation à double détente», **L'Information Grammaticale** 46, pp. 26-28.

- SHIEBER, S. (1989): **Parsing and Type Inference for natural and computer languages**, Ph. D. Thesis, Stanford University Press.
- SLEATOR, D. & D. Temperley (1993): «Parsing english with a link grammar», **Proceedings of the Third International Workshop on Parsing Technologies**.
- SOUTET, O. (1995): **Linguistique**, Paris, PUF.
- SPORTICHE, D. (1997): «Reconstruction and constituent Structure», **Linguistics Colloquium Series Talk**, october 1997, MIT.
- TELLIER, Ch. (1995): **Eléments de syntaxe du français**, PU, Laval.
- TORTERAT, F. (2000a): «*Eh*, un allomorphe de *et*? Approche critique d'une distinction homonymique», **Cahiers de Praxématique** 34, pp. 107-131.
- (2000b): «*Et* en emploi «syndético-hypotactique»: hypothèses sur une jonction implicite en ancien et en moyen français», **BSLP XCI**, 1, pp. 183-202.
- (2002a): *Approche des invariants de quelques joncteurs en français: pour une complémentarité notionnelle des termes de coordination et de jonction*, Paris IV – Sorbonne, thèse de doctorat nouveau régime.
- (2002b): *Les Notions et les Schèmes en syntaxe: un champ d'application pour les chargés de travaux dirigés*, **Cahiers de la FLA, Mémoires** 1, Port-au-Prince.
- (2003a): «*La Coordination* correspond-elle à une *jonction explicite*? Pour une relecture de la contribution de Gérard Antoine», **Le Français moderne** LXXI, 2, pp. 248-263.
- (2003b): «Quel Apport des fonctions communicatives en lexicographie? Le cas de la conjonction *mais*», **Revue Romane** 38,2, pp. 215-238.

TOURATIER, C. (1990): «Coordination et Syntaxe», **L'Information Grammaticale** 46, pp. 13-16.

----- (2001): «Parataxe, Juxtaposition et Coordination», **Latijnse Taal en Letterkunde** (dir. H.W. Rummelink, *internet*)

**Trésor de la Langue Française (TLF)**, 1971 et suivants, Paris, C.N.R.S. éditions.

VAN BENTHEM, J. (1991): *Language in action: Categories, Lambdas and dynamic Logic*, **Studies in Logic and the Foundations of Mathematics** 130, North Holland, Amsterdam.

VAN OIRSOUW, R.R. (1987): **The Syntax of coordination**, London, Croom Helm.

----- (1993): «Coordination», **Syntax: an International Handbook of contemporary research** (dir. J. Jacobs, vol. 1), Berlin, de Gruyter, pp. 748-763.

VAN VALIN, R. & R. LAPOLLA (1997): **Syntax, Structure, Meaning and Function**, Cambridge, CUP.

VAN VOORST, J.G. (1988): «Thematic Roles are not semantic roles», **Revue Québécoise de linguistique** 17, 1, pp. 245-259.

VAN ZONNEVELD, R. (1992): «X-bar Syntax and Coordination», **Language and Cognition** 2 (éd. D. Gilbers et S. Looyenga), Université de Groningen, Groningen, pp. 333-347.

ZOERNER, E. (1999): «One Coordinator for all», **Linguistic Analysis** 29 (3-4), pp. 322-341.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 30, 2004: 107-139

**ANALYSE ET CLASSEMENT  
DES PARTICIPES EN FRANÇAIS**

Jinghui ZHU  
Université de Moncton  
Campus d'Edmundston  
Jacques OUELLET  
Université Laval

Est-il justifié de considérer un «participe passé» comme *mangé* dans *Il a mangé* ou *tombée* dans *Elle est tombée* comme une forme verbale? En regard de leur morphologie grammaticale et de celle du verbe dit «auxiliaire», le classement traditionnel des participes n'est pas fondé sur les mêmes critères que celui des autres parties du discours: on a fait prédominer en ce cas certains facteurs logiques sur la morphologie grammaticale de ces concepts; ce qui pose un sérieux problème de cohérence méthodologique dans l'analyse de leur nature et de leurs fonctions. Cette étude effectuée sur la base des principes de la Sémantique grammaticale vise à rétablir la cohérence de l'analyse dans l'appréciation des faits de morphologie, de syntagmatique et de syntaxe en cause.

***Langues et linguistique*, n° 30, 2004**

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

**ISSN 0226-7144**

**lli.ulaval.ca**



## ANALYSE ET CLASSEMENT DES PARTICIPES EN FRANÇAIS

Jinghui ZHU  
Jacques OUELLET

### I. Introduction

En grammaire du français, la répartition traditionnelle des participes entre la catégorie du verbe et celle de l'adjectif pose un problème de cohérence par rapport aux critères qui fondent ce classement: les mêmes faits n'y justifient pas toujours la même analyse. En regard de ce qui avait été proposé historiquement dès les origines de la grammaire, il se pose même la question de savoir si les participes ne constituent pas une catégorie de concepts<sup>1</sup> distincte en raison de leurs propriétés spécifiques. La méthode comparative pratiquée en Sémantique grammaticale permet de réévaluer l'analyse généralement admise jusqu'à aujourd'hui sur la base des différents facteurs sémantiques qui se manifestent dans la formation des participes et dans leurs différents emplois en syntaxe.

### II. État de la question

Le «participe présent» – *aimant* – est traditionnellement classé comme un verbe lorsqu'il ne comporte pas de genre ni de nombre et qu'il est susceptible d'admettre un objet grammatical ou d'entrer en relation avec les pronoms casuels<sup>2</sup>. Il

- 
1. On appelle «concept» le signifié marqué par le mot, lequel associe nécessairement une composante lexicale à une composante grammaticale.
  2. Les pronoms casuels comportent un cas morphologique représentant une relation qui leur permet de s'associer exclusivement au verbe. Ainsi, par exemple, le personnel casuel de troisième personne oppose en français le nominatif *il*, l'accusatif *le*, le datif *lui*, le locatif *y* et

s'apparente alors étroitement au verbe infinitif qui manifeste la même absence de morphologie nominale et la même valence syntaxique:

- 1) Une mère **aimant** ses enfants (les aimant)
- 2) Max s'est coupé en se **rasant**
- 3) Il est naturel d'**aimer** ses enfants (de les aimer)

Par contre, lorsqu'un concept de valeur analogue – *aimante* – est variable en genre et en nombre et qu'il n'admet pas d'objet ni de relation avec les pronoms casuels, il est classé comme un adjectif<sup>3</sup>, en particulier «quand la forme en -ant est attribut ou simple épithète» (Grevisse 1975: 780 §772)

- 4) Une mère **aimante** (\*ses enfants)
- 5) Cette proposition est **étonnante**

La répartition effectuée apparaît clairement justifiée par des critères morphologiques discriminants ainsi que par une valence syntaxique distincte.

Parallèlement, lorsque le «participe passé» manifeste les mêmes propriétés morphologiques, il est classé comme un adjectif s'il «a la valeur d'un simple qualificatif épithète ou attribut» (*Idem*: 783 §775):

- 6) Des manières **distinguées**
- 7) Ces enfants sont mal **élevés**

Mais on le classe dans la catégorie du verbe s'il est associé à *avoir* ou *être* «dans tous les temps composés» (*Idem*: 783 §774) malgré le fait qu'il manifeste le même accord en genre et en nombre:

- 8) Les concessions qu'il a **obtenues**

---

l'ablatif *en*. (Ouellet 1985a: 59-75: «Le paradigme des cas en français»).

3. Grevisse 1975: 778 § 772: «La distinction du participe présent d'avec l'adjectif verbal n'est rien d'autre que la distinction d'un verbe d'avec un adjectif».

- 9) Ses amies sont **parties** ce matin
- 10) Les coupables seront **punis**

Ce participe est donc dit verbe s'il est associé aux «auxiliaires» dit de temps, d'aspect<sup>4</sup> ou de voix, auquel cas il n'est pas réputé avoir de fonction syntaxique puisque la valeur du syntagme est traitée comme un cas de morphologie verbale.

Alors que le critère morphologique associé à une valence syntaxique caractéristique prédomine dans le premier cas, il est ignoré dans le second où c'est l'association au verbe auxiliaire qui fait passer le participe de la catégorie de l'adjectif à celle du verbe indépendamment de sa morphologie grammaticale et de sa valence syntaxique propres.

### III. Problématique

L'appellation de *participe* est réservée dans notre étude aux concepts qui représentent le même événement – c'est-à-dire la même action ou le même état – que le verbe correspondant, mais qui comportent une morphologie de genre et de nombre caractéristique des unités nominales. Le «participe présent» qui manifeste les propriétés du verbe est intégrée à la catégorie du verbe infinitif où il oppose l'aspect imperfectif marqué par -ant à l'aspect perfectif que marque les formes infinitives en -er, -ir, -oir ou -re. La catégorie de l'infinitif regroupe ainsi tous les concepts verbaux qui s'opposent au verbe conjugué en ce qu'ils ne comportent ni temps, ni mode, ni personne (Ouellet 1987: 190). Ce qui met en évidence le fait qu'en ce cas, aucun concept de nature proprement verbale ne comporte de morphologie de genre et de nombre. On a donc d'un côté deux formes verbales infinitives «invariables» qui manifestent la valence syntaxique du verbe – toutes deux admettent un objet, par exemple, et la mise en relation avec les pronoms casuels – soit l'opposition *aimant* / *aimer*, et de

---

4. Les formes composées du verbe considérées traditionnellement comme des temps correspondent à des aspects selon G. Guillaume (1964: 46-58): «Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe, esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect».

l'autre, deux formes participiales dont la valence s'apparente à celle de l'adjectif nominal, mais qui font alterner l'actif et le passif, soit l'opposition *aimante / aimée*. D'une part, le «participe actif»<sup>5</sup> met le support qu'il détermine en situation active par rapport à l'événement qu'il représente et, hors cette voix active, manifeste les propriétés de l'adjectif nominal (dit «qualificatif»), dont l'accord en genre et en nombre:

- 11) Une personne **étonnante**
- 12) Cette affaire est **intéressante**

D'autre part, le «participe passif» met le support qu'il détermine en situation passive par rapport à l'événement qu'il représente et, hors cette voix passive, manifeste également les propriétés de l'adjectif nominal, dont l'accord en genre et en nombre:

- 13) Une personne **étonnée**; un travail **fini**; le temps **perdu**
- 14) Elle est **intéressée** par cette affaire; elle semble **découragée**; on la croit **morte**

Ces propriétés demeurent les mêmes dans le cas des temps ou des aspects dits «composés»:

- 15) Elles les **ont aimés**; Elles se **sont lavées**
- 16) Ils **sont punis**; Ils **ont été punis**

Malgré le fait que ce soient les concepts *être* et *avoir* dits «auxiliaires» qui manifestent la morphologie et la valence syntaxique du verbe, c'est pourtant le participe passif qui est considéré tenir lieu de verbe malgré sa morphologie nominale. Les séquences *ont aimés*, *sont lavées*, *sont punis* et *ont été punies* sont donc considérées comme des formes composées du verbe *aimer*, du verbe *laver* et du verbe *punir*, non comme des syntagmes constitués sur la base des verbes *être* et *avoir*. On parle du «passé composé»

---

5. «Participe actif» et «participe passif» sont des appellations anciennes en grammaire du français, et qui apparaissent plus justes que celles de «participe présent» et de «participe passé» en regard de la valeur immanente de ces concepts. Ainsi, par exemple, Girault-Duvivier (1879: 705 note 393) signale que «Quelques grammairiens donnent au participe présent le nom de participe *actif*, et au participe passé, celui de participe *passif*».

malgré le fait que la morphologie verbale en cause – *ont / sont* – marque le présent. L'appellation tient du fait que l'événement représenté par le participe – *aimés / lavées* – apparaît logiquement antérieur à l'événement évoqué par le verbe au présent. De même, on parle de la forme passive du verbe *punir*, même si c'est le participe *punis* qui exprime la passivité du sujet du verbe *sont*. La séquence ainsi constituée est traitée comme un cas de morphologie verbale même si elle ne relève pas des paradigmes de la morphologie en français. Pourtant le verbe et le participe manifestent bien deux morphologies nettement distinctes caractérisant deux concepts<sup>6</sup> de nature différente dont l'association relève de la syntaxe. Mais l'analyse, qui se fonde sur la valeur résultante de la séquence constituée, ne fait pas état de la fonction du participe par rapport au verbe ni du rôle de cette fonction dans la formation du syntagme.

On justifie cette dérogation à l'analyse morphologique – qui crédite en quelque sorte le participe de la morphologie du verbe auxiliaire – en distinguant *être* et *avoir* soi-disant «verbes pleins» d'une part s'ils ne sont pas associés à un participe passif:

17) Elle **avait** un livre

18) Elle **était** dans la maison

et «verbes auxiliaires» de l'autre lorsque, associés au participe passif et «dépouillant leur signification propre», ils «servent de simples éléments morphologiques» (Grevisse 1986: 1217 § 780):

- 
6. Il est généralement admis qu'il y a deux mots, même par l'analyse traditionnelle, malgré le problème de cohérence que ce fait pose en regard de l'analyse effectuée. Dubois (1967: 10-11) a reconnu que, dans la phrase *L'enfant a perdu sa balle*, «la forme *a* est le verbe, tandis que le segment *perdu* appartient à une classe différente, celle des participes-adjectifs. Le groupe *a perdu* est un syntagme verbal, mais non un verbe proprement dit.» De même, Gaatone (1998: 43) admet que les participes «combinés soit avec *avoir*, soit avec *être*, forment avec ces auxiliaires des périphrases qu'il faut considérer comme deux unités sur le plan syntaxique». Cependant, malgré la pertinence de ces considérations, on continue de traiter ces syntagmes comme des cas de morphologie verbale à titre de temps, d'aspect ou de voix.

- 19) Elle **avait lu** un livre
- 20) Elle **s'était couchée** à dix heures
- 21) Les coupables **seront réprimandés**

Cette analyse va à l'encontre du fait que le verbe est reconnu comme un type de mot, non comme un syntagme, ainsi qu'en fait état sa définition: «Le **verbe** est un mot qui **se conjugue...**» (Grevisse 1986: 1159 § 737), laquelle implique des alternances morphologiques spécifiques.

L'hypothèse accréditée par la tradition a été reprise chez bon nombre de linguistes dont G. Guillaume (1964: 73-87) où elle est justifiée sur la base du même critère intuitif en postulant une «subduction» de l'auxiliaire dont la déficience lexicale serait comblée par le participe<sup>7</sup>. Benveniste résume clairement cette analyse:

Pour lui, «les verbes auxiliaires sont des verbes dont la genèse matérielle, interrompue par un achèvement plus rapide de la genèse formelle, reste en suspens, ne s'achève pas et appelle, en conséquence, *un complément de matière* qui ne peut venir – l'ontogenèse du mot étant close – que de l'extérieur: d'un autre mot». Ainsi *avoir marché* s'analysera en: *avoir* «verbe complet du côté forme (il se conjugue à tous les modes et à tous les temps), mais incomplet côté matière (subduction); *marché*: mot faisant apport de la matière manquante et n'intervenant qu'à ce titre» (Benveniste 2000: 178).

Il fait également état de la «Théorie structurale des temps composés» de L. Tesnière «qui, terminologie à part, n'est pas si loin au fond, des vues de G. Guillaume sur la répartition des fonctions dans la forme composée»:

L. Tesnière s'est surtout préoccupé de dégager le principe général – la loi, dit-il, régulière et universelle –

---

7. G. Guillaume (1964: 73-87), «Théorie des auxiliaires et examen des faits connexes».

qui commande la formation des temps composés. Voici cette loi: «Lors du dédoublement d'un temps simple en temps composé, les caractéristiques grammaticales passent dans l'auxiliaire, la racine verbale dans l'auxilié». Dans *il a marché*, l'auxiliaire *il a* porte les caractéristiques grammaticales ou le morphème, et l'auxilié *marché* la racine verbale ou le sémantème. (Benveniste, *ibidem*)

Cette transposition de la forme simple à la forme composée met en évidence les facteurs sémantiques qui motivent l'analyse ainsi effectuée. D'abord, l'appellation de «racine verbale» est un terme improprement employé en regard du participe dans la mesure où un lexème<sup>8</sup> doit être associé à une morphologie verbale pour constituer une telle racine, ce qui n'est pas le cas dans le cadre du participe. À cet égard, *marché* n'a pas une racine «verbale», mais une racine «participiale». Le lexème employé dans la formation d'un concept ne conserve pas les propriétés grammaticales des autres structures conceptuelles où il figure puisque ces propriétés sont liées à la morphologie grammaticale du concept. La racine *march-* est donc verbale dans *il marche*, participiale dans *il a marché* et nominale dans *il aime la marche*. Considéré en lui-même, un lexème n'est donc en fait ni verbal, ni participial, ni nominal aussi longtemps qu'il n'est pas intégré à la structure grammaticale correspondante. Et tout concept se constitue par mise en rapport de ces deux types de composantes.

Même si l'appellation de «racine verbale» n'est pas appropriée, une longue tradition a reconnu une telle racine au participe, justifiant ainsi implicitement son intégration à la catégorie du verbe dont il serait dérivé<sup>9</sup>. Ce parti pris dans l'analyse du syntagme verbal néglige le fait que le verbe dit auxiliaire a sa propre composante lexicale ainsi que l'indique clairement

- 
8. On appelle «lexème» la composante du signifié marquée par le radical du mot.
  9. Par exemple, chez Weinrich (1989: 299), les participes sont dits «dérivés de verbes» de même que chez Gaatone pour qui le participe passé «est une forme dérivée d'un lexème verbal» (1998: 43).

l'opposition de *être* à *avoir*. Cette composante est sans aucun doute plus abstraite que tous les autres lexèmes verbaux du français, mais ce degré d'abstraction n'est pas un critère de non appartenance à une catégorie de concepts. D'ailleurs les mêmes lexèmes se retrouvent dans le cadre du nom où leur degré d'abstraction n'affecte aucunement leur statut de concept nominal:

22) Désirer quelque chose de tout son être

23) Son avoir était considérable

Là comme ailleurs, ce statut est lié à la morphologie grammaticale du concept, dont le fait qu'il est affecté d'un genre et d'un nombre. Cette valeur abstraite n'empêche pas non plus les participes *eu* et *été* de compléter adéquatement le verbe de même que tous les autres participes:

24) Elle a eu son congé

25) Il a été malade

En dépit du fait que la nature des concepts verbaux soit fonction de leur morphologie grammaticale, on se fonde en pratique sur la valeur abstraite de leur composante lexicale pour retirer le statut de verbe autonome aux auxiliaires. Pourtant, le fait que la composante lexicale du verbe soit généralement plus abstraite que celle du participe qui entre dans la composition du syntagme verbal n'en fait pas un fait négligeable pour autant. Et d'autant moins qu'on n'a jamais démontré clairement quelle partie de son sens aurait perdu l'auxiliaire subduit en regard du verbe dit plein, ni établi si la variation de sens perçue ne tiendrait pas des relations que ces verbes entretiennent avec les concepts auxquels ils sont associés<sup>10</sup>.

L'hypothèse de la subduction pose un problème de cohérence fondamental en ce qu'elle implique que le statut de verbe dépendrait de la valeur lexicale du concept. Implicitement ou explicitement, on considère d'une part que, faute de matière lexicale, l'auxiliaire servirait de «simple élément morphologique»

---

10. Martin (1996) démontre que les variations de sens observées dans l'emploi de ces deux verbes peuvent s'expliquer par l'analyse des structures syntaxiques en cause, si bien qu'il n'y aurait en fait aucune différence de valeur lexicale entre le verbe dit plein et l'auxiliaire.



et d'autre part, que la «racine verbale» du participe justifierait son classement dans la catégorie du verbe. Ces critères sémantiques intuitifs ne servent finalement qu'à justifier que, malgré sa morphologie, on maintienne le participe dans la catégorie du verbe en faisant de l'auxiliaire l'appendice morphologique qui lui fait défaut. Mais tenter de réduire deux concepts de nature distincte à une «forme verbale composée» tient un peu de la quadrature du cercle. D'une part, le participe n'est déficient côté morphologie que si on veut y voir un verbe; d'autre part, l'«incomplétude lexicale» qu'on reconnaît à l'auxiliaire se manifeste à divers degrés dans tous les concepts ainsi que l'indique l'appellation de «partie du discours». Tout concept a par nature une valeur lexicale plus ou moins abstraite qui le destine à être associé à d'autres concepts dans la formation de la phrase, car c'est la syntaxe qui permet ainsi d'obtenir une représentation conceptuelle lexicalement satisfaisante en regard du référent visé. Il ne semble donc pas y avoir lieu de faire des auxiliaires un cas particulier à cet égard malgré le fait que leur valeur abstraite ne soit sans doute pas étrangère à la fréquence de leur emploi, en particulier en association avec le participe passif.

Cette appréhension intuitive qui voudrait voir un verbe matériellement incomplet complété par un participe morphologiquement incomplet néglige donc le fait qu'on se trouve en présence de deux concepts distincts comportant chacun aussi bien sa composante lexicale propre que sa morphologie grammaticale caractéristique. C'est pourquoi leur association relève de la syntaxe au même titre que celle de tous les autres concepts, même si traditionnellement on n'en analyse pas la fonction dans certains syntagmes verbaux en raison du parti pris adopté.

Cette analyse tient de ce qu'on ne distingue pas la structuration logique du syntagme verbal de sa structuration proprement grammaticale. Le fait que le facteur logique l'emporte alors sur le facteur morphologique permet de comprendre pourquoi l'analyse ne respecte pas en ce cas les critères généralement admis comme valides dans l'analyse des concepts. Outre le fait qu'il n'en a pas la morphologie, le participe passif employé dans ces syntagmes ne manifeste pas non plus la valence syntaxique du verbe puisqu'il n'admet absolument pas de sujet ni d'objet grammatical:

26) Marie **\*mangé** cette pomme

27) Max se **\*lavé** les mains

non plus que la mise en relation avec les pronoms casuels:

28) **\*Elle \*la mangée**

29) **\*Il \*se \*les lavées**

Cependant, dans les syntagmes verbaux dits temps ou aspects composés, le participe adopte comme sujet et comme objet logiques, le sujet et l'objet grammatical du verbe. Ainsi, dans:

30) Marie **a mangé** cette pomme

31) Max **s'est lavé** les mains

c'est alors le sujet grammatical du verbe, qui dénote la personne *mangeante* ou la personne *lavante*, celle qui est à l'origine de l'action en cause, et l'objet grammatical de ce même verbe, qui tient lieu de «chose *mangée*» ou de «chose *lavée*», c'est-à-dire d'objet logique du participe. Celui-ci, même s'il n'admet pas les fonctions grammaticales correspondantes, n'en a pas moins un sujet et un objet logiques en raison de son association au verbe. De ce point de vue, le syntagme manifeste logiquement une situation tout à fait analogue à celle qu'évoque le verbe correspondant au participe. Ce verbe fait coïncider les relations grammaticales et les relations logiques:

32) Marie **mange** cette pomme

33) Max se **lave** les mains.

Mais, dans le syntagme verbal, c'est le verbe qui régit les relations grammaticales, mais le participe qui manifeste les relations logiques analogues. Comme ces deux structurations ne semblent pas y coïncider, il y a lieu de les distinguer plus nettement afin de préserver aussi bien une reconnaissance adéquate des faits que la cohérence de l'analyse.

La confusion de la morphologie et de la syntaxe dans l'analyse des syntagmes verbaux tient également au fait qu'historiquement on a appliqué au français la catégorisation des formes grammaticales du latin. La tradition s'est maintenue jusqu'à

aujourd'hui ainsi qu'on l'a reconnu. Jean Dubois expose par exemple le problème que pose le fait qu'«il est de tradition d'introduire les séquences formées des verbes *être* et / ou *avoir* suivis d'un participe passé dans le mécanisme des conjugaisons» en raison du fait que «cette structure sémantique est construite sur le tableau des formes de la langue latine» (1967: 12). À une époque où c'était la grammaire du latin qui tenait lieu en quelque sorte d'étalon d'analyse en grammaire du français, les séquences verbales dites «composées» du français ont été analysées par équivalence logique avec les formes simples de valeur correspondante en latin:

34) Puer amator = L'enfant est aimé

35) Parentes amavi = J'ai aimé mes parents

La forme latine simple *amatur* a une valeur équivalente à celle du syntagme verbal *est aimé* en français, et *amavi* à celle du syntagme *ai aimé*. Partie de ce qui relevait de la morphologie verbale en latin se retrouve dans le domaine de la syntaxe en français, mais on a continué, par équivalence logique, d'analyser ces constructions comme des cas de morphologie verbale en instituant des paradigmes qui ne relèvent pas de la morphologie grammaticale, mais de la logique du discours puisqu'ils sont fondés sur la valeur résultante de la séquence constituée. Le problème a été signalé depuis longtemps, mais sans qu'on en tire les conséquences appropriées dans le cas des participes où la conception traditionnelle continue à prédominer par force d'inertie.

Le fait que deux séquences aient le même référent lorsqu'on passe d'une langue à une autre ou d'une structure grammaticale à une autre ne justifie pas qu'on postule l'appartenance à une même structure grammaticale dans les deux cas. L'équivalence logique n'implique pas d'équivalence d'ordre grammatical à moins que l'on confonde structuration grammaticale et structuration logique. L'analyse traditionnelle, qui ne fait pas cette distinction en pratique, institue dans l'analyse des syntagmes verbaux des paradigmes logiques qu'elle traite comme des cas de morphologie:

36) Pierre lit ce livre; / Ce livre est lu par Pierre

37) Pierre **fit** son travail / Pierre **a fait** son travail

L'équivalence logique entre les deux séquences ne justifie pas qu'on oppose la *voix active* à la *voix passive* – le sujet étant actif par rapport au verbe *lit*, mais passif par rapport au participe *lu* – comme si on avait affaire au paradigme de la voix, ni qu'on oppose le *passé simple* au *passé composé* comme s'il s'agissait d'une alternance du paradigme des temps. On ne procède pas ainsi à une analyse proprement grammaticale, mais bien à une analyse logique qui oblitère la distinction entre fait de morphologie et fait de syntaxe puisqu'elle ne tient compte que de la valeur résultante de la séquence syntaxique. Malgré l'équivalence référentielle, la différence entre les deux structures grammaticales est clairement manifestée par le fait qu'on oppose le syntagme verbal *est lu* au verbe *lit* et le syntagme *a fait* au verbe *fit*. Dans un cas, le verbe qui intervient dans l'opposition n'est pas le même: *lit* en regard de *est* qui est associé au participe *lu*; dans l'autre, le verbe n'est pas le même, ni la morphologie de temps employée: on a un verbe au passé *fit* en regard d'un verbe au présent *a* associé au participe *fait*. La distinction de la structuration grammaticale et de la structuration logique est nécessaire pour expliquer le rôle du participe dans ces syntagmes. Et pour assurer à l'analyse grammaticale sa pertinence, il faut considérer la contribution de sa fonction syntaxique à la valeur du syntagme.

#### IV. Méthode d'analyse

En Sémantique grammaticale<sup>11</sup>, on se fonde sur des critères d'ordre paradigmatique, d'ordre syntagmatique et d'ordre syntaxique pour expliquer la structuration grammaticale et logique du discours. On y reconnaît le fait que tout concept comporte nécessairement deux composantes sémantiques complémentaires: un signifié lexical qui le distingue de tous les autres concepts de sa catégorie et un signifié grammatical constitué des notions qui sont communes à tous les concepts appartenant à cette catégorie. La définition d'un type de concept requiert une analyse des rapports que manifeste la valeur sémantique produite par association de ces deux composantes. Cette méthode associe donc une analyse des

---

11. Ouellet 1985b, 1987 et 1988.

paradigmes de la langue à une analyse des relations syntagmatiques que met en cause la formation des concepts. Elle prend également en considération la valence syntaxique que cette structuration confère aux différents types de concepts et propose une définition de leurs fonctions dans la formation de la phrase.

La formation d'un concept requiert qu'on se représente abstraitement ce dont on parle dans le plan grammatical, soit ce qui tient lieu de support des déterminations que représente ce concept, en particulier celles que représente sa composante lexicale. Cette évocation correspond à ce qu'on appelle l'extension dans le cas du nom. Il s'agit d'un support extensif plus ou moins considérable incluant un nombre variable d'individus selon la compréhension, c'est-à-dire selon la valeur plus ou moins concrète de sa composante lexicale. Ainsi, par exemple, *chat* a une extension plus restreinte que *animal* parce que le lexème en cause se dit d'un ensemble d'individus moins considérable. Un nom manifeste d'ailleurs dans l'usage une extension variable. Selon le besoin en discours, il peut évoquer aussi bien l'ensemble de tous les individus qu'il peut désigner qu'un seul de ces individus:

- 38) Le **chat** est un animal
- 39) Le **chat** est entré dans la maison

L'ensemble désigné par le nom est un facteur morphologique qui, au même titre que tous les autres morphèmes grammaticaux, est commun à tous les concepts de la catégorie. Cependant, la valeur de ce morphème est qualitativement différente selon qu'il s'agit d'un adjectif ou d'un substantif. L'extension substantivale évoque un ensemble comme l'entier d'une série extensive définie, c'est-à-dire comme un ensemble complet peu importe son extension:

- 40) Les **humains** ne sont pas toujours raisonnables
- 41) Le **vert** est sa couleur préférée
- 42) Le **possible** est donc le mirage du présent dans le passé. (Bergson, *Le Petit Robert* 1993 s.v. *possible*)

Alors que l'extension adjectivale évoque un ensemble partiel ou incomplet, une partie d'une série extensive de valeur indéfinie, ce

qui fait que l'adjectif tend à être adjoit à un ensemble de nature substantivale en syntaxe (Ouellet 1985b: 203):

- 43) Les sentiments **humains**
- 44) Le cahier **vert**
- 45) Il n'y a aucun doute **possible**. (Le Petit Robert 1993 s.v. *possible*)

Cette opposition sert de base au classement des concepts le plus général qu'on puisse faire en grammaire: tout concept se constitue sur la base du support que représente l'ensemble auquel il confère certaines déterminations, et tout concept est adjectif ou substantif selon qu'il représente un ensemble d'extension indéfinie ou un ensemble d'extension définie. Cependant, il confère à ce support des déterminations de valeur différente selon sa nature. L'analyse se fonde sur la comparaison de la valeur caractéristique que donne à chacune des différentes parties du discours les relations grammaticales qui associent ses composantes. Il faut donc identifier les morphèmes grammaticaux communs à tous les concepts d'une même catégorie et reconnaître la fonction de chacun des éléments en cause, dont celle de la composante lexicale, dans la formation d'un type de concept. (Ouellet 1987, 2002)

## V. Paradigmatique

L'analyse paradigmatique porte sur les notions qui relèvent des paradigmes exploités pour former la composante grammaticale d'un concept. Un paradigme morphologique se définit comme une série fermée de deux ou plusieurs notions de valeur analogue qui peuvent remplir une même fonction dans la composition d'un concept et s'y substituer l'une à l'autre.

L'adjectif participe comporte de façon obligatoire, tout comme le substantif ou l'adjectif nominal, un morphème d'extension, un morphème de genre et un morphème de nombre, et il manifeste le même accord que l'adjectif nominal. Cependant, il s'y oppose en ce que sa morphologie grammaticale comporte un morphème de voix active ou passive évoquant une représentation d'événement analogue à celle du verbe. Cette opposition devient

évidente à la comparaison lorsque le participe comporte le même lexème que l'adjectif correspondant:

- 46) Consulter les pages **jaunes**; (Le Petit Robert 1993 s.v. *jaune*)
- 47) Feuillages **jaunissants** sur les gazons épars! (Lamartine, Le Petit Robert 1993 s.v. *jaunissant*)
- 48) Doigts **jaunis** par la nicotine. (Le Petit Robert 1993 s.v. *jaunir*)

Ainsi, l'adjectif nominal *jaunes* évoque une détermination spécifique de son support extensif, qui est actualisé en syntaxe par le nom *pages* dont il qualifie la couleur. Dans le cadre des deux participes, le même lexème détermine le caractère spécifique d'un événement, ce qui implique un devenir, *jaunissants* exprimant le fait que les *feuillages* sont en train de devenir *jaunes*, et *jaunis*, le fait que les *doigts* sont déjà devenus *jaunes*. L'événement, inaccompli au moins partiellement dans le premier cas, a une valeur perspective, alors qu'il est accompli dans le second et a une valeur rétrospective<sup>12</sup>. Ces participes se distinguent donc du verbe en raison de leur morphologie nominale de genre et de nombre, mais ils se distinguent également de l'adjectif nominal en raison de cette morphologie de voix qui les apparente au verbe.

Si on considère le fait que la nature d'un concept dépend de sa constitution propre, en particulier de sa morphologie grammaticale, il y a lieu de déterminer si les participes ne constituent pas une partie du discours distincte aussi bien du verbe que de l'adjectif nominal. La question se pose depuis que les grammairiens grecs qui ont donné naissance à l'analyse grammaticale en avaient fait une catégorie distincte parce que, malgré leur «racine verbale», ils manifestaient aussi bien certaines propriétés du verbe que des propriétés du nom, dont la *flexion casuelle*:

---

12. L'analyse de Weinrich (1989: 297) où le participe passé est dit «rétro-participe» met en évidence le fait que ce participe «est caractérisé par le trait sémantique de rétrospective».

«La reconnaissance du statut séparé du participe, qui souleva des critiques dans l'Antiquité puisque, en fait, toutes les racines participiales étaient des racines verbales et *vice versa*, était due à la place éminente accordée depuis l'époque des stoïciens à la flexion casuelle comme *fundamentum divisionis*. C'est respectivement la présence et l'absence de ce trait qui différencient les deux parties du discours, le nom et le verbe, mais le participe est fléchi à la fois pour le cas et le temps, et participe (*metéchei* [μετέχει] «prend part», latin *participat*) aux relations syntaxiques entretenues aussi bien par les noms que par les verbes.» (Robins 1976: 40)

En français, pas plus que les unités nominales le participe n'a de flexion casuelle, mais il manifeste le même accord en genre et en nombre que l'adjectif nominal malgré sa morphologie de voix. Dans le cadre du substantif aussi bien que dans celui de l'adjectif, le participe actif oppose l'évocation d'un événement inaccompli:

49) Une personne **étonnante**

50) Un **étudiant** en histoire

à l'évocation de l'événement accompli notée par le *participe passif*:

51) Une personne **étonnée**

52) Un **employé** de la banque

Le morphème de voix active met le support extensif du concept dans une situation active en regard de l'événement inaccompli – ce support en est le lieu d'origine – alors que le morphème de voix passive le met en situation passive à titre de lieu d'échéance de l'événement accompli. Ce qui ne met pas en cause la représentation du temps puisque le concept ne comporte pas de morphologie temporelle malgré des appellations traditionnelles qui sont liées, non pas à la morphologie grammaticale du participe, mais à la valeur logique qu'il manifeste dans certains emplois. Ainsi, par exemple, le participe passif est dit «participe passé» parce que sa valeur rétrospective exprime logiquement l'antériorité par rapport à



l'événement représenté par le verbe au présent dans les syntagmes verbaux dits «passé composé»:

53) Il a **mangé**; Ils se sont **lavés**

Et la désignation de «passé» dont est affecté le participe et le syntagme verbal est maintenue encore aujourd'hui malgré le fait qu'elle apparaisse régulièrement inconséquente en regard de leur valeur dans l'usage:

54) Attendez-moi, j'**ai fini** dans cinq minutes

55) Il se **sera calmé** demain

56) Ils **sont poursuivis**

Le participe n'y a pas valeur de passé malgré l'appellation dont il est affublé. Il représente uniquement la réalisation rétrospective d'un événement en relation avec un support passif. Sa morphologie de genre et de nombre et sa valence syntaxique indiquent clairement qu'il ne s'agit pas d'un verbe. Sa voix passive lui confère cependant une aptitude à des fonctions que n'admet pas l'adjectif nominal:

57) Les pommes qu'il a **mangées** (/ \*juteuses)

58) Ils sont **aidés** (/ \*gentils) par leurs amis

Et qui l'opposent également au verbe infinitif qui ne les admet pas non plus:

59) Les pommes qu'il a **\*mangeant**

60) Ils sont **\*aider** par leurs amis

Cette valence confirme en quelque sorte le fait qu'une morphologie caractéristique commune à tous les concepts d'une série justifie la reconnaissance d'une catégorie spécifique puisqu'elle leur confère une structure grammaticale distincte de celle de toute autre partie du discours. Le fait que l'on y retrouve les mêmes lexèmes que dans le cadre du nom ou dans celui du verbe n'a pas d'incidence sur l'existence de cette catégorie puisque ses propriétés spécifiques tiennent de la structuration grammaticale du concept.

## VI. Syntagmatique

La valeur immanente du substantif participe confirme le fait que c'est l'événement représenté qui détermine le caractère spécifique de son support extensif. On ne l'a donc pas distingué historiquement en grammaire du substantif nominal puisqu'il représente une désignation analogue:

- 61) Les **employés** de la banque
- 62) Les **étudiants** en histoire
- 63) L'**étonnant** est qu'il est venu

Logiquement, *les employés de la banque* sont «ceux que la banque emploie», *les étudiants*, «ceux qui étudient» et *l'étonnant*, «ce qui étonne». L'événement en cause caractérise ce qui appartient à l'ensemble dont on parle. Ce type de concept représente une double spécification: la désignation d'un événement par le lexème employé et la désignation d'un support extensif par l'événement ainsi caractérisé. Le substantif participe a donc une même valeur active ou passive que l'adjectif correspondant:

- 64) Les personnes **employées** par la banque
- 65) Une nouvelle **étonnante**

Mais le nom qui n'évoque qu'une simple désignation lexicale n'oppose pas l'actif au passif parce qu'il ne comporte pas de représentation morphologique d'un événement tenant lieu de désignation:

- 66) Les **emplois**, les **études**, l'**étonnement**

Ainsi, le participe oppose la désignation opérée par le morphème de voix à la désignation lexicale qu'évoque un nom:

- 67) Les pages **jaunes** / Les pages **jaunies**
- 68) Les fruits **mûrs** / Les fruits **mûrissants**

Cette désignation oppose également le participe au verbe, qui a une structure prédicative distincte impliquant une relation à un sujet en syntaxe. Contrairement au participe qui met ainsi son support extensif en situation active ou passive, le verbe ne détermine pas le caractère spécifique de ce qui appartient à son support extensif,

mais une propriété générique de cet ensemble; l'événement qu'il représente en évoque le comportement ou la situation:

69) Les feuilles jaunissaient

70) Cette manifestation les étonna

Cette fonction prédicative met toujours ce support extensif en situation active, peu importe que l'événement verbal soit inaccompli ou accompli. Le sujet qui actualise le support de prédication du verbe en syntaxe est donc toujours en situation active.

Cette fonction de l'événement par rapport au support extensif va de pair avec le fait que, dans le cadre du participe, ce support est modalisé par des morphèmes de genre et de nombre, qu'on associe inévitablement à une désignation nominale, alors que c'est l'événement en fonction prédicative qui est modalisé par les morphèmes de mode et de temps dans le cadre du verbe personnel. L'analyse comparative permet ainsi d'établir que c'est la fonction de l'événement par rapport au support extensif qui fait la différence entre l'aspect dans le cadre du verbe et la voix dans le cadre du participe. Le morphème de voix a fonction de désignation par rapport au support extensif: il détermine le caractère spécifique de ce qui appartient à l'ensemble désigné. Par contre, le morphème d'aspect a fonction de prédicat par rapport à un support extensif dont il détermine le comportement ou la situation. Il s'agit d'une propriété extrinsèque qui, contrairement à une désignation, ne caractérise pas ce qui appartient à cet ensemble. En conséquence, le verbe admet comme sujet en syntaxe la représentation d'un ensemble dont il ne restreint pas l'extension:

71) L'homme est un roseau pensant

72) Les fruits mûrissent au soleil

Un autre facteur qui oppose catégoriquement le verbe au participe est le fait qu'il peut mettre en cause deux supports extensifs, l'un, actif, qui est actualisé par le sujet en syntaxe, l'autre, passif, qui est actualisé par l'objet du verbe transitif:

73) Le soleil **mûrit** les fruits

74) Max **sort** les valises de la maison

C'est alors le sujet – *Le soleil / Max* – qui tient lieu de chose *mûrissante* ou de personne *sortante* alors que l'objet – *les fruits / les valises* – tient lieu de chose *mûrie* ou de chose *sortie*. Si le verbe est réflexif, c'est-à-dire si son support passif nous renvoie au support actif, de telle sorte que son sujet grammatical en est également l'objet logique:

75) Les fruits **mûrissent** au soleil

76) Max **sort** de la maison

c'est le sujet – *Les fruits / Max* – qui tient lieu à la fois de chose *mûrissante* et de chose *mûrie* ou de personne *sortante* et de personne *sortie*. Mais cette mise en relation de l'événement avec deux supports dont l'un est actif et l'autre passif est exclusive au verbe. Outre le comportement ou la situation de son support actif, le verbe détermine alors, selon qu'il représente une action ou un état, le mode d'existence dynamique ou statique du support passif actualisé par son objet grammatical ou son objet logique:

77) Elle **faisait son travail** / Ça **faisait chic**

78) **Il allait** chez lui / Elle **allait bien**

Et le fait que cette structure transitive ou réflexive se manifeste également dans le cadre de l'infinitif confirme son appartenance à la catégorie du verbe:

79) Max voulait **sortir** les valises (les sortir)

80) **Il** a rencontré Paul en **sortant** de la maison

De son côté, la structuration du participe ne manifeste aucune transitivité, car il ne comporte toujours qu'un seul support extensif qui est actif ou passif selon le cas: ce qui confirme le fait qu'il n'appartient pas à la catégorie du verbe. La voix distingue donc le participe aussi bien du verbe que de l'adjectif nominal malgré le fait que, comme l'aspect, elle évoque un événement.

## VII. Syntaxe

Alors que l'analyse syntagmatique contribue à mettre en évidence la structure caractéristique d'une catégorie de concepts, c'est l'analyse syntaxique qui permet de rendre compte des relations grammaticales et des relations logiques établies entre les concepts

dans la formation d'un syntagme. Comme aucun concept n'est intégré à la composition d'une phrase sans y remplir une fonction grammaticale – sauf dans le cas limite où un concept fait phrase à lui seul –, il y a toujours lieu de tenir compte de cette fonction.

Outre ses fonctions d'épithète ou d'apposition, c'est-à-dire de complément de désignation ou de complément prédicatif par rapport au nom ou au syntagme substantival (Ouellet 1985b: 222), le participe passif remplit également deux fonctions distinctes par rapport au verbe dans des syntagmes qui s'opposent clairement même lorsque les deux séquences apparaissent formellement identiques:

- 81) Une femme **est sortie** de la maison en courant
- 82) Une femme **est sortie** de la maison en flammes par les pompiers

Comme le verbe et le participe conservent une même valeur intrinsèque et manifestent les mêmes propriétés dans les deux cas, cette différence de valeur ne peut tenir que de la structuration du syntagme, c'est-à-dire de la fonction du participe par rapport au verbe.

Dans le premier cas, – *Une femme est sortie de la maison en courant* – alors que l'action évoquée par le participe apparaît antérieure à l'événement représenté par le verbe au présent, le sujet du verbe réflexif *est* – *Une femme* – tient lieu à la fois de sujet logique du participe à titre de «personne sortante» et d'objet logique à titre de «personne sortie». En raison de sa fonction, le participe joue en syntaxe un rôle analogue à celui du lexème *sort* qui désigne l'événement en cause dans le cadre du verbe *sortir*:

- 83) Une femme **sort** de la maison en courant

Ce verbe étant réflexif, le sujet – *Une femme* – tient lieu à la fois de personne *sortante* et de personne *sortie* par rapport à l'événement déterminé par le lexème. Le participe remplit en syntaxe une fonction analogue à celle du lexème dans le cadre du verbe: il apporte une désignation complémentaire à l'événement verbal. Peu importe le temps en cause, le syntagme exprime alors en raison de

la valeur résultative du verbe et de la valeur rétrospective du participe, le résultat de la réalisation d'un événement antérieur:

- 84) Il **a couru** / Il **est passé** par là
- 85) Quand il **aura fini**, son ami **sera revenu**
- 86) Il **était content** de **s'être enfui**

En raison de cette fonction qui l'intègre à une structure verbale, le participe adopte dans le plan de la logique du discours le sujet et l'objet du verbe dont il est le complément. Ce qui va toujours de pair avec l'expression de l'antériorité de l'événement représenté par le participe par rapport à l'état résultant que représente le verbe support.

Dans le second cas – *Une femme est sortie de la maison en flammes par les pompiers* – les deux événements en cause sont concomitants, et le sujet du verbe ne tient lieu que d'objet logique en raison de sa situation exclusivement passive par rapport au participe. C'est alors le «complément d'agent» – *par les pompiers* – qui fait office de sujet logique du participe, lequel n'adopte donc pas logiquement la structuration réflexive du verbe support. Sa fonction est alors celle d'attribut ainsi que le confirme le fait qu'il admet la même pronominalisation que l'adjectif attribut par rapport au verbe réflexif:

- 87) Elle fut **malade** / Elle **le fut**
- 88) Elle fut **reconnaissante** / Elle **le fut**
- 89) Elle fut **sortie** de la maison / Elle **le fut**

Seul l'attribut du verbe réflexif admet cette pronominalisation avec le pronom accusatif *le* parce que la détermination porte alors sur le support passif du verbe (Ouellet 1988: 230). En conséquence, la réalisation de cet événement coïncide avec celle de l'événement verbal. Le participe évoque ainsi la réalisation rétrospective d'un événement concomitant de l'état résultant exprimé par le verbe:

- 90) Ils **sont poursuivis** pour malversations
- 91) Ils méritent d'**être punis** et ils **le seront**

Même s'il y a référence au sujet auquel s'applique cet état résultant, le fait qu'on puisse pronominaliser l'attribut avec le pronom accusatif *le* indique qu'il s'agit bien d'un déterminant du verbe puisqu'un pronom casuel ne s'associe qu'au verbe:

92) Nous ne serons pas **vaincus** (...). Nous ne **le** serons pas. (Grevisse 1980: 551)

93) J'étais mère et je ne **le** suis plus. (Maurois, Grevisse 1993: 989)

L'attribut du verbe réflexif ne peut être ainsi pronominalisé lorsqu'il porte, non sur le support passif, mais sur le support actif du verbe:

94) Il part **furieux**. (Grevisse 1993: 327) / Il **\*le** part.

Cette détermination vaut alors depuis l'origine de la réalisation de l'événement verbal contrairement à celle du support passif qui met en cause le résultat de cette réalisation:

95) Il devient **furieux** / Il **le** devient

De même, le participe en fonction de complément de désignation ne peut être ainsi pronominalisé parce qu'il détermine l'événement verbal, non le support passif du verbe:

96) Marie est-elle **arrivée** à Québec ce matin?

– Oui, elle **\*l'est**.

97) Marie a-t-elle **mangé**? – Oui, elle **\*l'a**.

Avec ou sans participe passif complément, le verbe manifeste toujours la même morphologie et la même valence syntaxique:

98) J'**ai lu** ces études. => J'**ai** ces études. => Je les **ai**

et le participe, qui n'a pas cette valence, ne peut satisfaire à ces relations grammaticales:

99) J'**avais lu** ces études => Je **\*lu** ces études; Je les **\*lues**

C'est toujours le verbe qui indique à quelle époque, passée, présente ou future, se situe le résultat de la réalisation de l'événement antérieur qu'évoque le participe:

100) Chacun récoltera ce qu'il **aura** semé. (Grevisse 1993: 1259)

101) Je te promets de t'écrire, dès demain... dès que tu **seras** parti. (Grevisse 1993: 1259)

Il importe de ne pas confondre le rapport logique d'antériorité entre les deux événements impliqués dans ce type de syntagme avec les époques que représente la morphologie temporelle du verbe, en particulier dans les cas où le syntagme situe logiquement l'événement évoqué par le participe dans le passé:

102) Quand Pierre **est arrivé**, Marie était dans la bibliothèque.

Ainsi, quand il remplit la fonction de complément de désignation de l'événement verbal, le participe se trouve logiquement dans la même situation que cet événement par rapport au sujet et à l'objet du verbe, cela aussi bien dans le cas du verbe transitif:

103) Pierre **a retrouvé** son livre

que dans le cas du verbe réflexif:

104) Marie **est tombée**

105) Le papier **a jauni**

où le sujet du verbe fait office de sujet logique du participe passif, tenant lieu de personne «tombante» ou de chose «jaunissante» de même qu'il en est l'objet logique à titre de personne «tombée» ou de chose «jaunie». De la forme simple à la forme composée, on passe ainsi de la structure réflexive du verbe *rougir* ou du verbe *revenir* à la structure réflexive du verbe *avoir* ou du verbe *être*, et le participe adopte logiquement cette structure en raison de sa fonction de complément de désignation de l'événement verbal:

106) Les homards **rougissent** à la cuisson.

/ Ils **ont rougi**

107) Son amie **revient**

/ Elle **est revenue**



On peut considérer que c'est essentiellement cette structuration grammaticale et logique du syntagme verbal qui a valu aux verbes *être* et *avoir* leur statut d'auxiliaire. Ils semblent bien être les seuls verbes à intervenir dans ces syntagmes qui manifestent une équivalence logique avec le verbe correspondant au participe.

Un tel syntagme verbal peut associer deux participes au verbe *avoir* ou *être* pour constituer ce qu'on considère comme des temps ou des aspects «surcomposés» (Grevisse 1993: 1256):

- 108) Quand il s'**est eu lavé**, il s'est couché
- 109) Quand il m'**a eu quitté**, j'ai réfléchi que [...] (*Ibidem*)
- 110) Aussitôt qu'elle **a eu connu** notre projet, Sa Sainteté a voulu l'encourager [...]. (Grevisse 1980: 763)

Les deux compléments de désignation de l'événement verbal expriment alors une double antériorité. Situation qui se présente surtout lorsque la subordination met en cause l'expression d'une antériorité seconde par rapport à une première antériorité:

- 111) Quand on **a eu quitté** la gare, il y **eut** un soupir de soulagement. (Grevisse 1993: 1257)
- 112) Quand j'**ai eu perdu** ma pauvre défunte, j'**allais** dans les champs pour être tout seul. (*Ibidem*)

Dans ces deux cas, la double antériorité exprimée par le syntagme verbal et la simple antériorité exprimée par le temps passé en principale font que l'événement de la subordonnée est dit antérieur à l'événement de la principale: *quitté* est donc logiquement antérieur à *eut* et *perdu* logiquement antérieur à *allais*.

Un tel syntagme peut également associer au verbe un participe en fonction attribut dans les «temps composés de la voix passive»:

- 113) Ils ont **été poursuivis** / Ils l'ont **été**

Les deux participes ont alors une fonction différente ainsi que l'indique la pronominalisation de *poursuivis* et le fait que le participe *été* exprime une simple antériorité.

Il ne s'agit pas dans ces syntagmes de l'antériorité évoquée par le morphème de temps passé en regard du présent, mais de l'antériorité logique d'un événement accompli par rapport au résultat qu'évoque l'événement verbal. Lorsque le participe passif s'associe ainsi aux infinitifs *avoir* et *être*, il exprime toujours l'antériorité même si le verbe n'évoque pas le temps:

- 114) Ne faites rien avant d'**avoir reçu** ma lettre. (Grevisse, 1993: 1306)
- 115) Non... elle va finir... car je meurs. Je meurs sans les **avoir revus**... ni l'un... ni l'autre! (Maupassant 1981: 267)

C'est alors le verbe personnel de la principale qui situe l'événement qu'il représente dans le temps de même que celui que représente l'infinitif.

Les paradigmes morphologiques de la langue manifestent toujours l'alternance de notions qui servent à la formation des concepts. C'est ainsi que, dans le cadre du participe, le morphème de voix tient lieu de désignation, faisant alterner la valeur perspective de l'actif et la valeur rétrospective du passif:

- 116) aimante / aimée

Dans le cadre du verbe, cette alternance de la valeur perspective de l'imperfectif et de la valeur rétrospective du perfectif correspond à l'aspect qui tient lieu de prédicat:

- 117) aimant / aimer
- 118) aimait / aima
- 119) aimerait / aimera

Dans le cadre du verbe personnel se manifeste en outre l'alternance du subjonctif et de l'indicatif dans le paradigme du mode:

- 120) soit / est
- 121) fasse / fait

l'alternance du passé, du présent et du futur dans celui du temps:

- 122) aimait / aime / aimerait

123) aima / aime / aimera

et l'alternance des six morphèmes du paradigme de la personne:

124) suis / es / est / sommes / êtes / sont

125) ai / as / a / avons / avez / ont

Ces paradigmes morphologiques se distinguent nettement des paradigmes logiques qui mettent en cause des séquences de concepts de nature et de fonction différentes:

126) Aimer / avoir aimé / avoir eu aimé

127) S'aimer / s'être aimé / s'être eu aimé

128) Aimer / être aimé / avoir été aimé

Traditionnellement dites de temps, d'aspect ou de voix parce qu'on les a assimilées aux paradigmes de la morphologie par équivalence logique, ces oppositions manifestent pourtant une structuration grammaticale radicalement différente. Elles ne mettent pas en cause les morphèmes qui interviennent dans la formation des concepts, mais l'opposition de séquences syntaxiques constituant des paradigmes logiques. À titre de structures de discours, ces paradigmes se distinguent catégoriquement des systèmes de langue dont relève la morphologie grammaticale. Et il ne suffit pas de gloser la valeur résultante de ces séquences syntaxiques pour rendre compte de leur structuration grammaticale.

### VIII. Conclusion

L'analyse comparative de la morphologie, de la structure syntagmatique et de la valence syntaxique du participe en regard de celles du verbe et de celles de l'adjectif nominal justifie une révision du classement traditionnel de ce type de concept.

Le participe manifeste une structure grammaticale nettement distincte qui se prête aux mêmes variations lexicales que le verbe et l'adjectif nominal. Contrairement à ce qu'a maintenu une longue tradition, il ne s'agit jamais d'une forme verbale, même lorsqu'il est associé aux verbes *avoir* et *être*, puisqu'il évoque une désignation et comporte un genre et un nombre. Un concept n'acquiert pas les propriétés des autres concepts auxquels il est

associé en syntaxe, sinon dans le plan de la logique du discours. Il ne s'agit pas non plus d'un simple adjectif nominal en raison de sa morphologie grammaticale de voix. La prise en considération de ses fonctions syntaxiques permet de procéder à une analyse cohérente des syntagmes verbaux et de reconnaître le fait qu'on les a intégrés traditionnellement à des paradigmes logiques qui tiennent de la structuration du discours, non de la morphologie grammaticale d'un concept. C'est pourquoi ces paradigmes n'associent pas une série de notions analogues dans un système de langue, mais, dans le plan de la logique du discours, la valeur résultante d'unités syntaxiques de structure grammaticale diverse: verbes, participes et syntagmes verbaux.

Tant en raison de leur morphologie grammaticale que de leur valence syntaxique, les participes constituent une catégorie de concepts distincte. Ils associent à une structure grammaticale spécifique des lexèmes qu'on retrouve par ailleurs dans le verbe et dans le nom. Se distinguent ainsi deux types de désignations nominales caractérisant des concepts qui manifestent une opposition analogue à celle du verbe infinitif et du verbe personnel du côté des prédicats verbaux. En raison d'une morphologie et d'une structure syntagmatique différente, ces désignations opposent deux types de noms, dont l'un est le participe, adjectif ou substantif selon le cas.

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- BENVENISTE, E. (2000): **Problèmes de linguistique générale**, 2, Paris, Gallimard, 288 p.
- DUBOIS, J., M. GIACOMO, L. GUESPIN, Ch. MARCELESSI, J.-B. MARCELESSI & J.-P. MÉVEL (1973): **Dictionnaire de linguistique**, Paris Larousse, 516 p.
- DUBOIS, J. (1967): **Grammaire structurale du français: le verbe**, Paris, Larousse, coll. Langue et langage, 218 p.
- GAATONE, D. (1998): **Le passif en français**, Paris, Bruxelles, Éditions Duculot. coll. Champs linguistiques, 300 p.
- GIRAULT-DUVIVIER, CH.-P. (1879): **Grammaire des grammaires**, Tome second, Paris, A. Cotelle, Libraire-Éditeur, pp. 705-1380.
- GREVISSE, M. (1993): **Le bon usage**, 13<sup>e</sup> édition, refondue par André Goosse, Éditions Duculot, Paris, 1762 p.
- (1986): **Le bon usage**, 12<sup>e</sup> édition, refondue par André Goosse, Éditions Duculot, Paris, 1768 p.
- (1980): **Le bon usage**, 11<sup>e</sup> édition, Éditions Duculot, Paris-Gembloux, 1519 p.
- (1975): **Le bon usage**, 10<sup>e</sup> édition, Éditions Duculot, Paris-Gembloux, 1322 p.
- GUILLAUME, G. (1964): **Langage et science du langage**, Nizet, Paris, PUL, Québec, 287 p.
- HEWSON, J. (1997): **The Cognitive System of the French Verb**, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.

KØBENHAVNS UNIVERSITET, ROMANSK INSTITUT (2000): **Le passif: Actes du colloque international**, Institut d'Études romanes, Université de Copenhague, du 5 au 7 mars 1998 / recueillis et présentés par Lene Schøsler. København, Danemark, Museum Tusulanum Press, University of Copenhagen.

MARTIN, B. (1996): **La valeur conceptuelle des verbes être et avoir et leurs emplois en syntaxe**, Mémoire de maîtrise, Université Laval.

MAUPASSANT, G. de (1981): **Boule de suif**, le livre de poche, Paris, Albin Michel, 283 p.

----- (1980): **La Maison Tellier**, le livre de poche, Paris, Albin Michel, 248 p.

OUELLET, J. (2002): «Adverbe et préposition», **Le système des parties du discours**, Actes du IX<sup>e</sup> colloque de l'association internationale de psychomécanique du langage, Québec, Presses de l'Université Laval.

----- (1988): «Sémantique grammaticale du verbe II», **Langues et linguistique**, n° 14, Québec, Département de langues et linguistique, Université Laval, pp. 199-249.

----- (1987): «Sémantique grammaticale du verbe I», **Langues et linguistique**, n° 13, Québec, Département de langues et linguistique, Université Laval, pp. 183-230.

----- (1985b): «Sémantique grammaticale du nom et du pronom», **Langues et linguistique**, n° 11, Québec, Département de langues et linguistique, Université Laval, pp. 191-239.

----- (1985a): «Le paradigme des cas en français», **Revue de l'association québécoise de linguistique**, vol. 4, n° 4, p. 1, 1985

- ROBERT (Le Petit Robert) (1993): **Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française**, sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Dictionnaire Le Robert, Paris, 2467 p.
- ROBINS, R. H. (1976): **Brève histoire de la linguistique**, Paris, Seuil, 253 p.
- WARTBURG, W. Von & P. ZUMTHOR (1958): **Précis de syntaxe du français contemporain**, Bern, A Francke AG. Verlag, 400 p.
- WEINRICH, H. (1989): **Grammaire textuelle du français**, Paris, Didier-Hatier, 672 p.
- ZHU, J. (1999): «Nature et fonctions des participes en français: un problème de Sémantique grammaticale», **Thèse de doctorat**, Université Laval, Québec, 292 p.

***Langues et linguistique*, n° 30, 2004**

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

**ISSN 0226-7144**

**[li.ulaval.ca](http://li.ulaval.ca)**



**ABSTRACTS**

**THE ADAPTATION OF STRESS IN ENGLISH COMPOUND  
LOANWORDS IN JAPANESE: ANOTHER ARGUMENT  
FOR PHONOLOGICAL ADAPTATION**

Izabelle GRENON,  
Darlene LACHARITÉ

The present article seeks to demonstrate that the treatment of stress in borrowed words, like the treatment of phonemes, is overwhelmingly phonological. It is not based directly on the acoustic form of a borrowed word (i.e. on phonetic approximation). Specifically, the adaptation of stress in 558 English compound loanwords in Japanese refutes the logically possible hypotheses following from the phonetic approximation stance. Instead, the adaptation of stress in these English compound loanwords supports the view that loanword adaptation is based on the L2-referenced phonological form of borrowed words.

**LES SUITES /Cy/>/C<sup>j</sup>u/ DANS LES EMPRUNTS EN RUSSE:  
UN PROBLÈME POUR L'APPROCHE PERCEPTUELLE**

Carole PARADIS

LaCharité et Paradis (2003) and Paradis et LaCharité (1997, 2001, 2003), who support the “phonological view”, have already brought numerous arguments against the “perceptual view” as a general explanation for sound adaptation in lexical loanwords. This article

offers a new type of evidence against the perceptual view: the fact that, for phonological reasons, the adaptation of a phoneme of the source language yields in the borrowing language (L1) an unnatural phonotactic sequence. This sequence is /C<sup>j</sup>u/, where a consonant is palatalized, and it occurs before front vowels in Russian, not back vowels. The / C<sup>j</sup>u/ sequence results from the adaptation of the foreign sequence /Cy/ in Russian loanwords from French, German and various languages of the Turkish family. This adaptation does not support the perceptual view, which maintains that loanwords adaptations are due to L1 “deafnesses” that reconstruct what is natural to the L1 ear.

### LA COORDINATION EN TERMES SCHÉMATIQUES: QUELQUES ENJEUX ET OUVERTURES

Frédéric TORTERAT

This article, following the last attempts to formalize coordination schematically proposed between Goodall 1987 and Zoerner 1999, and Lin 2001, with the X-bar and projections theory, tries to make specific a synthetic device of coordinate relations. Moreover, the approach proposed in the article binds the generative theory with the principle of an operation of coordination considered as a mark of explicit junction. From a more didactic point of view, what I propose provides the syntagmatic (non-TG) grammars, which have rightly come to be highly appreciated in the last years, with the sensitivity of Chomskyan formalism.

**ANALYSE ET CLASSEMENT DES  
PARTICIPES EN FRANÇAIS**

Jinghui ZHU  
Jacques OUELLET

Should a "past participle", such as *mangé* in *Il a mangé* or *tombée* in *Elle est tombée*, be considered as a verbal concept? The traditional analysis of the participle and the "auxiliary" verb is not based on the same criteria as the analysis of the other parts of speech. In the traditional analysis, logical factors prevail upon morphological considerations, which entails a serious problem of coherence from a methodological point of view. The aim of this study, based upon the principles of Grammatical Semantics, is to restore coherence in the analysis of the morphological, syntagmatic and syntactic factors which characterize the nature and the functions of participles in French.

***Langues et linguistique*, n° 30, 2004**

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

**ISSN 0226-7144**

**[lii.ulaval.ca](http://lii.ulaval.ca)**